

*Migrations et développement des territoires.
Quels enjeux pour nos pratiques de
coopération ?*

CARNET DU PARTICIPANT



Les apparences sont trompeuses...
Barque de pêcheurs au large de Nouakchott
(Mauritanie)

JOURNÉE D'ÉTUDE DU GROUPE INITIATIVES

Mardi 24 mars 2009

Campus du Jardin Tropical

45-bis, avenue de la Belle Gabrielle – 94130 Nogent-sur-Marne

 **Groupe**
initiatives

MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : QUELS ENJEUX POUR NOS PRATIQUES DE COOPERATION ?

Journée d'étude organisée par le Groupe Initiatives, le 24 mars au jardin tropical, Nogent-sur-Marne

PROGRAMME

1. PRÉSENTATION DES ENJEUX

- 9h00-9h30 : **Accueil des participants**
- 9h30-9h40 : **Présentation de la journée par François Enguehard, président du GI.**
- 9h40-10h10 : **Exposé 1 – Qu'est-ce que le co-développement ?**
– Historique du terme
– Définitions
Olivier Le Masson (GRDR)
– Réactions
- 10h10-11h10 : **Exposé 2 – Les migrations aujourd'hui**
– Etat des lieux sur les mouvements migratoires
– Exposé contradictoire : La mobilité est-elle une ressource ?
Catherine Wihtol de Wenden (CERI-Sciences-Po), Pr. Patrick Gonin (Migrinter)
– Réactions
- 11h10-11h20 : **Pause**

2. PREMIÈRE SÉQUENCE

- 11h20-12h20 : **Choisir / subir l'émigration : contraintes et stratégies socio-territoriales**
Animation : *Sonia Lokku (Cimade, des Ponts pas des Murs)*
– Les déterminants des départs. Présentation d'un projet GRDR-HSF au Mali, *Christian Lespinats*.
– La préparation du départ. Présentation d'un projet AVSF en Equateur, *Myriam Mackiewicz-Houngue*.
– Le choix des parcours ? Présentation d'un projet ESSOR au Brésil, *Anne-Françoise Thierry*.
- 12h20-13h00 : **Débat**
- 13h00-14h30 : **Repas**

3. SECONDE SÉQUENCE

- 14h30-15h30 : **Agir ici et là-bas : les migrants dans la coopération internationale**
Animation : *Carlos Semedo (Mairie d'Aubervilliers)*
– Les migrants acteurs de développement ? Présentation d'un projet GRDR en France et au Mali, *Barbara Bertini et Dr. Denis Mechali*.
– Les migrants ambassadeurs ? Présentation de la fédération des associations de ressortissants de Fiquig Maroc en France, *Abderrahmane Benkerroum*.
– Les migrants, citoyens ici et là-bas ? Présentation de la coopération décentralisée entre Villetaneuse et Koniakary, France-Mali, *Sabrina Cortes*.
- 15h30- 16h20 : **Débat**
- 16h20-16h35 : **Pause**

4. CONCLUSION

- 16h35-17h30 : **Synthèse générale des débats et clôture :**
Quelles conclusions dans les pratiques professionnelles des membres du GI ?
Synthèse : *Etienne Beaudoux, GRDR et Pr. Patrick Gonin, Migrinter*.
Animation : *Sayouba Traoré*.

SOMMAIRE

TABLE DES SIGLES ET ACRONYMES _____ p.04

PRÉSENTATION DU GROUPE INITIATIVES _____ p.06

NOTE DE CADRAGE DE LA JOURNÉE _____ p.07

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR LE DÉBAT... _____ p.09

Le co-développement a-t-il un (seul) sens ? _____ p.11

Quelques éléments pour aborder la question des remises... _____ p.13

Eu-NOMAD : le réseau européen sur les liens entre migration et (co-)développement _____ p.15

ANALYSE DE 20 CAS PRATIQUES _____ p.17

Carte de localisation des projets présentés _____ p.18

Tableau récapitulatif _____ p.19

20 fiches « mobilités et développement » _____ p.21

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU GROUPE INITIATIVES _____ p.63

GLOSSAIRE _____ p.65

POUR ALLER PLUS LOIN (BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE) _____ p.66

SIGLES ET ACRONYMES

ACSE	Agence pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (France)
ADA Luxembourg	Appui au Développement autonome
ADER	Association pour le Développement Economique Régional (France)
ADR	Association pour le Développement Rural (Mali)
AEAP	Agence de l'Eau Artois Picardie
AEJT	Association regroupant des Enfants et Jeunes Travailleurs
AFD	Agence Française de Développement
AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
AGDF	Association Guidimakha Danka France
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AICS	Association Inter-Centre de Santé (Mali)
AIDES	Association de lutte contre le VIH/Sida et les hépatites
AMAZONA	Association brésilienne
AND DEFAR	Association malienne
AAPRGF	Association des Animateurs en pisciriziculture de guinée Forestière
APDRA-F	Association Pisciculture et Développement Rural
APGF	Association des pisciculteurs de Guinée Forestière
ARCS	Association des Ressortissants de la Commune de Sandaré
ARDDAF	Association des Ressortissants de Danyi Dzogbegan et leurs Alliés en France
ASDP	Association brésilienne
AVSF	Agronomes et Vétérinaires Sans Frontière
BIT	Bureau International du Travail (ILO en anglais)
CARE	Association de solidarité internationale
CARITAS	Confédération internationale d'organisation catholiques
CCFD	Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement
CEDIR	Centro de Desarrollo e Investigación rural – Centre de recherche et développement rural (Equateur)
CEMAR	Association brésilienne
CESA	Central Ecuatoriana de Servicios Agrícolas – Centre équatorien de services agricoles (Equateur)
CGAP	Pôle de ressource pour la micro-finance (Etats-Unis)
CIEDEL	Centre International d'Etudes sur le Développement Local
CIF	Confédération des Institutions Financières (Sénégal)
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie (France)
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
DGIS	Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas
EDUCODEV	Programme européen intitulé « Migrants acteurs d'éducation au co-développement »
ENDA	Environnement et Développement du Tiers Monde
ESSOR	Soutien – Formation - Réalisation
EU-NOMAD	European Network On Migration And Development – Réseau Européen sur les migrations et le développement
FADEF	Fédération des Associations pour le Développement de la province de Figuig
FAF-MF	Fédération des Associations de Figuig Maroc en France
FAP	Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés
FED	Fonds Européen de Développement
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unies
FIDA	Fonds International de Développement Agricole (ONU)

FORIM	Forum des ORganisations Issues des Migrations
FOJIM	Forum des Organisations de Jeunesse aux Identités Multiples
FSP Codev.	Fonds de Solidarité Prioritaire pour le Codéveloppement (MAE : Mali, Sénégal)
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources Naturelles
GMAC	Garment Manufacturers Association in Cambodia – Syndicat Patronal Textile Cambodgien
GRDR	Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural
GRET	Groupe de Recherche et d'Echange Technologiques
HCME-CMF	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur – Conseil des maliens de France
HIP	Health Insurance Protection – projet d'assurance santé (Cambodge)
HSF	Hydraulique Sans Frontière
Hydropacte	Bureau d'études (Mali)
ICCO	Interchurch Organisation for Development Co-operation (Pays-Bas) - organisation inter-églises de coopération au développement
IDD	Immigration Développement Démocratie (France – Maroc)
IDF	Région Ile-de-France
INADER	Institut National pour l'Appui au Développement Rural
INPES	Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (France)
IRAM	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de développement
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
KTF	Ka Teegé Feddé, association pour la construction de maisons (Mali)
MAE / MAEE	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
MAEJT	Mouvement Africain Enfants Jeunes Travailleurs
MICHELHAM	Fondation Lord Michelham (Suisse)
MIINDS	Ministère de l'Immigration, de l'Intégration de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire
ODM - OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG / ANE	Organisation non gouvernementale (France) / Acteurs Non Etatiques (Europe)
OSI - OSIM	Organisation de Solidarité Internationale - Org. de Solidarité Internle issue des migrations
PADL	Projet d'Appui au Développement Local
PAMECAS	Union des Mutuelles du Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et du Crédit (Sénégal)
Plan International	ONG pour le développement de l'enfant (Royaume-Uni)
PNR	Parc Naturel Régional (France)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPCO	Projet Piscicole Centre Ouest (Côte d'Ivoire)
PPGF	Projet Piscicole de Guinée forestière (Guinée Conakry)
PRONATS	Pro Niñas, niños y adolescentes trabajadoras, Union pour le soutien aux enfants et jeunes travailleurs (Allemagne)
PROTOS	ONG belge, thématique de l'eau
RAME	Réseau des Associations Mauritanienne en Europe
RIF	Région Ile de France
RNPC	Région Nord Pas de Calais
Save The Children	Sauver les enfants, ONG (Etats-Unis)
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle (Ambassades de France)
SEBRAI	Organisme de formation (Brésil)
SENAC	Organisme de formation (Brésil)
SENAI	Organisme de formation (Brésil)
SIARCE	Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau (Essonne)
SIDI	Société d'Investissement et de Développement International
TKLM	Programme d'aménagement du bassin versant Térékollé-Kolimbiné-Lac Magui (Mali)
UE	Union Européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH / Sida	Virus de l'immunodéficience humaine / Syndrome d'immunodéficience acquise

LE GROUPE INITIATIVES EN QUELQUES MOTS

Créé en novembre 1993, le Groupe initiatives est un collectif d'associations professionnelles de coopération internationale et d'appui au développement qui se sont réunies afin d'unir leurs expériences et leurs savoir-faire pour réfléchir, agir et proposer.

Le Groupe initiatives est aujourd'hui composé de huit organisations de coopération au développement :

- Le GRDR (Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural),
- Le GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques),
- L'IRAM (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement),
- Le CIEDEL (Centre international d'études pour le développement local),
- AVSF (Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières)
- HSF (Hydraulique sans Frontières)
- APDRA-F (Association Pisciculture et Développement Rural) et
- ESSOR (Soutien - Formation - Réalisation).

Collectif membre de Coordination SUD, le Groupe initiatives est un espace d'échange, de réflexion et de mutualisation des compétences. Les actions menées sont de plusieurs ordres :

- se concerter et échanger autour d'enjeux et de problématiques communes de coopération et de développement
- représenter les membres du Groupe initiatives et participer à des réseaux, des plateformes de plaidoyer et de dialogue avec les Pouvoirs Publics
- capitaliser en commun nos expériences et méthodes à travers la revue Traverses et des Journées d'étude
- diffuser ces travaux www.groupe-initiatives.org

LES JOURNÉES D'ÉTUDES DU GROUPE INITIATIVES

Le Groupe Initiative, auteur de la revue Traverses organise en 2008-2009 en partenariat avec le MAEE, plusieurs journées thématiques qui ont un triple objectif :

- Co-organiser ces journées : 2/3 personnes sont mobilisées par plusieurs structures membres du GI pour constituer un comité de pilotage de la rencontre (en amont).
- Les invités sont au 2/3 des membres du GI intéressés par la thématique [ex : 60 personnes en moyenne pour les deux premières journées]. Le dernier tiers correspond à des personnes ressources d'autres ONG, de professionnels de la question ou d'amis.
- Editer une revue Traverses reprenant les actes de la rencontre : cela permet de promouvoir un processus de capitalisation innovant au sein du GI car pluri-acteurs.

Les deux premières journées ont eu pour thèmes :

LES AGROCARBURANTS : OPPORTUNITÉS ET MENACES POUR LES POPULATIONS DU SUD

Le 25 juin 2008 au Jardin Tropical, Nogent-sur-Marne [9 h. 00 – 18 h. 00]

LES RELATIONS ONG – ENTREPRISES

Le 9 septembre 2008 au Jardin Tropical, Nogent-sur-Marne [9 h. 00 – 18 h. 00]

A travers ces journées d'étude, les ONG professionnelles du Groupe initiatives souhaitent organiser des temps de réflexion à destination du milieu du développement autour de thèmes d'intérêt commun. Les éléments d'information et de débat ainsi que les productions liées aux journées d'étude doivent contribuer à l'élaboration de positionnements ou de propositions d'action pour les acteurs du développement.

Nous voulons poursuivre ce type de travail, en abordant d'autres thèmes d'intérêt commun et en même temps savoir comment d'autres organisations traitent ces sujets : nous conservons notre angle d'approche spécifique ONG, réflexion par rapport à des pratiques et propositions de voies possibles pour apporter une contribution à des travaux entrepris à des niveaux plus généraux.

Pour le Groupe, ces journées ne sont pas des séminaires grand public, mais un exercice interne au Groupe Initiatives (objectif de formation, de réflexion commune autour de sujet d'intérêt mutuel et d'enjeu pour la coopération au développement et d'échanges avec des acteurs extérieurs) et l'élaboration de contributions et de propositions pour le milieu « Développement », que l'on pourra télécharger sur le site Internet www.groupe-initiatives.org

LA JOURNÉE MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Face aux politiques de co-développement mises en place à l'échelle française et européenne et confrontées à un lien entre migrations et développement trop souvent perçu comme la corrélation entre contrôle de la mobilité et aide au développement, les ONG professionnelles du Groupe Initiatives ont choisi d'approfondir leur connaissance de ces questions au cours d'une journée d'étude. En effet, chacune est confrontée dans ses activités aux mobilités qui se déclinent suivant les territoires (d'origine, d'installation, au Sud, au Nord, dans la campagne ou en ville...) et des pas de temps variables (pour une saison, sur plusieurs générations...) en des intentions de développement selon des processus complexes.

A partir d'un travail préalable de synthèse et d'analyse d'une vingtaine de projets menés par ses associations membres et par d'autres structures expérimentées invitées, le GI souhaite aborder cette journée **à travers deux questionnements** [cf. liste des projets analysés en page 19] :

- I Quels sont les impacts – positifs et négatifs - de la mobilité dans les processus de développement des territoires (origine, transit, accueil/destination) ?**
- I Comment les ONG aborde-t-elles les dynamiques migratoires dans leur projet et quels sont les impacts – positifs et négatifs – des projets de développement menés par les ONG sur ces stratégies de mobilités et sur le développement des territoires ?**

Afin de satisfaire les curiosités théoriques et de laisser une grande place à la présentation de cas pratiques menés par les structures membres du GI, cette journée se déroule en quatre temps :

1. Dans quel contexte ? Vers un même bagage théorique...

Des fronts pionniers aux phénomènes d'exode rural, des initiatives transfrontalières à la notion de pays frontière, des transhumances subsahariennes aux migrations internationales, le contexte actuel de la mondialisation des biens et des marchandises mais aussi des hommes et - avec ou sans eux - des normes, des valeurs et des idées présente la mobilité comme étant une ressource. Pourtant, les Etats cherchent à toujours mieux les contrôler en oubliant parfois d'anticiper leurs cortèges d'obligations et de contraintes (respect des droits fondamentaux, accès au logement, à l'emploi, aux loisirs, fuite de la main d'œuvre agricole, fuite des cerveaux, désertification...).

Comment les projets de développement menés par les ONG s'inscrivent-ils dans ce contexte évolutif à différentes échelles spatiales ?

Comment appréhendent-elles de manière opérationnelle ces réalités ?

- I** Le co-développement, une politique en mouvement pour un concept ancien : quelques approches symboliques des migrations, histoire du concept, amalgame entre pratiques et politiques...

[Olivier LE MASSON : Géographe, Coordinateur des programmes « double-espace » du GRDR, educodev@grdr.org].

- I** Présentation de l'état des lieux des mouvements migratoires et des enjeux autour des liens migration-développement : déconstruction de quelques idées reçues à partir d'une présentation à deux voix présentant les plus-values et les contraintes liées aux dynamiques migratoires ; comment aborder l'analyse des phénomènes migratoires (migration de travail, migration de peuplement, migration comme ressources...) à partir de cartes, de chiffres ou d'analyse de cas concrets ?

[Catherine WITHOL DE WENDEN : Directrice de recherche au CNRS (CERI-Sciences-Po), enseignante à Sciences-Po, membre du conseil national scientifique de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI). Parmi les derniers ouvrages parus : *Pour un autre regard sur les migrations. Construire une gouvernance mondiale et Atlas mondial des migrations* [cf. bibliographie], *Sortir des banlieues*, *Pour en finir avec la tyrannie des territoires* (avec Sophie Body-Gendrot, Autrement 2007).

Patrick GONIN : Géographe, Professeur des Universités, Membre de Migrinter (directeur en 2005-2006, UMR 6588, CNRS- Université de Poitiers). Parmi les dernières publications parues : *Emigrés-Immigrés dans le développement local* [cf. bibliographie], article en mai-août 2008 dans *Migrations Société : Migrations internationales : questions de démographie et de développement*].

2. Subir ou choisir la migration ?

Dégradation des ressources naturelles et de la biodiversité, changement climatique, désertification... **Les migrations environnementales** sont au cœur des débats actuels sur la sauvegarde de la planète. La menace des *150 millions à 1 milliards de réfugiés climatiques (dont 25 millions d'africains) d'ici 2050* est aujourd'hui brandie face aux yeux apeurés de l'Occident pour promouvoir un changement de modes de consommation et de vie, revendiquer l'augmentation de l'aide publique au développement et justifier l'externalisation du contrôle aux frontières. La criminalisation des migrants est en marche sans que soient ni identifiées les stratégies migratoires (exode rural sans moyen plus que parcours migratoires internationaux coûteux), ni vulgarisées et comprises les responsabilités partagées par les politiques internationales, notamment européennes.

Mots clefs : *Développement durable, gestion des ressources naturelles, exploitation minière, déplacement de population, problématique foncière, décentralisation, économie locale (lien ville-campagne), agricultures vivrière et familiale, conflits agriculteurs-éleveurs, co-développement économique ONU, Frontex.*

[Animation : Sonia LOKKU, responsable du pôle Solidarités internationales à la Cimade - www.cimade.org – Des Ponts pas des Murs www.despontspasdesmurs.org].

3. Citoyens « ici et là-bas »

Les initiatives de co-développement renforcent les dynamiques de co-opération, notamment de co-opération décentralisée entre les collectivités du Sud – territoires d'origine souvent ruraux - et du Nord – territoires d'accueil souvent urbains. Et notamment entre les acteurs qui y vivent et les font vivre, compris dans leur diversité. Les parcours migratoires sont ainsi ponctués d'acquisition de compétences, de découvertes et d'innovations, de rencontres et d'échanges...

■ Autant d'occasions **d'ouvrir les territoires à l'international** et d'initier des projets de développement bénéficiant aux différents territoires impliqués (co-développement).

■ Autant de vecteurs de construction identitaire, de citoyenneté et de rééquilibrage des relations Nord-Sud.

■ Autant **d'espaces d'identification des migrants comme premiers acteurs de co-développement** (ambassadeurs permanents, passeurs de solidarités) et **au potentiel important d'éducation au co-développement** aussi que ces lieux de rencontres (écoles et lycées professionnels, conseils de quartiers, comités d'entreprise, etc.).

Catalyseurs de multiplication, diversification et consolidation des liens d'acteurs à acteurs, de territoire à territoire, ces projets participent ainsi fortement aux changements de mentalité sur les migrants, à la modification des rapports à l'autre et à l'ailleurs, et à la **démocratisation de la solidarité internationale**.

Mots clefs : *Coopération décentralisée, éducation au (co-)développement, double dette, vivre ensemble, rapport Nord-Sud, gestion des ressources naturelles au Nord et au Sud, démocratie locale et décentralisation, rapport au pouvoir, identité et citoyenneté, démocratisation de la solidarité internationale.*

[Animation : Carlos SEMEDO, responsable du service municipal de la vie associative à Aubervilliers. La ville mène notamment une coopération décentralisée avec la commune de Bouilly en Mauritanie - www.aubervilliers.fr].

CONCLUSION

Quel dénominateur commun pour les membres du GI dans le cadre de cette journée ? Cette question est restée en filigrane de tous les travaux de préparation en amont et peut être déclinée en plusieurs variantes : Les migrations sont-elles une chance pour les territoires d'origine, de transit et de destination ? A partir de l'analyse de ces pratiques, quelles conclusions tirer pour les pratiques professionnelles des structures membres du GI ?

[Animation : Sayouba TRAORE, écrivain, journaliste de presse écrite et de radio. Publications : « Loin de mon village, c'est la brousse » en 2005, « Les moustaches du chat » en 2007, « L'Héritier » en 2009].

QUELQUES ÉLÉMENTS POUR LE DÉBAT...

FICHE CO-DÉVELOPPEMENT

FICHE REMISES

FICHE RÉSEAU EU-NOMAD

Le co-développement a-t-il un (seul) sens ?

LA LONGUE HISTOIRE DU CO-DÉVELOPPEMENT

Le co-développement est un concept ancien dont la signification a considérablement varié en fonction des temps, des lieux et des orateurs qui l'emploient. Dans les années 60, l'idée ambitieuse – issue du « patois du PSU » (Michel Rocard) – était de placer les relations entre le Nord et le Sud, et plus spécifiquement l'aide publique au développement (APD), dans le cadre d'une analyse des besoins des États contractants. C'était un désir de donner une traduction concrète, immédiate, permanente à la solidarité (J.-P. Cot, 1984). Aucune référence n'est alors faite à la migration.

À LA RECHERCHE DES LIGNES D'ÉNERGIE AVEC LES DYNAMIQUES MIGRATOIRES...

Depuis les années 90, l'utilisation de ce terme est de plus en plus fréquente pour qui veut évoquer le lien entre « développement » et « phénomènes migratoires ». La nouvelle conception du « co-développement » est fondée sur une recherche de la complémentarité entre migration et développement : « Elle vise surtout à renforcer l'intégration en France tout en favorisant la solidarité active avec les pays d'origine, à créer les conditions sociales pour aider les migrants potentiels à demeurer chez eux (...). Elle signifie le dépassement de la coopération pour l'instauration d'objectifs communs. L'intérêt partagé de la France et des pays d'origine est de faire de l'immigration un vecteur de développement » (Sami Nair, 1997).

... OU UN OUTIL DE GESTION DES FLUX MIGRATOIRES ?

En 2003, le codéveloppement a été redéfini par le gouvernement français comme « la valorisation de l'action des migrants en faveur de leur pays d'origine quelle qu'en soit la forme (valorisation de l'épargne au service d'investissements productifs, transferts de compétences, ou apports d'expériences sociales et culturelles) ». L'accompagnement des migrants de retour et les aides à la réinsertion ont été rattachés à cette valorisation de l'apport des migrants. Mais depuis 2006, face à la multiplication des accords concertés de gestion migratoire et de développement solidaire (huit signatures en 2009), parfois liés à l'octroi de fonds spécifiques de co-développement, il est fréquent de s'interroger sur ce nouveau système de conditionnalité de l'aide publique française : « Les actions de co-développement ne doivent être ni un moyen de pression sur les migrants, établis dans notre pays, ni une monnaie d'échange dans la négociation d'accords bilatéraux », alertent les OSI et les OSIM en juillet 2007.

DES AXES DE COOPÉRATION À LA MODE FRANÇAISE Tournés vers « LÀ-BAS »

La dynamique impulsée par la politique de coopération française a créé les conditions pour que le rôle des migrants acteurs de développement de leur région d'origine soit valorisé et appuyé tout en contribuant à combler le désintérêt médiatique qui entoure cette spécificité liée aux phénomènes migratoires sub-sahariens pourtant vieille des années 1960. Mais ces programmes de codéveloppement sont ainsi orientés essentiellement vers le développement des pays d'origine et misent sur une forte implication des ressortissants dans ces démarches qu'elles soient collectives (développement local, jeunesse) ou plus individuelles (diaspora qualifiée et entrepreneuriat économique).

RETOUR AUX SOURCES DU CO-DÉVELOPPEMENT

En 2006, le Secrétaire Général des Nations Unies a présenté les phénomènes migratoires comme devant constituer « une double chance, pour les territoires d'origine mais aussi d'accueil ». Rééquilibrer cette dynamique d'échange et d'action permet de placer le centre de gravité au cœur de l'espace migratoire (cf. schéma ci-contre) composé des différents territoires parcourus et de désamorcer un débat politique et trop souvent idéologique qui, appréhendé aux échelles territoriales nationales, n'arrive qu'à provoquer fractures et discontinuités. Le co-développement est donc bien ce processus de développement partagé, simultané entre « ici » et « là-bas ». Les migrants, « vecteurs de co-développement », sont les passeurs de ces pratiques de solidarité partagées par un réseau d'acteurs de co-opération au Sud comme au Nord qui assurent le continuum « territoires d'origine, de transit et d'accueil ». Ils enrichissent la sémantique de la co-opération.

Le co-développement c'est un processus de développement – aussi bien des régions d'origine que d'accueil – par la mobilité, par les échanges... par les migrations.

[ONG Européennes, Avril 2007, Paris]

QUEL SENS POUR LE CO-DÉVELOPPEMENT AU SEIN MÊME DE LA MIGRATION...

Le terme de co-développement est rarement utilisé par les migrants agissant pour le développement de leur région d'origine. Ils ont contracté une « double dette » (économique : coût du trajet et sociale : absence du foyer) que l'investissement dans des projets de développement ne semble pouvoir combler. Si l'habitude leur fait préférer le terme de « projet de développement » et illustre bien leur volonté de rejeter tout particularisme certains revendiquent de « faire du co-développement » depuis près de cinquante ans ! Ceux-là souhaitent substituer à cette « double-absence » (A. Sayad) – étranger ici, toubab là-bas – une « double-présence » - citoyens ici, citoyens là-bas – qui génère autant de dynamiques de co-développement.

AVEC OU SANS TIRET ?

Jusqu'à présent, ni l'orthographe qui se différencie par l'utilisation ou non d'un tiret, ni la définition du terme ne font l'unanimité. De Michel Rocard aux derniers rapports sur le sujet (Sénat, juillet 2007), le co-développement (avec tiret) semble symboliquement vouloir mettre l'accent sur la mobilité et la circulation entre deux territoires, le pays d'accueil et le pays d'origine, le ici et le là-bas, dont les processus de développement sont liés.

... ET QUEL SENS VU DU SUD ?

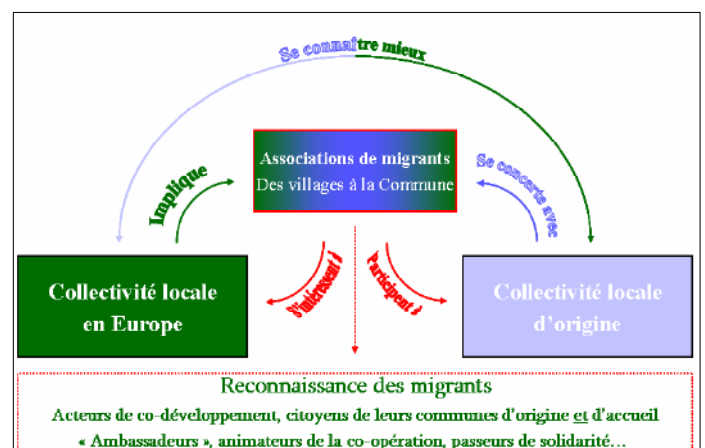
Contrairement à la France, en 2007, où dix candidats sur douze avaient donné des contenus politiques au terme, la même année, aucun candidat à la présidentielle du Mali, de la Mauritanie ou du Sénégal n'en a fait un thème principal de campagne. Au gré des réserves de change (devises) des banques centrales, les États ont plus ou moins accordé de l'intérêt à leur diaspora. Par ailleurs, les acteurs locaux en Afrique sub-saharienne ne voient souvent dans les migrants qu'un « compte en banque à distance » et le sujet reste encore peu analysé en dehors des cercles familiaux. Les grilles d'analyse des déterminants du départ ou encore de l'impact réel des investissements migrants sont peu diffusées. De même, la connaissance au Sud des contextes de vie au Nord (organisation associative, système de cotisation) reste succincte et les attentes des migrants en termes de projets de développement font trop rarement l'objet de concertation sur l'espace migratoire. Les migrants restent in fine ces « absents utiles ».

Les acteurs politiques du Sud restent méfiants. Comment dès lors envisager l'élaboration de politiques concertées, de cadres normatifs, et de mécanismes administratifs de prise de décision sans associer fortement les acteurs des territoires d'origine (institutions, autorités locales, responsables associatifs, organismes privés) à la réflexion ? Si la recherche dans ce domaine commence à peine en Europe, il est urgent de la mener conjointement en Afrique.

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, PRINCIPAL CREuset DES DYNAMIQUES DE CO-DÉVELOPPEMENT

Le GRDR et les ONG membres du réseau Eu-NOMAD soulignent l'intérêt de mettre en valeur le continuum territorial de ces espaces migratoires (le « double-espace ») afin de construire des articulations économiques, sociales et culturelles fortes et pérennes entre les acteurs des différents territoires.

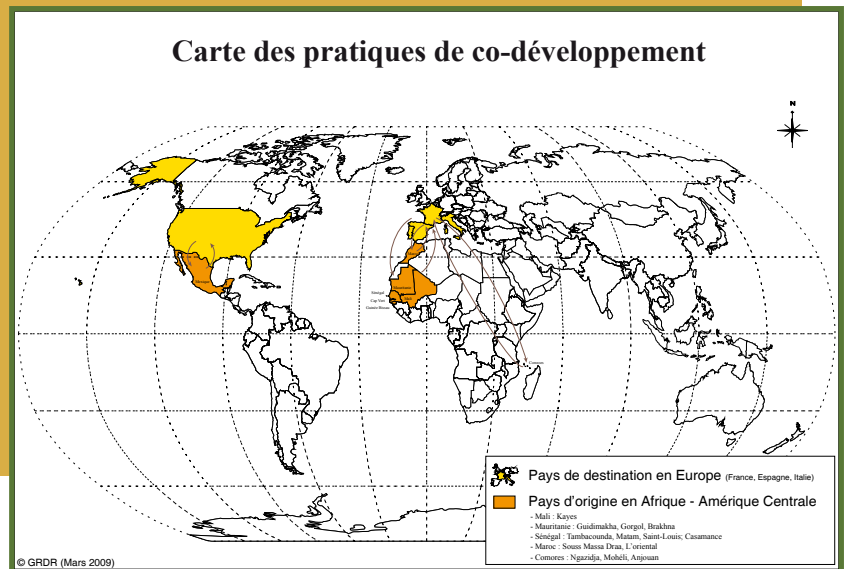
Révélateurs curatifs des lignes de fractures sociétales, ces liens favorisent les interactions citoyennes, activent les principes d'interculturalité, du vivre ensemble et de cohésion sociale, participent à la démocratisation des actions de solidarité internationale et fédèrent ainsi les processus de co-développement.



CARTE DES PRATIQUES DE CO-DÉVELOPPEMENT

En réalité, seuls quelques rares territoires à travers le monde peuvent se targuer de pratiques de co-développement dynamiques et régulières. Il s'agit du Bassin du Fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal, Cap Vert, Guinée Bissau), du Sous-Massa-Drâa au Maroc, des Comores et du Mexique. Si les transferts financiers – les remises - des migrants de leur territoire d'accueil à leur territoire d'origine sont la deuxième source de flux financiers à travers le monde, en revanche, les projets de co-développement menés entre les « ici » et les « là-bas » - véritablement objet d'une certaine fascination - sont loin d'être généralisés.

Est-il d'ailleurs véritablement souhaitable qu'ils le soient ?



QUELQUES CHIFFRES...

- Population mondiale : 6,6 milliards d'habitants
- Population de la France : 63 millions d'habitants
 - ▶ Soit : 99 % d'étrangers
- En France : 5 millions d'immigrés (3 millions d'étrangers)
 - ▶ Soit 8 % de la population vivant en France.
 - ▶ Soit 2,5 % des 200 millions de migrants dans le monde.
- Il y a 200 millions de migrants dans le monde
 - ▶ Soit 97 % de la population qui est sédentaire.
 - ▶ Soit la cinquième population mondiale (après la Chine, l'Inde, les Etats Unis et l'Indonésie).
- Sur environ 200 millions de migrants
 - ▶ 62 millions : pays pauvres vers pays riches
 - ▶ 61 millions : pays pauvres vers pays pauvres
 - ▶ 53 millions : pays riches vers pays riches
 - ▶ 14 millions : pays riches vers pays pauvres

QUELQUES DATES...

Années 60	Michel Rocard (Parti Socialiste Unifié) : « Le patois du PSU ».
3 juillet 1974	Arrêt théorique de la migration de main d'œuvre.
Loi du 9 octobre 1981	Droit d'association des étrangers.
30 mai 1977 / 25 novembre 1981	Politique d'incitation au retour (le « million Stoléru »).
17 juillet 1984	Loi instituant le titre de séjour et de travail unique.
Janvier 1996	Après expérimentation (93-95), mise en place du Prog. Développement Local et Migration (PDLM, dans le Bassin du Fleuve Sénégal).
Décembre 1997	Création de la Mission Interministérielle au CO-développement et aux Migrations Internationales (Rapport sur le codéveloppement, Sami Nair).
25 mai 2000	Signature de la première convention de codéveloppement avec le Sénégal.
23 mars 2002	AG constitutive du FORIM
2006-2009	Signature de 8 accords de gestion concertée des flux migratoires et du codéveloppement/développement solidaire avec des pays d'Afrique.
18 mai 2007 - 18 mars 2008	Création du MIINCodéveloppement puis du MIIN et du Développement solidaire.

ET POUR ALLER PLUS LOIN...

- Abdelmalek Sayad : *La double absence – Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* (Seuil, 1999, 444 p.).
- Bertrand Badie, Rony Brauman, Emmanuel Decaux, Guillaume Devin, Catherine Wihlto de Wenden : *Pour un autre regard sur les migrations – Construire une gouvernance mondiale* (La découverte, Juin 2008, 126 p.).
- Zaynab Tera (GRDR), Astrid Frey (CUF), *La coopération décentralisée, une réponse à la question du codéveloppement ?* (CUF, Janv. 2008, 132 p.).
- Patrick Gonin et Mohamed Charef : *Emigrés-Immigrés dans le développement local* (ORMES, 2005, 365 p.).
- Thomas Lacroix : *Les réseaux marocains du développement* (Presses de Sciences Po, 2005, 257 p.).
- www.co-developpement.org
- www.radio1812.net

Quelques éléments pour aborder la question des remises...

POURQUOI ET COMMENT PARLER DES « REMISES » (REMITTANCES) DES MIGRANTS ?

Transferts, remises, envois de fonds... Dans son acception large, l'expression « envois de fonds » fait référence aux transferts de liquidités et ou aux transferts en nature d'un lieu à un autre. Mais en réalité sur les 318 milliards de dollars qui ont circulé officiellement à travers le monde en 2007, des territoires de travail et de vie quotidienne vers les régions d'origine des migrants, **240 milliards ont été envoyés vers les pays en voie de développement**. Cette estimation ne prend pas en compte les systèmes informels qui représentent selon les experts un montant presque aussi important. Et par comparaison :

=> Montant de l'Aide Publique au Développement (APD) dans le monde (en 2007) : 104 milliards de dollars.

=> Montant des remises : 3 milliards en 1970, 35 en 1980, 70 en 1990, 105 en 1999, 191 en 2005, 221 en 2006.

Or, parce que ces sommes aiguïssent les appétits notamment des pays riches qui peinent à tenir leurs objectifs (une APD équivalente à 0,7 % du PIB) et souhaiteraient pouvoir mobiliser ces montants comme des « financements additionnels innovants » pour le développement, il est beaucoup plus rarement fait mention des savoirs acquis durant les parcours migratoires, ce que nous appellerons les **remises immatérielles**, normatives, idéelles : celles qui relèvent des compétences, de l'interculturalité.

Enfin, la **difficulté** inhérente au sujet de l'**accès aux sources quantitatives et qualitatives** et les différences de caractéristiques économiques et sociologiques des pays d'origine comme des modes d'organisation des diasporas et du lien qu'elles maintiennent avec ces pays, rendent d'autant plus difficile leur analyse et leur présentation succincte.

APD : AIDE PRIVÉE AU DÉVELOPPEMENT ?

Les remises financières sont une partie des revenus gagnés puis épargnés par les ressortissants et sont gérées par chacun individuellement ou utilisées de manière collective : une partie de cette **épargne, privée**, est ainsi envoyée aux familles ou au village – à rythmes réguliers – et ont différentes finalités. Par ordre d'importance, une typologie simple peut être établie :

À l'échelle individuelle :

1. Les mandats familiaux : L'argent envoyé aux familles représente une large part – entre la moitié et les deux tiers – des ressources pour la consommation courante (nourriture, santé, éducation) des familles et conditionne en partie leur survie. Ces mandats sont souvent multipliés lors des jours de fêtes (Tabaski, Korité, mariage, baptême).
2. L'immobilier : La construction d'une maison en dur dans le village est une des principales raisons d'épargner. Par ailleurs, l'investissement dans l'immobilier dans une grande ville (capitales régionale ou nationale) est aussi fréquent que le revenu de rente est sûr.
3. Des projets générateurs de revenus : micro-activité économique, à distance, avec ou sans projet de retour (artisanat, petit commerce, maraîchage, import-export, nouvelles technologies...).

Un responsable d'ONG s'interroge : Il est prouvé aujourd'hui qu'un migrant renvoie l'équivalent d'un tiers de son revenu mensuel dans son pays d'origine. Le reste - les deux tiers - est dépensé en France pour la consommation courante et le paiement des impôts. Qu'on me dise alors qui finance qui dans ce cas ? Le co-développement signifie l'apport des migrants au développement de la France !

Cf. Etienne de Tayo, Afrique Intègre

À l'échelle collective :

4. Les mutuelles de santé : Chaque mois, une cotisation individuelle gérée sous forme de mutuelle rassemblant plusieurs villages assure la prise en charge des frais de santé et les rapatriements de corps des membres de la famille.
5. Les projets de développement : Quels que soient leurs lieux de résidence dans les pays d'accueil, les ressortissants sont parfois rassemblés au sein d'associations de leur village d'origine et mènent des projets religieux (mosquée), sociaux (école, poste de santé, réseau d'adduction d'eau), économiques (banques de céréales, micro-barrage, périmètres agricoles, pistes de désenclavement, télécommunication) et sont en mesure de mobiliser des montants considérables.

Le regain d'intérêt pour les envois de fonds s'explique non seulement par la croissance en volume des transferts de fonds financiers officiels vers les pays à faibles revenus mais aussi par leur importance potentielle pour le développement économique des pays bénéficiaires. Il est essentiel d'intégrer l'analyse de l'impact de ces transferts dans le développement des territoires d'origine mais aussi dans les relations Nord-Sud : l'importance du poids de ces envois dans le calcul du PIB des pays d'origine est à ce titre révélateur : de 10 % (Maroc, Mali) à plus de 20 % (Sénégal, Comores) !

NE COMPTER QUE SUR NOUS-MÊMES !

Pour financer un projet, les ressortissants prennent en charge une étude de faisabilité et à partir des devis sollicités, construisent un budget qu'ils divisent par le nombre de membres en âge et en situation de cotiser pour pouvoir atteindre 100 % de financements propres. Ils lancent un appel à cotisation et l'étalent sur plusieurs mois (voire années).

Ex : Une adduction d'eau potable de 350 000 € - 350 migrants en France (ou en Europe) = 1 000 € répartis sur 12 mois à 85 € / pers./ mois.

POPULATION, MIGRANTS, REMISES ET PIB : DIFFICILES STATISTIQUES...

Pays	Population	Emigrés	Emigrés en France (Janv. 2005*)	Montant M. € / an	%age transferts / PIB	IDH (/177)
Sénégal	12 M	2,5 M	67 000	1 254	19%	156
Mali	13,7 M	4 M	54 000	456	11%	173
Mauritanie	3,2 M	?	20 000 ?	100 ?	3,9%	137
Comores	0,7 M	0,3 M	200 000 Métropole 90 000 Mayotte, Réunion	72	24%	132
Maroc	33,8 M	3 M	625 000	4 074	9%	126

[Sources : *Insee - Ministère de l'Intérieur et ANAEM]

M : Millions - PIB : Produit Intérieur Brut - IDH : Indice de développement humain

NATURE DES TRANSFERTS : FORMELS OU INFORMELS

En fonction de différents critères assez complexes (écarts de change, taux de bancarisation au Nord comme au Sud, taux de couverture de la population par les systèmes de transfert, régularité des statuts des résidents étrangers), les modalités informelles de transfert rivalisent avec les principales formes officielles :

Les opérateurs de transferts formels :

- **Les sociétés de transfert d'argent** : Apparues dans les années 90, elles répondent le mieux aux attentes et ont un monopôle que seule la concurrence permettrait de fragiliser en jouant sur les coûts pratiqués.
- **Les banques** : Par des systèmes de représentation directes ou indirectes dans les pays d'accueil.
- **Le mandat postal... électronique** : Le mandat postal tend à diminuer (rupture de trésorerie, accumulation de dettes) mais lorsque les accords entre Postes sont possibles, le mandat électronique est adapté à la demande.
- **Les institutions de micro-finance** : Intermédiaire entre les STA et les bénéficiaires, elles permettent la densification des réseaux de distribution mais n'ont pas d'impact sur le coût des transferts.

Les opérateurs informels :

- **Par porteur** (système de « la valise ») [60 à 70 % de l'informel] : Cela exige des liens sociaux solides.
- **Par « fax »** : Regroupement en un point de collecte (foyer, commerçant) et redistribution quasi instantanée via un commerçant après identification téléphonique (le « fax » n'est plus trop utilisé).

UNE ÉQUATION À QUATRE INCONNUES ?

Les critères de choix du mode d'acheminement relèvent des contraintes des deux parties : celles des bénéficiaires et celles du migrant.

La décision du bénéficiaire est présidée par les critères de :

- **La rapidité** : Budget à flux tendus ou en raison de situation exceptionnelle, les transferts sont souvent réalisés dans l'urgence.
- **L'accessibilité** : Couverture géographique du réseau de distribution (not. pour les régions rurales enclavées).

La décision du migrant porte sur :

- **L'accessibilité** : Selon les horaires d'ouverture et la densité des points de distribution des réseaux.
- **La sécurité** : Même si celle-ci est souvent assurée par les habitudes acquises, la meilleure sécurité est apportée par les circuits formels.
- **Le coût** : Entre 2 et 20 % du montant du transfert en moyenne, le coût va proportionnellement baisser plus le montant est élevé. Or, l'urgence occasionne la multiplication des petits envois à des tarifs prohibitifs.

EXCLUSION OU DÉPENDANCE : S'APPAUVRIRE ICI DANS L'ESPOIR DE S'ENRICHIR LÀ-BAS ?

L'impact de ces transferts n'échappe pas à certaines contradictions. Si les transferts de fonds des migrants représentent à une échelle macro-économique une source non négligeable de devises, leurs effets sont nombreux et peuvent conduire à des résultats inattendus ou imprévus : dépendance et/ou assistantat des familles au Sud, frein à l'intégration au Nord :

Au Nord :

- Des parcours d'intégration ralentis : précarisation (logement), loisirs des enfants...

Au Sud :

- Logique de consommation : les nouvelles habitudes modifient les styles de vie.
- Phénomène de rente : Réduction de l'offre de travail agricole et contraction de la production.
- Effet inflationniste : Spéculation sur le foncier, sur l'immobilier...

DYNAMIQUES INSTITUTIONNELLES ACTUELLES ET ATTENTES DES MIGRANTS ET DES ACTEURS DU SUD : JE T'AIME MOI NON PLUS...

Trois idées fixes occupent les esprits des responsables institutionnels au Nord :

- L'incitation à la formalisation des transferts en les faisant passer par des systèmes bancaires.
- La diminution du coût de ces transferts.
- Une meilleure valorisation de l'emploi des fonds transférés en orientant notamment l'investissement des migrants vers les secteurs productifs quitte à proposer des systèmes de co-financement de ces projets.

Trois questions sont posées par les partenaires associatifs :

- La problématique de la relève : La première génération de ressortissants arrive à l'âge de la retraite (Maroc, BFS...), « fatiguée du développement » et « lassée d'être les vaches à lait de l'Afrique » et d'être « sans cesse renvoyée aux pays d'origine ». Elle assiste par ailleurs à une baisse de la propension à épargner : quel transfert des compétences acquises – immatérielles ! – aux plus jeunes qui ont leur propre mode de fonctionnement ? Comment aborder ces relations intergénérationnelles spécifiques ? Quelle plus-value des migrants dans les projets de co-développement, au Nord comme au Sud ?
- Les dispositifs de co-financements : Conscients des limites de ces transferts en termes d'intégration en France, les dispositifs de co-financements mis en place par le MAEE/MIINDS, les Fondations Adoma et Aftam et certaines collectivités, viennent changer la donne. Si ces dispositifs répondent en partie aux attentes des migrants, ils interrogent sur la pérennisation d'un système qui a montré certaines limites en termes de développement. Dans un contexte de diminution de l'APD, que signifie cette conditionnalité d'accès aux ressources : faut-il partir en migration pour bénéficier de ces aides ?
- Migrants, acteurs ou partenaires de développement : les migrants qui souhaitent à l'échelle individuelle ou associative mobiliser épargne et/ou savoirs pour le développement de leur territoire d'origine sont toujours confrontés à la question de la maîtrise de ces projets de co-développement : Qui pour porter politiquement et techniquement ces projets, en assurer le montage, le suivi, l'évaluation et la maintenance ? => Le renforcement des partenariats et des mécanismes de concertation entre acteurs du Sud et migrants d'une part et ONG et OSIM d'autre part est le garant de l'avenir des dynamiques de co-développement.

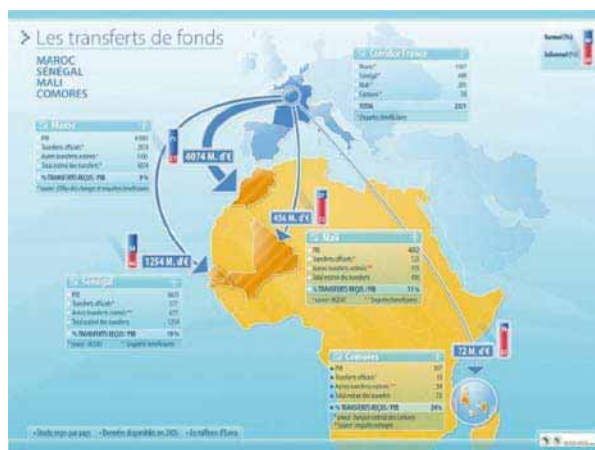
LE 4^{ème} REPAS : LE DIZEURENI

Au Mali, en région de Kayes, l'envoi d'argent aux familles par les migrants a engendré une modification des modes de vie : 7 h. – petit déjeuner – 13 h. – déjeuner – 19 h. Dîner. Un quatrième repas a vu le jour à 10 h. le matin, composé de poisson grillé, de méchoui, de salade et accompagné d'un café...

QUELQUES DATES...

26 juillet 2006 Loi créant le compte épargne co-développement.

20 novembre 2007 Loi créant le livret d'épargne co-développement.



©BAD et MEF, Janv. 2008.

ET POUR ALLER PLUS LOIN...

- Abdelmalek Sayad : *La double absence – Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* (Seuil, 1999, 444 p.).
- Banque Africaine de Développement et Ministère français de l'Economie et des Finances, *Les transferts de fonds des migrants : un enjeu de développement* (Comores, Mali, Maroc, Sénégal, Janv. 2008, 74 p.).
- Caisse d'épargne (Charles Milhaud), *L'intégration économique des migrants et la valorisation de leur épargne* (Sept. 2006, 114 p.).
- CFSI (Aude Penent), *Migration et phénomènes migratoires – Flux financiers, mobilisation de l'épargne et investissement local* (Avril 2004, 135 p.).
- GREM (Frédéric Ponsot), *Le rôle des institutions de microfinance dans l'offre de produits spécifiques aux migrants dans leur pays d'origine* (Déc. 2007, 63 p.).
- GRDR (Eric Force), *Quelle implication promouvoir de la part des migrants dans les outils financiers ?* (Mai 1999, 36 p.).
- www.envoirdargent.org

QUELQUES CHIFFRES...

Transferts dans le monde (2007) : **318 milliards** de dollars dont 240 milliards vers les pays en développement.

Transferts formels : La **2^e** source de financement externe pour les pays en développement (après les investissements directs à l'étranger et devant l'APD).

Les flux depuis la France : **8 à 9 milliards** d'euros (soit l'équivalent de l'APD totale).

Le taux de bancarisation des migrants est élevé en France : **96 %** ont un compte chèque.

Une vingtaine d'étude sur le sujet depuis 2004 !

EU-NOMAD : European Network On Migrations And Development

Le réseau européen sur les liens entre Migrations et (co-)Développement

QUELQUES CONSTATS PRÉALABLES

Les apports des migrations pour le développement sont progressivement devenus un des enjeux majeurs des relations entre les pays européens d'accueil et les pays d'origine des migrants. **Les contributions des migrants sont nombreuses** et prennent des formes multiples, ouvrant ainsi la voie vers des perspectives innovantes de partenariats pour le développement. Toutefois, début 2007, certains constats se sont imposés :

- **Les acteurs de la société civile européenne, qu'il s'agisse des ONG du Nord ou des associations de migrants avaient des difficultés à mettre en place des pratiques répondant aux besoins actuels** des migrants et de leurs organisations (appui, accès aux financements, reconnaissance et visibilité des actions conduites, etc.).
- **Il était important que les ONG du Nord harmonisent leurs pratiques et se positionnent de façon coordonnée face aux enjeux de la migration** et du développement concernant les conditions d'engagement des migrants en faveur du développement des pays d'origine et leur participation au développement des sociétés d'accueil.
- **Il n'existait aucun dispositif ou structure encadrant les initiatives des acteurs du co-développement en Europe.** Le cadre de travail semblait confus et rendait difficile la concertation des ONG approchant les problématiques « migration – développement ».
- **Il n'existe pas d'espace représentatif de confrontation, de valorisation et de dialogue partenarial Nord / Sud.**

HISTOIRE D'UN RÉSEAU EUROPÉEN

Entre avril 2004 et mai 2006, la participation du GRDR à la réflexion au sein des 5 ateliers organisés par le **Conseil de l'Europe – Centre Nord-Sud à Lisbonne** fut l'occasion d'échanger avec d'autres structures européennes sur leurs **expériences d'appui au co-développement** à travers différentes thématiques.

Le GRDR mène plusieurs programmes à dimension européenne avec des structures belge, IRFAM (www.irfam.org), portugaise, Indé (www.inde.org) et italienne, Gao (www.gaong.org). **Pour gagner en lisibilité et en impact**, l'animation de réseau à l'échelle européenne permet de créer de véritables **lieux d'échanges de savoir faire sur les bonnes pratiques de co-développement**.

Ainsi, l'ADER (www.ader.fr) et le GRDR (www.grdr.org) ont co-organisé les 24-25 avril 2007 un forum intitulé « *Migration et co-développement : quels positionnements pour les ONG européennes ?* » qui a réuni 12 ONG de 7 pays européens différents et qui a rassemblé près de 200 personnes à Paris.

Ces ONG fondatrices se sont ensuite réunies à Liège (Belgique) les **1er et 2 octobre 2007** afin de constituer un réseau européen sur les questions de « Migrations-Développement » : l'**EU-NOMAD**.

LES OBJECTIFS D'EU-NOMAD

Les statuts du réseau présentent 4 objectifs :

- 1. Animation** : Développer un réseau d'organisations qui œuvrent en matière de développement en lien avec les migrations (co-développement)
- 2. Capitalisation** : Favoriser les échanges, le développement et l'évaluation des pratiques entre les membres du réseau
- 3. Étude** : Etudier de manière plus générale les politiques et les pratiques dans ce domaine concernant tant le développement des pays d'origine que le développement des pays d'accueil au sein de l'espace européen.
- 4. Plaidoyer** : Elaborer des recommandations à l'égard des décideurs tant au sein des pays membres de l'Union Européenne que des pays d'origine des migrants, ainsi qu'auprès d'organismes internationaux tels que le Conseil de l'Europe, les Nations Unies... et en particulier l'Union Européenne.

Le réseau Eu-NOMAD est donc à la fois :

- 1.** Un centre de capitalisation sur les bonnes pratiques de co-développement,
- 2.** Un lieu d'échanges d'expériences où multiplier les évaluations croisées et la mutualisation des outils et des méthodes et
- 3.** Un laboratoire d'expériences pratiques d'un « co-développement » innovant.

L'ORGANISATION D'EU-NOMAD : ANCRAGE NATIONAL FORT ET DIMENSION EUROPÉENNE RECONNUE !

Pour que le réseau fonctionne et atteigne ses objectifs à l'échelle européenne, il a semblé important qu'il repose sur des assises nationales fortes. **Des plates-formes nationales** vont être constituées rapidement qui regrouperont différents acteurs du co-développement. L'animation des plates-formes se fera dans un premier temps de manière participative et sous la responsabilité d'un membre identifié et volontaire du réseau Eu-Nomad.

Les premiers résultats de cette animation horizontale par pays enrichiront de manière verticale le réseau européen.

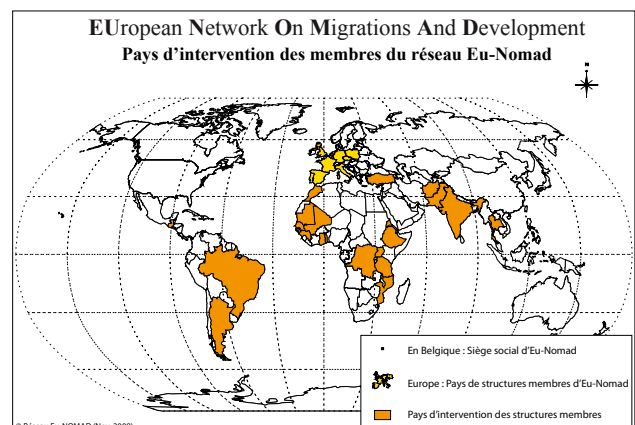
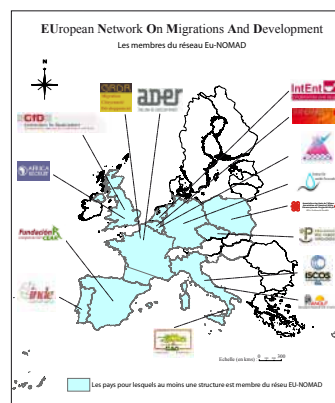
Eu-Nomad est ainsi appelé à s'élargir vers l'ensemble des pays du continent européen.

DEVENIR MEMBRE DU RÉSEAU EU-NOMAD

Les membres peuvent être des acteurs de la société civile (ONG, associations de migrants, instituts de recherche, etc.) ou des acteurs publics (collectivités locales, organisations internationales, etc.). Les organisations animatrices des réseaux nationaux seront sélectionnées sur les bases suivantes :

- Pérennité de l'organisation
- Expertise et actions significatives
- Reconnaissance de l'organisation au niveau national
- Volonté d'implication au sein du réseau Eu-Nomad
- Vision politique et valeurs partagées.

Les configurations peuvent être variables d'un pays à l'autre, mais **le réseau ne sélectionnera pas ses membres selon des logiques de représentativité**. Il préférera une logique de significativité par rapport au terrain : réalisations, reconnaissance, durabilité, sérieux, volontarisme, présence et taille des actions, esprit de recherche dans le domaine, valeurs communes au sujet du co-développement, etc.



LES PARTENAIRES DU RÉSEAU EU-NOMAD : VERS UN NOMAD AU SUD ?

Le réseau Eu-NOMAD souhaite construire des liens étroits avec les partenaires institutionnels français, européens (Union Européenne, Conseil de l'Europe) et à l'échelle mondiale (Nations Unies). A ce titre, Eu-NOMAD a été impliqué des 1 à 4 décembre 2008 dans l'organisation de la foire pour le lancement de l'initiative conjointe ONU-UE (cf. www.migration4development.org) : le réseau a animé les ateliers de travail et disposé d'un stand qui a permis d'accueillir une centaine de personnes invitées (associations européennes mais aussi du Sud). Eu-Nomad a enfin organisé un side event (événement parallèle) pour présenter ses raisons d'être, ses objectifs et ses pratiques.



Par ailleurs, le réseau Eu-Nomad est proche de Concord (www.concordeurope.org) et d'autres réseaux impliqués sur les problématiques migratoires (Droits - Migreurop, Racisme – ENAR, Sans-papiers - PICUM...).

En 2009, Eu-NOMAD sera intéressé et volontaire pour accompagner l'émergence d'un ou de plusieurs réseaux d'acteurs mobilisés sur ces problématiques au Sud.

BUREAU DU RÉSEAU EU-NOMAD

Association ASBL - Droit belge - Bureau mis en place en oct. 2007

■ Présidence : IRFAM (Belgique) :
Siège : 65 rue de la pacification, B 1000 Bruxelles
Tel : +32 (0) 4 221 49 89 - info@irfam.org

■ Vice-présidence :
GRDR (France) :
66-72 rue Marceau, 93 100 Montreuil
Tel : +33 (0) 1 48 57 75 80 – grdr@grdr.org

■ Trésorerie :
CFD (G-B) :
Meridian Gate, 219 Marsh Wall, Londres E149FJ
Tél : +44 (0) 207 537 73 69 - info@cfdnetwork.co.uk

■ Secrétariat :
ADER (France) :
53 rue Edouard Vaillant, 93 100 Montreuil
Tel : +33 (0) 1 43 60 54 43 - aderfrance@gmail.com

EXEMPLE : LA PLATE-FORME FRANÇAISE...

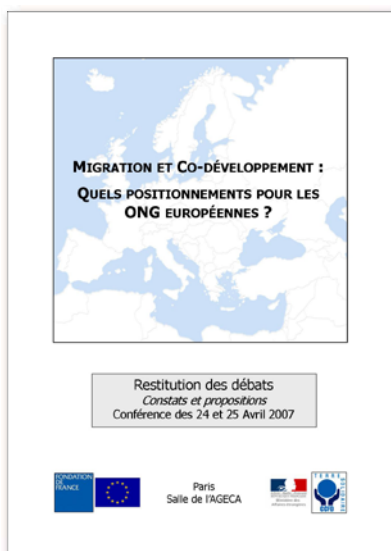
Pour la plate-forme française, deux rencontres ont pu être organisées en 2007-2008 rassemblant une demi-douzaine de structures (IDD, M&D, Touiza, ADER, ENDA-Europe, PS-Eau, GRDR). En 2009, le temps sera consacré à la formalisation du mode d'organisation de cette plate-forme, à l'élargissement à des membres potentiels (ID-Méditerranée, Cimade...) et à d'autres réseaux existants (Grid, Forim, Fojim, France-Amérique Latine...), et à l'identification de responsabilités partagées.

EXTRAIT DES STATUTS DU RÉSEAU

Art. 3 : L'association a pour objet de développer un réseau d'organisations qui œuvrent en matière de développement en lien avec les migrations (co-développement). Elle favorisera les échanges, le développement et l'évaluation des pratiques entre les membres du réseau, et étudiera de manière plus générale les politiques et les pratiques dans ce domaine ; concernant tant le développement des pays d'origine que le développement des pays d'accueil au sein de l'espace européen.

A partir des éléments de cette démarche, l'association se fixe pour finalité d'élaborer des recommandations à l'égard des décideurs tant au sein des pays membres de l'Union Européenne que des pays d'origine des migrants, ainsi qu'auprès d'organismes internationaux tels que le Conseil de l'Europe, les Nations Unies... et en particulier l'Union Européenne. Elle peut aussi nouer toute collaboration utile auprès de ces organismes.

Pour ce faire, l'association peut mener toute action (d'information, sensibilisation, formation, recherche, événement public...) qui favorise le développement social, économique, culturel et politique et qui se fonde sur une collaboration avec les migrants installés en Europe. Elle peut soutenir, accompagner, former, sensibiliser tout acteur œuvrant pour un développement socio-économique, politique et culturel dans les pays d'origine et d'accueil des migrants; et en particulier les migrants et leurs associations.



ET POUR ALLER PLUS LOIN...

- Actes du forum européen : **Migration et développement : quels positionnements pour les ONG européennes ?** (Avril 2007, 34 p.).
- Présentation de l'histoire du réseau Eu-NOMAD, **Mise en réseau des acteurs du développement en lien avec les migrations en Europe : Objet – Objectifs – Structure – Méthode – Membres** (Mars 2008, 9 p.).
- Statuts, plaquette, cartes du réseau (disponibles au GRDR).

QUELQUES CHIFFRES...

16 structures de type ONG membres du réseau (2008)

10 pays européens représentés (2008)

Un projet d'animation du réseau financé par l'UE (ligne 21.03.01/02, 75% financements acquis) pour 2009-2010

3 autres réseaux identifiés :

- Migreurop : www.migreurop.org
- ENAR : www.enar-eu.org
- PICUM : www.picum.org

QUELQUES DATES...

24/25 avril 2007	Forum à Paris « Migration et co-développement : quels positionnements pour les ONG européennes ? »
1 ^{er} et 2 octobre 2007	Assemblée générale constituante du réseau [Statut ASBL de droit belge].
27 juin 2008	Présentation d'Eu-NOMAD au forum du CRID Enjeux et pièges du co-développement.
1 - 4 décembre 2008	Participation active à la Foire « Migrations for development » organisée à Bruxelles (Initiatives conjointes UE-ONU).
5 décembre 2008	1 ^{ère} AG ordinaire du réseau à Bruxelles.
2009 - 2010	Renforcement et pérennisation du réseau aux échelles nationales et européenne.

ANALYSE D'UNE VINGTAINNE DE CAS PRATIQUES

CARTE DES PROJETS

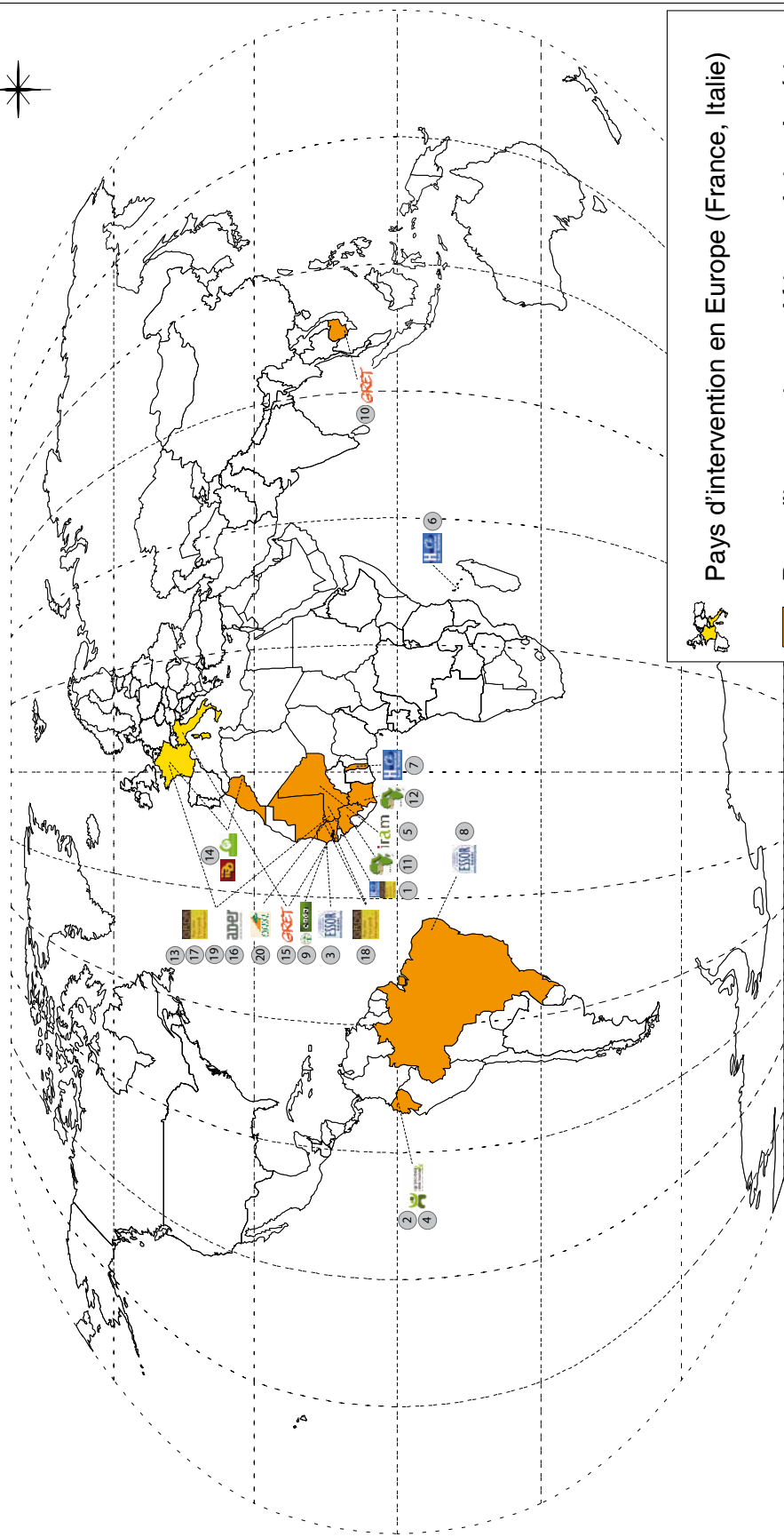
TABLEAU DES PROJETS

FICHES DES PROJETS

CARTE DES PROJETS

Journée "Migration et développement des territoires : quels enjeux pour nos pratiques de coopération ?"

Carte des projets des membres du G.I.



© Groupe Initiatives (Mars 2009)

TABLEAU DES PROJETS

N° de fiche	Pays concerné(s)	Intitulé du projet	Structure porteuse lors de la journée	Domaine de développement abordé	Types de mobilités abordés	Plus-value des mobilités ?		Valorisation de cette plus-value par la structure ?		Remarques
						Positive	Négative	Positive	Négative	
Choisir/subir l'émigration										
01	Mali	La gestion des ressources en eau à Sandaré	GRDR, HSF	Gestion des ressources naturelles	Migrations internationales Sud-Nord	Financière, partenariale.	Politique : à approfondir	Efficacité technique renforcée	Evaluation difficile des impacts des projets sur les dynamiques migratoires.	
02	Equateur	Projet Micuni d'appui aux projets territoriaux des communautés indiennes de Tixan	AVSF	Développement local économique, amélioration des conditions de vie	Migrations saisonnières	Compétences acquises en formation		Efficacité professionnelle renforcée.	-Un objectif essentiel du projet : ne pas subir l'exode rural.	Formations pour améliorer les conditions de migration. Féminisation du territoire prise en compte.
03	Cap Vert	Projet de développement rural dans le Concelho de Porto Novo, île de Santo Antão.	ESSOR	Développement local via la production agricole, la transformation agro-alimentaire	Exode rural, migrations régionales et internationales	Financière	Implication en aval du projet uniquement	Perspective : éducation au développement via marché éthique.	Un objectif essentiel du projet : ne pas subir l'émigration.	Diaspora identifiée comme destinataire des produits agricoles
04	Equateur	Canar	AVSF	Développement de l'irrigation paysanne, appui à l'agro-écologie et au tourisme communautaire	Exode rural, migrations internationales	Financière : rénovation de l'habitat		Plus-value simplement constatée		Adaptation du projet aux conséquences de l'émigration sur le territoire d'origine, sans jugement de valeur.
05	Mali	Projet PADL d'appui au développement local dans la région de Gao	IRAM	Relance d'activités socio-économiques, maintien de la paix	Exode rural, migrations internationales Sud-Sud.	Participation Financière (dont fiscale) Compétences lors de retours.	Politique : non abordée	Efficacité des investissements des migrants renforcée.		
06	Comores	Alimentation en eau potable de la région de Oichili, Grande Comore	HSF	Adduction d'eau potable	Migrations internationales Sud-Nord	Financière, partenariale, plaidoyer politique auprès du gouvernement.	Efficacité : sortie progressive de l'assistanat aux familles	- Efficacité technique renforcée, Efficacité (financements complémentaires).		Les migrants sont à l'initiative du projet.
07	Togo	Alimentation en eau potable de la région de Dzogbegan, Togo	HSF	Adduction d'eau potable	Migrations internationales Sud-Nord	- Financière, -politique (décision technique)		- Efficacité technique renforcée. - Durabilité assurée du projet via des partenariats.		- Les migrants sont à l'initiative du projet. - Certains concrétisent via le projet un retour au moment de la retraite.
Choisir/ subir l'immigration										
08	Brésil	Projet de formation professionnelle et accès à l'emploi dans la Paraíba	ESSOR	Réduire la vulnérabilité des populations via l'insertion professionnelle	Immigration et émigration dans les espaces de transit, exode rural, migrations régionales	- Compétences acquises en formation		Efficacité du projet dans l'insertion renforcée (professionnelle et droits) - Education à la citoyenneté	Un objectif principal : l'endiguement des flux migratoires vers les grands centres urbains.	Le projet participe à la mise en réseau des territoires de transit parmi l'espace de la migration.
09	Afrique (20 pays)	Le Mouvement Africain Enfants et Jeunes Travailleurs (MAEJT)	ENDA	Réduire la vulnérabilité des jeunes par la connaissance de leurs droits	Exode rural, migrations inter-urbaines en Afrique de l'Ouest	- Compétences : savoirs juridiques		- Sécurisation de la mobilité sur tous les territoires. - Education à la citoyenneté	Le point de départ du projet : limiter « l'exode précoce ».	Accompagnement en réseau et information sur les droits et l'insertion
10	Cambodge	Assurance santé pour les ouvrières textiles à Phnom Penh	GRET	Amélioration de la santé par une assurance santé	Migrations de travail, des campagnes vers les villes, dans le textile.	- Financière : remises en santé à la famille. - Partenariale : insertion dans les réseaux sanitaires de la ville d'accueil	- Politique : pas abordée. - Plaidoyer auprès des familles : volontaire et en fin de projet.	- Efficacité renforcée (cotisation santé) - Durabilité via la constitution de partenariats.	Les migrantes sont avant tout identifiées comme ouvrières dans le textile. Territoires d'origine pas abordés frontalement pour l'instant.	
11	Guinée	Projet piscicole de Guinée forestière	APDRA-F	Amélioration des conditions de vie par la mise en valeur diversifiée des bas fonds et le renforcement des dynamiques sociales de la pisciculture artisanale.	Réfugiés, migrations de retour	- Compétences en pisciculture, acquises en migration, valorisées lors des retours. - Plaidoyer pour la pisciculture auprès des populations		- Efficacité renforcée	Les pas de temps ne permettent pas d'aborder les camps de réfugiés (développement vs. urgence).	
12	Côte d'Ivoire	Projet piscicole Centre Ouest	APDRA-F	Amélioration des conditions de vie par la mise en valeur diversifiée des bas fonds et le renforcement des dynamiques sociales de la pisciculture artisanale.	Fronts pionniers	- Compétences linguistiques dans la concertation - Plaidoyer auprès des autorités locales.		- Efficacité du projet renforcée par l'accent mis sur la traduction.	Les territoires d'origine ne sont pas abordés, si ce n'est par les langues et cultures qui en proviennent.	Travail principalement avec les enfants des migrants.

N° de fiche	Pays concerné(s)	Intitulé du projet	Structure porteuse lors de la journée	Domaine de développe- ment abordé	Types de mobilités abordés	Plus-value des mobilités ?		Valorisation de cette plus-value par la structure ?		Remarques
						Positive	Négative	Positive	Négative	
Agir ici et là-bas : les migrants dans la coopération internationale. 1/ Coopération décentralisée										
13	France, Mali	Coopération décentralisée Villetaneuse - Koniakary	Municipalité de Villetaneuse, GRDR	Développement local et social des deux communes	Migrations internationales Sud-Nord	- Politique : ambassadeurs au nom de la commune - Partenariale - Education au développement.		- Pertinence du rôle des migrants renforcée, - Education à la citoyenneté.		Reconnaissance des identités multiples des migrants.
Agir ici et là-bas : les migrants dans la coopération internationale. 2/ Migrants présents ici et là-bas ?										
14	Maroc, France	La fédération des associations de Fiquig Maroc en France	FAF-MF, IDD	Développement local de la province oasienne de Fiquig	Migrations inter et intra-nationales, nomadisme	- Financière, - partenariale, - compétences - plaidoyer (promotion du territoire). Plus-value sur le temps long.		Durabilité et pertinence renforcées par la constitution en fédération.	Efficacité parfois freinée par le foisonnement des initiatives.	La fédération devient un interlocuteur unique dans les partenariats.
15	Sénégal, Italie	Projet de micro-finance habitat au Sénégal	GRET	Amélioration des conditions de vie + du secteur financier sénégalais : services financiers adaptés aux projets immobiliers des migrants	Bénéficiaires : migrants sénégalais installés en Italie.	- Financière, au niveau individuel.		- Efficacité renforcée par des crédits.		Le projet promeut une vision de l'espace migratoire comme un tout – les migrants n'ont en effet qu'un budget à gérer parmi les territoires !
16	Mali	Projet habitat et crédit	ADER	Réduire la pauvreté par l'accès à un logement.	Migrations internationales Sud-Nord	- Financière, - Compétences (participation au montage technique) - Plaidoyer auprès des populations pour des constructions durables (matériaux locaux)		- Efficacité renforcée par des crédits - Efficacité par une gestion concertée de la construction.		
17	France, bassin du fleuve Sénégal	Migrants, porteurs de projets économiques	GRDR	Sur les 2 territoires : - Insertion économique et sociale des migrants. - Développement d'activités génératrices de revenus, créatrices d'emplois	Migrations internationales Sud-Nord	- Financière - Compétences techniques		- Efficacité : information sur l'accès au crédit - Efficacité renforcée par la gestion des projets - Education au développement et à la citoyenneté	Suivi-évaluation des projets sur les 2 espaces et dans le temps long à renforcer	
18	Mali, Mauritanie	Projet d'aménagement concerté du bassin du Karakoro	GRDR	Aménagement concerté d'un bassin de vie, développement local	Migrations régionales transfrontalières	Circulation des compétences, des informations, des produits.	Partenariale : encore à mettre en place (migrants en Europe)	Facilite directement les mobilités	Temps long de mise en place ne correspond pas au temps quotidien des mobilités dans la zone.	Privilégier les rapports de proximité plutôt que l'échelle nationale.
19	France, Mali	Lettres vidéos de prévention du VIH-Sida	GRDR	Prévention sanitaire en France et au Mali	Migrations internationales Sud-Nord	- Compétences : du rôle de bénéficiaires à un rôle d'acteurs de prévention. - Partenariale.		- Pertinence du rôle des migrants renforcée. - Education au développement sanitaire et à la citoyenneté.		

LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU dans la commune de Sandaré - Mali.

Les approches d'HSF et du GRDR (TKLM)



Les projets approchent les **migrations internationales Sud-Nord**, et les mobilités des acteurs au Mali. Nous nous concentrons sur les aspects des projets qui concernent la gestion des ressources en eau. Les projets passent en 2007 de l'échelle du village (HSF) à celle de la commune pilote pour un bassin versant entier (programme TKLM du GRDR). L'objectif, pour les ONG comme pour les associations de ressortissants de la commune de Sandaré en France, réside dans **l'amélioration des conditions de vie sur place, la valorisation du bassin comme espace de vie.**

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

HSF : 2005-2007

TKLM (GRDR) : 2007-2009

Initiateurs :

HSF : Les migrants créent le lien entre HSF et le village

TKLM : Populations du bassin versant, identification par le GRDR

Bénéficiaires :

TKLM : Les élus, la société civile, les utilisateurs des ressources naturelles de la commune de Sandaré (commune pilote) et plus généralement du bassin versant.

Objectifs :

HSF : Le développement du village par la disponibilité de l'eau.

TKLM :

- la population du bassin versant TKLM valorise durablement et équitablement son potentiel agro-sylvo-pastoral.
- Aménagement des eaux de surface et gestion des ressources naturelles.

Objectifs spécifiques TKLM :

- Préservation et valorisation des ressources naturelles
- Amélioration de la sécurité alimentaire
- Amélioration de la gouvernance locale.

Activités réalisées :

HSF : Construction et amélioration d'un barrage, appui à l'activité de maraîchage des femmes

TKLM : Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

- Diagnostic hydrologique des bas-fonds
- Réalisation des aménagements : 3 seuils maçonnés, 1 diquette filtrante, 4 bouchons pierreux

Partenaires :

HSF : Mairie de Sandaré, association de migrants des villages, comité de jumelage Draveil-Sandaré ;

TKLM : en plus, ADR, ONG Helvetas, collectivités territoriales, Agence de l'Eau Artois Picardie, SIARCE (Essonne), services déconcentrés de l'Etat, Comité de suivi régional.

Dont bailleurs :

HSF : Les ressortissants

TKLM : la Fondation Ensemble, UE, AEAP, SIARCE, les communes

Budget :

TKLM global : 998 307 euros.

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DES PROJETS

- Le projet HSF est actuellement à l'étape de **capitalisation**, le TKLM avance dans la mise en œuvre.
- Rôle des structures dans les projets : HSF est venu en appui technique ponctuel et a piloté l'étude de faisabilité. Le GRDR Kayes est l'opérateur du TKLM.

1.1. Identification du projet

Les problématiques du Sahel en région de Kayes → raréfaction de l'eau, progression de l'érosion et de la **désertification**. Tensions fortes autour des enjeux liés aux ressources naturelles.

Après l'effondrement d'un 1^{er} **barrage**, financé par les migrants au début des années 2000, les acteurs du village de Koronga recherchent un **partenaire technique**.

HSF : Prise de contact entre HSF et le leader de l'opposition municipale à Sandaré par l'intermédiaire des migrants (**enjeu politique** de traitement inégalitaire des territoires mis en lumière par ce leader).

TKLM : La commune de Sandaré est identifiée comme commune pilote pour le programme à l'échelle du bassin versant. La gestion de l'eau est assurée par un système de **concertation** multi-acteurs..

1.2. Conception du document projet

HSF : Les migrants en France sont à l'**initiative** du projet de 2^e barrage.

TKLM : Les migrants sont mentionnés comme partenaires du projet dans le document : ils sont incités à prendre une part active au projet.

1.3. Financement

HSF : Les migrants **financent** le ciment et les fers à béton du 2^e barrage.

TKLM : Les migrants suivent à distance les activités et s'intéressent à leur impact sans implication financière.



1.5. Suivi - Evaluation

HSF : C. Lespinats travaille au montage d'une évaluation vidéo (janv 2009), à la demande et à partir du matériau tourné par les migrants, dans une optique de capitalisation et de valorisation du projet de barrage pour faire naître de nouveaux partenariats.

TKLM : La restitution de l'avancée des travaux aux migrants et aux partenaires se fait lors des missions du maire. (2007).

1.4. Mise en œuvre

HSF : Les migrants **financent** les matières premières. La main d'œuvre, locale, se déplace depuis plusieurs villages autour de Koronga. La dynamique communale est naissante.

TKLM : Les migrants sont informés officiellement de l'avancée du projet lors d'une « **mission double espace** » du maire de Sandaré en France (avril 2007). Cette mission, organisée par le GRDR (EDUCODEV) facilite la **concertation** et permet aux migrants de garder un lien étroit avec les dynamiques de développement de leur région d'origine.

LOCALISATION

Bassin
Térékollé-Kolimbiné
Lac Magui (TKLM)



2. LES PROJETS PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

La région comporte une **tradition d'émigration** ancienne, qui passe du saisonnier à l'international progressivement dans les années 1950. Elle est déterminée pour partie par les fortes sécheresses.

L'**aménagement hydraulique** a également suivi une progression sur le temps long, suivant les partenariats, les infrastructures et les possibilités ponctuelles de financement. Par exemple :

- Un puits dans le village de Sandaré construit depuis 10 ans impliquant le comité de jumelage de Draveil – Sandaré.
- La construction par 3 fois d'un barrage pour sa pérennisation dans les années 2000 à Koronga (migrants, HSF, GRDR)

2.2. Les projets dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

Mali : village de Koronga, commune de Sandaré, bassin du TKLM

C'est l'espace au cœur des projets.

HSF :

A Koronga : → Etude de faisabilité, mise en œuvre de la construction du barrage, suivi des conséquences : maraîchage possible une fois le 2e barrage en place car l'eau est disponible toute l'année.

→ L'évaluation vidéo provient de la circulation des migrants sur ce territoire.

TKLM :

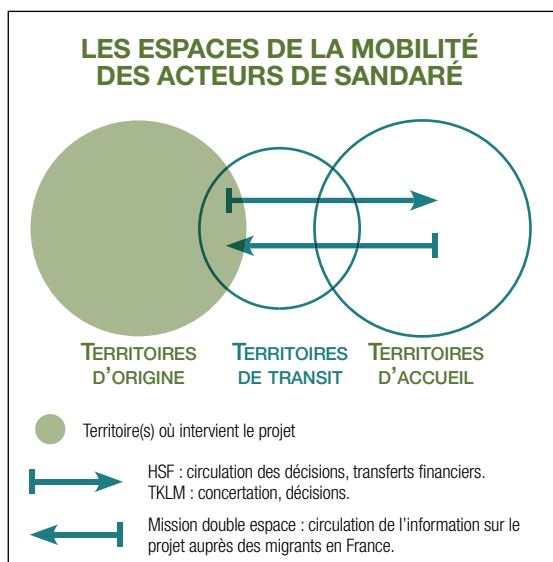
Etude de faisabilité :

→ Diagnostic hydrographique et plus généralement environnemental.

→ Choix des sites prioritaires

Mise en œuvre :

- Dans le bassin en général :
 - Instances de concertation et de décision
 - Définition de règles de gestion pour anticiper les conflits (entente foncière)
 - Réalisation des aménagements par les populations bénéficiaires (formation de maçons)
 - Commission de Gestion des Ressources Naturelles, au-delà de l'eau
- A Sandaré :
 - Retenues d'eau, ouvrages anti-érosifs, puits pastoraux, seuils maçonnés
 - Forte mobilisation de la population sur place.



Territoires d'accueil :

France, région parisienne

HSF : La mobilisation pour les projets là-bas amène les ressortissants à se **constituer en association communale** : l'ARCS, Association des Ressortissants de la Commune de Sandaré (2002) → Les partenariats sont facilités.

TKLM : La **mission double espace** du maire en 2007 permet la rencontre des partenaires du projet et de la commune, migrants compris. L'information et les instances de décision circulent à travers la mobilité physique des élus.

Territoires de transit / espace-relais :

Bamako

Les missions partenariales s'effectuent également dans le sens Nord-Sud : à Bamako, un voyage d'échange permet aux élus de la commune de **rencontrer les partenaires** du Nord-Pas-de-Calais (PNR de l'Avesnois, AEAP) en 2008.

SYNTHÈSE

Le rôle des migrants dans le déroulement de cette dynamique pour la ressource en eau se décline de bailleurs à celui d'acteurs intégrés au processus de concertation lors de missions double espace.

Les ONG **valorisent** l'implication des migrants dans les projets qui concernent leurs territoires d'origine, **sans être en mesure d'évaluer les impacts** de ces projets sur les dynamiques migratoires :

l'aménagement comme frein à la migration ? A quelle situation de référence se reporter (avant projet, sans projet) ? Prendre part à des concertations renforce le poids politique des migrants dans ces projets.

DOCUMENTS CONSULTÉS SUR LE PROJET :

Documents : vidéo de capitalisation disponible à HSF, documents projet TKLM, CR d'activités disponibles au GRDR.

PERSONNES RESSOURCES :

Christian Lespinats (HSF) clespinats@noos.fr ;

Mamadou Diarra (GRDR Kayes) : Mamadou.diarra@grdr.org



PROJET MICUNI

Dynamisation économique d'un territoire indien



Le projet appréhende les **migrations saisonnières masculines** des paysans de la paroisse de Tixán, qui se rendent en ville (Quito, Guayaquil, Cuenca) pour travailler en maçonnerie, mécanique, menuiserie, boulangerie ou comme porteurs sur les marchés.... Par ailleurs, les migrations internationales sont en augmentation dans la région depuis 2004, à destination de l'Espagne et des Etats-Unis.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

1^{ère} phase : 2002-2005 - 2^{ème} phase : 2005-2007 (PRODETERRA)

Initiateurs :

AVSF et CESA (ONG équatorienne)

Bénéficiaires :

38 communautés paysannes indiennes, 1700 familles

Objectifs :

Dynamiser la vie économique de ce territoire d'altitude et améliorer les conditions de vie des familles résidentes via :

- L'amélioration de l'accès à l'eau potable et l'eau d'irrigation
- La protection des zones fragiles (terres d'altitude)
- Le développement de l'accès à de nouveaux services (restauration, reprographie, centre de services informatiques etc.) et renforcement de la pluri-activité
- L'accès au crédit
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux pour une participation active au développement local
- L'intensification de l'élevage et l'appui à la transformation du lait

Quelques activités menées et résultats :

- Construction de 16 réservoirs de stockage d'eau construits et de systèmes d'irrigation par aspersion bénéficiant à 150 familles
- Création de micro -entreprises : 2 fromageries, 1 centre informatique, 1 restaurant
- Formation diplômante (maçonnerie, menuiserie...) de 200 personnes entre 2002 et 2006
- Formation sur l'amélioration de l'élevage de cochons d'Inde de 30 familles
- Création de services de santé vétérinaire (formation d'auxiliaires vétérinaires)

Partenaires :

Communautés paysannes, municipalité d'Alausí, conseil provincial de Chimborazo, ONG locales, coopératives de crédit.

Bailleurs : UE, MAE, municipalité d'Alausí, Agroaccion allemande

Budget :

1 030 000 € (2002 -2007)

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET MICUNI

AVSF a mis à disposition un assistant technique au sein de l'ONG partenaire CESA entre 2002 et fin 2007. Depuis fin 2007, le projet MICUNI est officiellement terminé, cependant, depuis début 2008, l'ONG équatorienne CESA appuie la création d'un centre municipal de formation professionnelle et d'une « couveuse » de micro entreprises.

1.1. Identification du projet

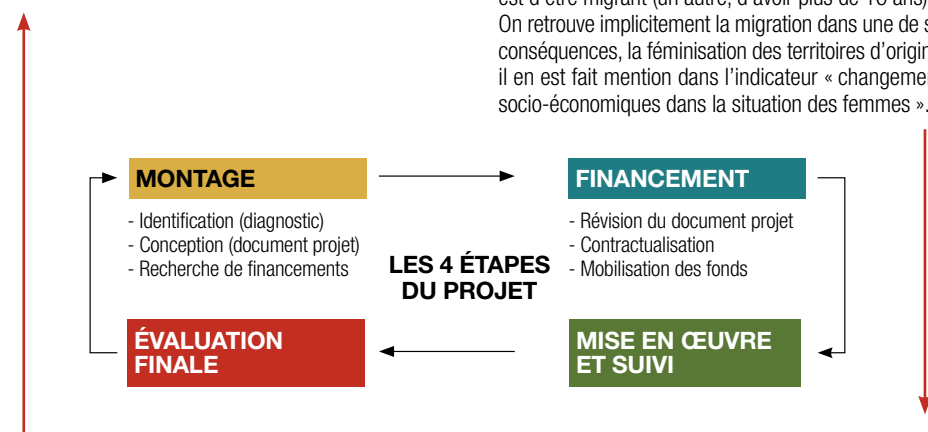
Le système familial et le système d'activités pris en compte comprennent de fait la migration. Cela se traduit dans le repérage des acteurs, dans l'identification d'une situation de départ façonnée par l'absence régulière des hommes.

1.2. Conception du document projet

La migration est mentionnée (doc. Sur la période 2002-2005 et 2005-2007). : Indicateur : « Impact sur la situation économique et les conditions de vie des familles paysannes ». Résultat : « Migration mieux rémunérée pour les 200 personnes formées en maçonnerie, menuiserie etc. ».

Dans l'activité de formation, un des critères d'accès est d'être migrant (un autre, d'avoir plus de 16 ans).

On retrouve implicitement la migration dans une de ses conséquences, la féminisation des territoires d'origine : il en est fait mention dans l'indicateur « changements socio-économiques dans la situation des femmes ».



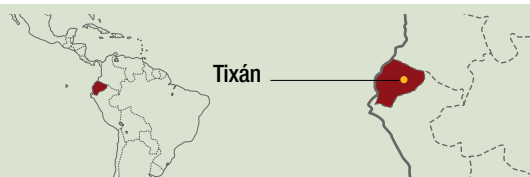
1.4. Suivi

L'étape de suivi a permis de proposer des formations pour l'artisanat et les services locaux aux femmes puisqu'en définitive, n'émigrant pas, ce sont elles qui assument les responsabilités de différents négoce (boulangerie, épicerie etc.)

1.3. Mise en œuvre

Certaines ONG locales ont reproché au projet d'inciter les gens à émigrer, via la réalisation de formations destinées à améliorer les conditions de migration temporaire des hommes. Or, le projet repose aussi sur « l'offre d'opportunités de vie » à Tixán, par d'une part l'amélioration des conditions de production agricole et de transformation (accès à l'eau d'irrigation et à l'eau potable, appui à la transformation du lait et création de fromageries familiales) et d'autre part par l'appui à la création de nouvelles activités économiques : boulangerie, restaurant, service de reprographie etc. Finalement, entre volonté de frein et incitation, les migrations ont été appréhendées comme une donnée du contexte, sans jugement de valeur.

LOCALISATION



2. LE PROJET MICUNI PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les deux temps des migrations face au temps du projet de développement territorial

Le projet a été mis en œuvre sur six ans, période durant laquelle les migrations suivent un cycle saisonnier (2 mois) pour les hommes possédant une exploitation de poly-culture-élevage. Les autres migrants, qui ont moins de terres ou n'ont pas accès à l'irrigation, sont souvent absents huit mois de l'année. Plus de 60 % du revenu du foyer provient alors d'activités extra-agricoles.

La migration internationale, qui offre des espoirs de revenus nettement supérieurs aux revenus locaux, devient significative en 2004 et touche principalement les familles plus aisées, qui ont la capacité de s'endetter pour un montant de 10 à 15 000 dollars. Ce type de migration s'amplifie les années suivantes, une fois les réseaux familiaux constitués dans les pays d'accueil (Espagne et Etats-Unis). Le projet MICUNI n'a pas abordé cette nouvelle donne.

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

Paroisse de Tixán, canton Alausi, province du Chimborazo..

C'est l'espace au cœur du projet (objectifs, activités, impacts). D'autres projets d'AVSF dans la région de la Sierra (Cañar, etc.).

1. Approche des causes de la migration :

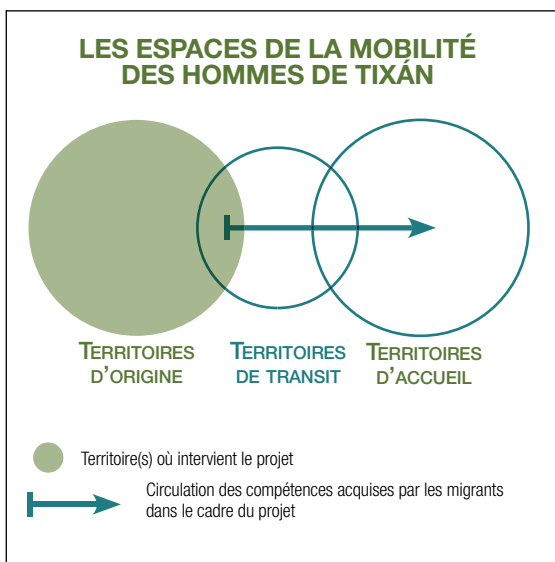
Pauvreté et appauvrissement des familles
>> combinaison de diverses stratégies de sécurité alimentaire via la dotation en moyens de production, la gestion concertée des ressources naturelles (eau, pâturages), la consolidation des filières agricoles, la création d'activités non agricoles et de services.

2. Approche des conséquences de l'émigration :

Féminisation des espaces ruraux
>> investissement dans la filière lait, dont les femmes sont traditionnellement responsables, et accompagnement des femmes dans les instances de représentation.

Manque de main-d'œuvre

>> orientation vers des systèmes de cultures ou d'élevage adaptés, comme l'élevage de cochons d'Inde ou l'élevage bovin.



Territoires d'accueil :

1. Les villes équatoriennes

- Pas d'activités du projet directement sur ces territoires.

- Impacts : via la circulation des compétences. Les formations professionnelles, dispensées par un centre d'Etat, permettent aux migrants de mieux valoriser leur savoir-faire en ville, de trouver du travail plus rapidement et surtout d'être mieux rémunéré.

2. L'Espagne, les Etats-Unis

- Pas d'activités du projet directement sur ces territoires.

3. Tixán

Du point de vue de la main-d'œuvre recrutée à l'extérieur auparavant

Impacts du point de vue de la main d'œuvre recrutée à l'extérieur auparavant : réduction de l'immigration saisonnière, car les formations en maçonnerie permettent de recruter la main d'œuvre locale.

Territoires de transit :

Les villes équatoriennes.

Dans le cadre des migrations internationales, les territoires d'accueil deviennent territoires de transit.

- Pas d'activités du projet directement sur ces territoires.

SYNTHÈSE

La mobilité, qui, dans ce contexte, va de pair avec la pluriactivité, a été prise en compte dès la phase d'identification du projet par AVSF et CESA. De par ses actions de formation professionnelle, ce projet participe à la circulation des compétences à travers l'espace global de la migration. Sans porter de jugement de valeur, il œuvre à la fois à l'amélioration des conditions de vie sur les territoires d'origine et à celles en migration. Dans la perspective retenue, les mouvements migratoires font partie intégrante des stratégies des communautés paysannes de montagne afin d'assurer leur développement et leur survie. Le projet doit désormais intégrer les évolutions de la mobilité : aux migrations saisonnières se sont ajoutées, et parfois substituées, les migrations internationales, celles-ci apportant non plus un revenu complémentaire mais des remesas (transferts d'argent) réguliers et indispensables aux familles.

DOCUMENTS CONSULTÉS SUR LE PROJET :

- Document projet, évaluations intermédiaire et évaluation finale, capitalisation sous forme de vidéo.
- Site Internet : www.avsf.org, rubriques documentation et téléchargements.

PERSONNES RESSOURCES :

Christophe Chauveau c.chauveau@avsf.org et Sylvain Bleuze s.bleuze@avsf.org



PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DANS LE CONCELHO DE PORTO NOVO

Ile de Santo Antão, Cap-Vert



Le projet intervient en milieu rural auprès de petits agriculteurs / éleveurs de Porto Novo, un territoire marqué par des sécheresses récurrentes, une activité agricole vulnérable et des **traditions migratoires intra et inter-îles**, ainsi qu'internationales (Europe). **L'exode rural** (notamment en direction de la ville de Porto Novo) s'intensifie depuis les 15 dernières années.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

2006-2010 (1ère expérience d'ESSOR au Cap-Vert)

Initiateurs :

ESSOR, Atelier Mar (ONG cap-verdienne)

Bénéficiaires :

20 communautés rurales / 350 familles de petits paysans

Objectifs :

Contribuer à la réduction de la pauvreté au travers du renforcement des capacités des producteurs et des associations locales dans la recherche d'alternatives techniques et organisationnelles et dans leur meilleure contribution au développement local, via :

- Renforcement des systèmes de production agricole (agriculture, élevage)
- Développement de groupes de transformation agro-alimentaire organisés en réseau et insérés dans l'économie solidaire
- Valorisation des ressources naturelles et humaines locales

Activités :

- Programme de formation et expérimentations paysannes participatives au long des 2 ans (agriculture, élevage, transformation agro-alimentaire)
- Appui à l'émergence et au développement de micro-entreprises de transformation agro-alimentaire (fruits, tisanes, poivre rose,...) ; actions de promotion des produits, de marketing, et fourniture d'intrants / emballages et contrôle de qualité
- Appui à l'organisation de foires agricoles
- Appui au montage et à la mise en œuvre de petits projets à caractère productif

Partenaires :

Atelier MAR, communautés rurales, associations de développement local, Municipalité de Porto Novo, Ministère de l'Agriculture

Bailleurs :

Commission européenne, Coopération française, fondations privées

Budget :

934 220 euros

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

Après une 1^{ère} phase de formations et expérimentations de plus de 2 ans, le projet en est actuellement à la phase de consolidation des acquis.

ESSOR apporte un appui technique à l'ONG cap-verdienne qui est opérateur sur le terrain (mise à disposition d'un assistant technique, coordinateur du projet).

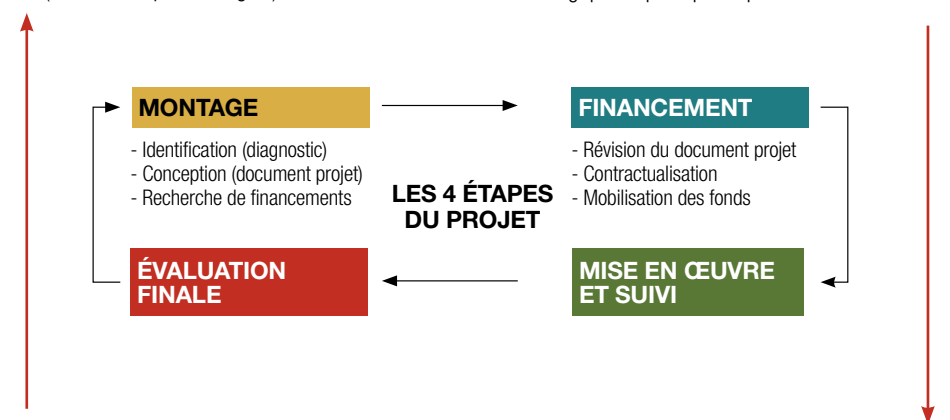
1.1. Identification du projet

Les systèmes de production sont très vulnérables aux sécheresses récurrentes, qui occasionnent un **exode rural subi** vers des villes / îles où règnent sous-emploi et chômage. La recherche d'alternatives économiques viables est la clé **pour que les populations rurales puissent se maintenir**. Les **femmes chef de foyer** sont nombreuses (hommes en partie émigrés).

1.2. Conception du document projet

La migration est mentionnée comme alternative peu probable pour la plupart des paysans : « Les possibilités d'émigration sont aujourd'hui très réduites et [...] la plupart des petits paysans devra encore pendant longtemps continuer à subsister de leur activité agricole ».

La conception du projet vise à **limiter l'exode rural** en augmentant les revenus dans les communautés. Le cadre logique ne parle pas explicitement de mobilité.



1.4. Suivi :

La mobilité n'apparaît pas dans les documents d'évaluation / suivi du projet.

1.3. Mise en œuvre

Le projet promeut l'idée qu'il existe **des alternatives techniques** et organisationnelles accessibles aux populations rurales pour augmenter leurs revenus et améliorer leurs conditions de vie. Durant la sécheresse extrême de 2006 et 2007, les techniques testées par les éleveurs ont permis de sauver de nombreux animaux, tandis que les revenus des activités de **transformation agro-alimentaires** (TAA) venaient compléter les revenus de nombreux producteurs, permettant de limiter l'exode rural dans certaines zones. Le marché « ethnique » des Cap-Verdiens émigrés est ciblé.

LOCALISATION

Archipel du Cap Vert



Ile de Santo Antão :



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

- La société cap-verdienne possède une tradition séculaire d'émigration, à la fois interne (intra-île et entre les îles) et internationale, et à la fois temporaire et définitive.
- Les migrations entre zones rurales et zone urbaine de Porto Novo s'accroissent depuis une quinzaine d'années (hommes/ femmes / enfants, familles entières ou partielles), notamment en lien avec les problèmes de chômage et de sécheresse en milieu rural, et avec la nécessité de scolariser les enfants au collège / lycée. Les départs de populations de l'île de Santo Antão concernent les jeunes (scolarisation dans les grandes villes et en Europe) et les adultes (hommes et femmes), vers les pôles économiques du pays (Mindelo, Sal, Praia) et vers l'Europe. Ces migrations sont temporaires (quelques années) et/ou définitives, avec des retours au pays vers la retraite. Ces mouvements migratoires sont accélérés lors des années de crise (comme la sécheresse 2006 / 2007 / mi-2008).
- Les familles restées au pays bénéficient souvent d'appuis financiers et en nature (biens de consommation) envoyés par les membres de la famille émigrés.

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

Communautés rurales de Porto Novo.
C'est l'espace au centre du projet (objectifs, activités, impacts).

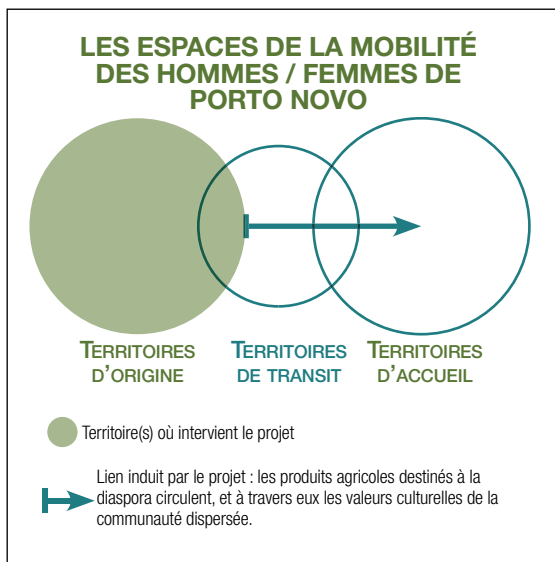
1. Approche des causes de la migration

Pauvreté, sécheresse, fatalisme et absence d'alternatives adaptées

- Mise au point d'alternatives techniques et organisationnelles de « convívencia com a seca » en agriculture et élevage
- Valorisation des ressources et de la culture locale et appui à la création de micro-entreprises agro-alimentaires actives dans les communautés rurales (travail / revenu)
- Travail sur l'auto-estime et la confiance en soi pour trouver des alternatives locales.

2. Approche des conséquences de la migration

- Nombreuses femmes chefs de foyer avec enfants à charge ==> Transformation agro-alimentaire mise en avant
- Manque / Coût élevé de la main-d'œuvre agricole ==> pas encore de réelle action
- Attrait de la ville / étranger comme seule alternative ==> Démonstration qu'il est possible, notamment pour les jeunes et femmes peu formées, de vivre mieux en zone rurale (via nouvelles activités économiques).



3. Approche de l'existence d'un marché rémunérateur auprès des migrants

Le projet promeut la production de produits transformés de qualité à forte identité culturelle et géographique, prisés par la diaspora cap-verdienne située sur d'autres îles et/ou à l'étranger. Les conditions de vie sont donc améliorées du fait qu'un lien existe entre les espaces de la migration.

Territoires d'accueil :

1. La ville de Porto Novo (chef-lieu de la municipalité) :

- La diaspora y importe des produits issus de la transformation agro-alimentaire, réaffirmant son ancrage culturel en lien avec le territoire d'origine. C'est un effet induit du projet.

2. Les autres îles du Cap-Vert (Sal et Boavista en lien avec le développement touristique, Mindelo et Praia, les 2 capitales économiques du pays) :

- Pas d'intervention du projet sur ces territoires (travail des migrants dans le secteur des BTP, et main-d'œuvre peu qualifiée dans les hôtels, restaurants, employés domestiques).

3. Les pays européens (Luxembourg, Portugal, Pays-Bas, France) :

- Pas d'intervention du projet directement sur ces territoires.

Territoires de transit :

Les villes de Porto Novo, Mindelo et Praia.

Dans le cadre des migrations internes et internationales, les territoires d'accueil peuvent éventuellement devenir des territoires de transit.

SYNTHÈSE

Le rôle du projet vis-à-vis des mobilités : le projet souhaite trouver des alternatives et activités permettant de mieux vivre dans les zones rurales, de **ne pas « subir » un exode rural** contraint vers un milieu urbain dans un contexte local de sous-emploi (Mindelo, Praia).

Le rôle des migrants dans ce projet de développement rural : Les migrants de la diaspora sont impliqués dans le projet dans leurs familles respectives, mais encore peu de façon communautaire.

Le marché dit « ethnique » des migrants (internes / à l'étranger) pourrait constituer un aspect important pour la commercialisation des produits transformés sur place promus par le projet.

DOCUMENTS CONSULTÉS SUR LE PROJET :

- Document projet, évaluation, capitalisation
- Site Internet : www.essor-ong.org

PERSONNES RESSOURCES :

Sylvain Colmet-Daage - Responsable des programmes ruraux ESSOR : sylvain.colmetdaage@free.fr
Simon Baliteau - Responsable Projet Essor, Porto Novo : sbaliteau@yahoo.com



PROJET CAÑAR

De l'irrigation paysanne
à l'appui à l'agro-écologie et au tourisme communautaire.
Equateur



Dans un contexte d'inégalités extrêmes d'accès à la terre et à l'eau, la province andine de Cañar en Equateur (2000-4000m) constitue une zone d'émigration massive des paysans, de jeunes hommes principalement (une famille sur deux est touchée par la migration internationale). Le projet initial mené par AVSF ne prenait pas en compte ces migrations internationales Sud-Nord et visait à développer la production agricole irriguée. Lors de la deuxième et troisième phase du projet, cette donnée a été prise en compte et des actions ont visé à développer des activités adaptées aux conséquences de l'émigration.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

SUMAK PARKUY
1^{ère} phase: 1999-2003 2^{ème} phase : 2003-2007
AGROÉCOLOGIE et TOURISME :
2007-2009

Initiateurs :

AVSF et CEDIR (ONG équatorienne)

Bénéficiaires :

45 communautés paysannes indiennes,
3000 familles

Objectifs et activités :

Consolider la sécurité économique des familles via :

- L'accès à l'eau d'irrigation
 - La création et le renforcement de comités d'irrigants
 - La protection des zones fragiles (terres d'altitude)
 - L'intensification de systèmes de cultures et d'élevage dans des exploitations de minifundios et le développement de nouvelles cultures (fraises, etc.)
 - La création de groupements de producteurs de fruits et légumes biologiques
 - Le développement d'activités non agricoles comme le tourisme et l'artisanat
- Quelques résultats :

- Construction de plus de 10 réservoirs de stockage d'eau (1999-2007)
- Réhabilitation de 7 canaux d'irrigation
- Création d'un marché paysan (300 producteurs) et d'un système local de certification agroécologique
- Formation de guides touristiques et création d'un centre d'hébergement communautaire (2007-2009) et alliance créée avec Tourisme et développement solidaire (association française de tourisme).

Partenaires : CEDIR, Communautés paysannes, municipalité de Tambo et Cañar,

Bailleurs : UE, MAE, DGIS (Pays-Bas), PROTOS, ICCO, MICELHAM

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET CAÑAR

Le projet a connu trois phases : SUMAR PARKUY phase 1 et 2 et enfin, deux composantes d'un même programme : AGROÉCOLOGIE et TOURISME COMMUNAUTAIRE.

AVSF a mis à disposition un assistant technique au sein de l'ONG partenaire CEDIR pour les différentes phases du projet SUMAK PARKUY entre 1999 et 2006. Depuis 2007, les deux projets (tourisme et agroécologie) sont menés par le CEDIR avec un appui ponctuel d'AVSF.

1.1. Identification du projet

PHASE 1 : Au départ, il s'agit d'un projet « classique » d'accès à l'eau d'irrigation et de développement de la production agricole irriguée.

PHASE 2 et 3 : Les conséquences de la migration sont prises en compte :

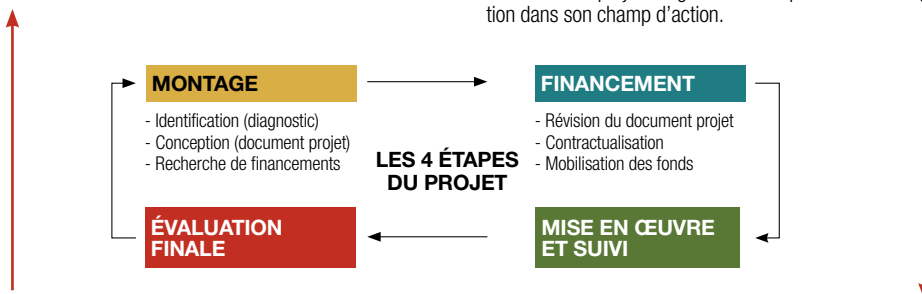
- Féminisation rurale (foyers composés de mères de familles seules),
- Manque de main d'œuvre pour les travaux agricoles et l'entretien des canaux d'irrigation,
- Développement de l'élevage extensif dans les périmètres irrigués récemment réhabilités.

1.2. Conception du document projet

PHASE 1 : La migration est uniquement mentionnée comme facteur d'augmentation du coût du foncier agricole (document projet Union européenne, novembre 2000). On peut souligner que la migration hors des frontières ne démarre fortement qu'à la fin des années 90.

PHASE 2 : Une analyse de la migration internationale et une typologie des migrants figurent dans le document projet Union européenne de 2003. Le manque de main d'œuvre agricole, dû à la migration, apparaît dans différents documents entre 2003 et 2007.

PHASE 3 : Le projet intègre les conséquences de l'émigration dans son champ d'action.



1.4. Suivi

PHASE 2 à 3 : L'étape de suivi a identifié les femmes comme acteurs principaux du territoire d'origine, car n'émigrant pas - ou peu -, ce sont elles qui assument la fonction de chef d'exploitation.

1.5. Evaluation

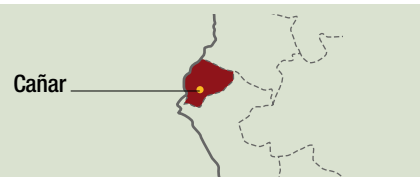
PHASE 2 à 3 : C'est à partir de l'évaluation finale du projet SUMAK PARKUY, en 2003, qu'une véritable réflexion est engagée sur la migration.

1.3. Mise en œuvre

PHASE 2 : Le projet SUMAK PARKUY, dans sa deuxième phase, soutient le développement d'activités adaptées à la nouvelle configuration familiale et au manque de main d'œuvre :

- Cultures : intensives (de fraises par exemple) ; sur de minuscules surfaces (0,2 ha) ; de haute valeur ajoutée grâce à la vente directe aux consommateurs ; demandant moins de main d'œuvre que l'élevage intensif ; moins risquées que la culture de pomme de terre ou les céréales ; et étant à proximité de l'habitat.
- L'artisanat (cf. photographie)
- Le tourisme est encouragé en tant que source d'emplois potentielle pour des jeunes (guides).

LOCALISATION



2. LE PROJET CAÑAR PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

- Les migrations temporaires et pendulaires vers les grandes villes équatoriennes (Cuenca, Guayaquil) ont précédé une émigration vers l'international (Espagne, Etats-Unis) apparue à la fin des années 1990. Elle devient très importante dans la province de Cañar à partir des années 2000 (réseaux établis). Elle offre des espoirs de revenus nettement supérieurs aux revenus locaux.
- Pendant leurs dix années de coopération (1999-2009), AVSF et le CEDIR tentent d'adapter leurs actions en fonction de l'évolution de cette émigration.
- Nota : face au manque de main d'œuvre, une immigration de substitution s'est mise en place : ce sont souvent des migrants péruviens qui réalisent les travaux agricoles et de construction dans la région.

Territoires d'origine :

Canton de Cañar et de TAMBO, province de Cañar

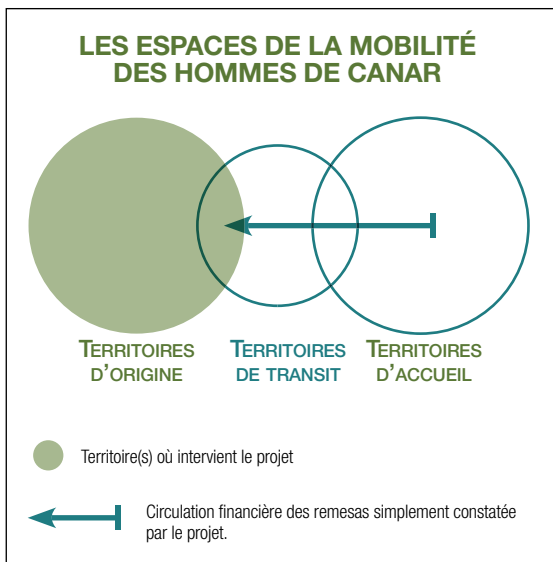
C'est l'espace au cœur du projet (objectifs, activités, impacts).

1. Approche des causes de la migration :

- Pauvreté et appauvrissement des familles → combinaison de diverses stratégies de sécurité alimentaire via la dotation en moyens de production, la gestion concertée des ressources naturelles (eau), la consolidation des filières agricoles, la création d'activités non agricoles
- Inégalités historiques d'accès à l'eau et à la terre, → Orienter des jeunes sans accès aux ressources productives, ne voyant pas d'avenir dans l'activité agricole, vers le secteur du tourisme.

2. Approche des conséquences de l'émigration :

- Féminisation des espaces ruraux → investissement dans des filières dont les femmes sont traditionnellement responsables : culture de petits fruits (fraises) et élevage de cochons d'inde + accompagnement des femmes dans les instances de représentation.
- Manque de main-d'œuvre → développement de l'élevage extensif dans les zones irriguées, orientation vers des systèmes de cultures ou d'élevage adaptés, favorisation de l'artisanat (appui à la création d'un groupe de tisserandes)



Territoires d'accueil :

L'Espagne, les Etats-Unis

- Pas d'activités du projet directement sur ces territoires.

Cañar et Tambo

Du point de vue des migrants originaires du Pérou, ce sont des territoires d'accueil → immigration de substitution due au manque de main d'œuvre locale

- Les associations ont été **mobilisées** pour participer à la planification locale et pour le financement des équipements et des aménagements retenus.
- Pas d'activités du projet directement à Bamako ou dans les autres grandes villes.

- La migration à l'international offre la possibilité de constituer une épargne très rapide → rénovation de l'habitat grâce aux transferts des migrants, constatée par le projet.

- Ouverture à l'international → dans certaines zones, perspectives d'emploi pour les jeunes dans le secteur du tourisme, partenariat avec l'association française Tourisme et Développement Solidaire.

Territoires de transit pour des migrants d'Afrique centrale :

Les villes équatoriennes : Cuenca, Guayaquil.

Dans le cadre des migrations internationales, les territoires d'accueil deviennent territoires de transit.

→ Pas d'activités du projet directement sur ces territoires.

SYNTHÈSE

Les migrations ont joué un rôle dans l'évolution des activités proposées par le projet. Elles ont été abordées principalement par leurs conséquences sur les territoires d'origine. AVSF ne cherche pas à lutter contre ce phénomène massif de migration, mais constate qu'il fait aujourd'hui partie intégrante des stratégies de vie et de capitalisation des familles Cañaris, et permet des investissements sur le territoire d'origine.

L'objectif d'AVSF demeure d'une part d'offrir aux populations rurales des opportunités d'accès à des revenus sur leur territoire et d'autre part de lutter contre des inégalités historiques d'accès à l'eau et à la terre, facteurs structurels d'appauvrissement.

Nota : AVSF fait partie du « Système de recherche sur la problématique agraire en Equateur », et dans ce cadre, plaide pour une nouvelle réforme agraire en Equateur.

DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Documents projets, évaluations intermédiaire et évaluation finale.
- Site Internet : www.avsf.org, rubriques « documentation » et « téléchargements »

PERSONNES RESSOURCES :

Christophe Chauveau c.chauveau@avsf.org, f.apollin@avsf.org



PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL (PADL) DANS LA REGION DE GAO

iram

Appui à la relance d'activités socio-économiques, Gao, Mali

Le projet approche les **émigrations** depuis la région de Gao, à la fois **vers les villes du Sud du Mali** et à **l'international**, notamment au Ghana. Il s'agit de jeunes gens (hommes et femmes, Touaregs, Sonraï, Peuls, Armas) qui vont travailler dans l'artisanat et le petit commerce. La région devient aussi un espace de transit entre l'Afrique centrale et le Maghreb.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

1997-2004

Initiateurs :

Ministère des Zones arides et semi-arides du Mali, AFD

Bénéficiaires :

Habitants des Cercles de Gao, Ansongo et Bourem dans la Région de Gao au Mali

Objectifs globaux :

Une contribution est apportée au maintien de la paix dans la 7ème Région du Mali et un appui à la relance des activités socio-économiques de la Région est assuré.

Objectif spécifique :

Les populations locales identifient et mettent en œuvre les projets contribuant à une mise en valeur durable des ressources, par le biais de prestataires de services locaux.

Résultats attendus:

Résultat 1 : Le financement des projets des populations (individus, groupements, villages, quartiers, sites, communes) via un fonds de développement local est assuré;

Résultat 2 : L'émergence de micro et petites entreprises locales en matière d'études, de travaux et de conseils est appuyée ;

Résultat 3 : Les différents acteurs locaux sont mobilisés pour le développement de la région et leur concertation est appuyée ;

Résultat 4 : Le processus de décentralisation est accompagné.

Partenaires :

18 communes de la région de Gao, Ministère des Zones arides et semi-arides, Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture, Direction Générale des Collectivités Territoriales.

Opérateur :

Hydro-Pacte/IRAM

Bailleurs :

AFD, Ministère français des Affaires Etrangères

Budget :

10 millions d'euros

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET PADL

Le projet est terminé depuis 2004.

L'Iram était co-opérateur de ce projet avec le bureau malien Hydro-Pacte.

1.1. Identification du projet

Dès le départ, la **commune** est identifiée comme échelle de planification et de concertation, 2,5 ans avant les 1^{ères} élections après les lois de décentralisation.

- Les migrants, organisés en **associations villageoises** de ressortissants, font partie intégrante des acteurs de la commune.

1.2. Conception du document projet

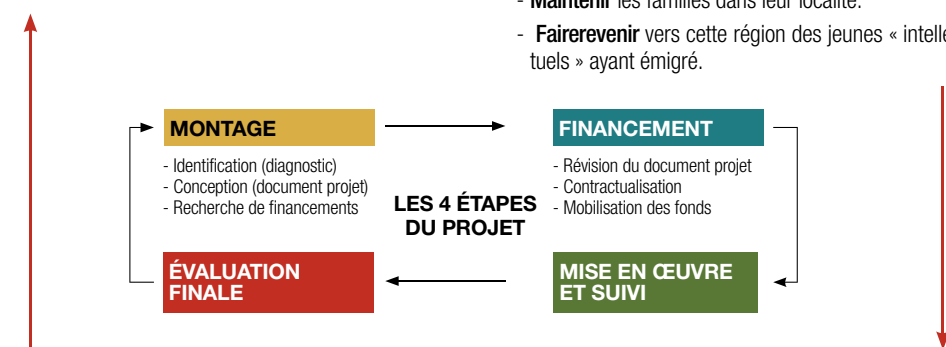
Les migrations ne sont pas mentionnées en tant que telles dans le document de projet.

L'objectif global de développer les activités économiques comprend **implicitement** :

- Fournir de l'emploi à des artisans et des tâcherons sinon candidats à l'émigration.

- **Maintenir** les familles dans leur localité.

- **Faire revenir** vers cette région des jeunes « intellectuels » ayant émigré.



1.4. Suivi

L'impact du projet est difficilement quantifiable.

- Certains migrants « intellectuels » sont revenus dans la région de Gao **monter de petites entreprises**, dans le domaine du conseil ou des travaux par exemple.

1.3. Mise en œuvre

Dans l'accompagnement de la décentralisation, un **recensement fiscal participatif** a été organisé par les acteurs du projet, afin d'améliorer les ressources des collectivités.

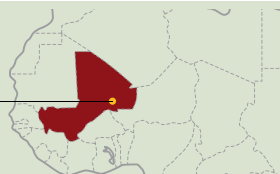
- Les migrants, notamment Sonraï du cercle de Bourem installés au Ghana, payent les **impôts locaux fonciers** pour **conserver un ancrage** dans leurs villages d'origine, un droit sur les terres.

- Le président du conseil de ce cercle se rend au Ghana une fois par an pour percevoir cette taxe locale. **La circulation financière passe alors par cette mobilité humaine.**

3 ou 4 associations de ressortissants installés à Bamako ont pris une part active dans le **financement** des équipements et aménagements retenus lors de la planification locale annuelle.

LOCALISATION

Gao



2. LE PROJET PADL PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

Le projet a été mis en œuvre sur **7 ans**, durant lesquels les migrations ont été temporaires et définitives, suivant les aléas climatiques, le peu d'activités économiques en dehors de l'agriculture et de l'élevage, les différents épisodes de la rébellion du Nord et ses soubresauts sporadiques.

La région de Gao combine désormais émigration et **transit** : ce dernier aspect n'a pas été traité par le projet. Un réseau de passeurs s'est développé pour « faciliter » le passage de migrants venus pour la plupart d'Afrique centrale vers le nord - Maghreb et Méditerranée. La volonté de certains passeurs de conserver le monopole de l'activité est génératrice de conflits dans la région.

Territoires d'origine :

Villages de la région de Gao.

C'est l'espace au cœur du projet (objectifs, activités, impacts).

Approche des causes de l'émigration :

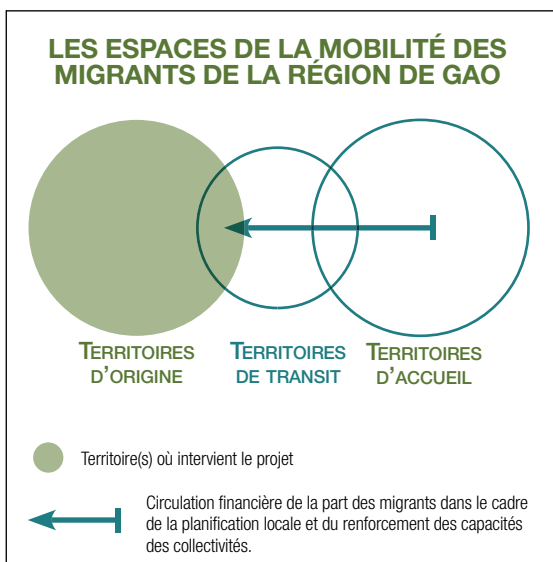
- L'amélioration des conditions de vie par l'accompagnement des projets des populations (**hydraulique, social notamment**) est pensée pour permettre de pouvoir rester sur les territoires. Mais l'évaluation montre que de nouvelles activités économiques sont aussi nécessaires.

Dans les résultats :

- Quelques unes des 60 PME créées sont dirigées par d'anciens **migrants de retour**.

- L'accompagnement de la concertation pour la gestion des ressources, plus spécifiquement des ressources fiscales des collectivités, a impliqué les migrants comme **acteurs essentiels du foncier** au village.

- Plus généralement, les migrants ont été représentés dans les réunions biennuelles de **planification locale**, notamment pour la plus-value financière qu'ils apportent aux projets.



Territoires d'accueil :

Ghana, Bamako et grandes villes du Mali.

Le projet a identifié des interventions des migrants dans le financement d'actions de développement dans leur village ou leur groupement, et dans l'organisation de festivals culturels dans le Nord.

A Bamako, des associations de ressortissants existent.

- Les associations ont été **mobilisées** pour participer à la planification locale et pour le financement des équipements et des aménagements retenus.

- Pas d'activités du projet directement à Bamako ou dans les autres grandes villes.

Territoires de transit pour des migrants d'Afrique centrale :

Région de Gao.

Pas d'activité du projet par rapport à cette dimension récente des espaces concernés.

SYNTHÈSE

*Le rôle du projet dans la valorisation des mobilités : le projet a permis de mettre en lumière le rôle des migrants dans leurs territoires d'origine, notamment sur le **plan financier**. Une approche **plus globale** des acteurs de la commune est promue.*

*Le rôle des migrants dans cet outil de développement : le projet a donné lieu à des partenariats entre associations de ressortissants et autres acteurs du développement de la commune via la planification locale. De plus, certains migrants ont pu **valoriser les compétences et les moyens acquis en ville** lors de leur retour, en créant des activités sur place.*

DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Fiches de synthèse sur la capitalisation de 7 ans d'expérience du PADL-Gao

PERSONNE RESSOURCE :

Marie-Jo Demante : mj.demante@iram-fr.org



PROJET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Oichili, Grande Comore



Le projet aborde les **migrations internationales Sud – Nord**, en provenance des Comores et à destination de l'Europe, plus spécifiquement la France. Des **associations de ressortissants** organisées à plusieurs échelles (la fédération nationale, les communes, les villages) sont fortement mobilisées pour l'alimentation en eau potable de la région de Oichili.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

Depuis 2004.

Initiateurs :

Diascom : Coordination des Associations de la Diaspora Comorienne

Bénéficiaires :

Les habitants de la commune de Koimbani : 6 villages, env. 5500 personnes

Objectif :

Fournir de l'eau potable aux populations de la commune

Activités :

- Déterminer la capacité du puits ONU 40 à fournir de l'eau douce
- Reconstruire la citerne
- Réaliser un réseau d'adduction d'eau, avec des bornes fontaines et des stations de pompage.

Partenaires :

Villageois, commune de Koimbani, DIASCOM, ESF (Electriciens sans frontières), ACKE (Association de la Communauté Koimbanienne d'Europe), Ville de la Courneuve.

Dont bailleurs :

Union Européenne (75%), Ministère des mines et de l'hydraulique de l'union des Comores (20% initialement), MIINDS (50 000 € dans le cadre du PCUC) Association des ressortissants de la région de Oichili + ACKE + Diascom (5%).

Budget :

1 360 000 €

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

Le projet en est actuellement à l'étape de recherche d'un complément de **financement**, par suite de la défaillance du ministère Comorien. La **mise en œuvre** vient de débuter.

HSF est l'**opérateur technique** sur le projet, avec un permanent sur place. De plus, l'association s'implique dans la recherche de partenariats, financiers et étatiques.

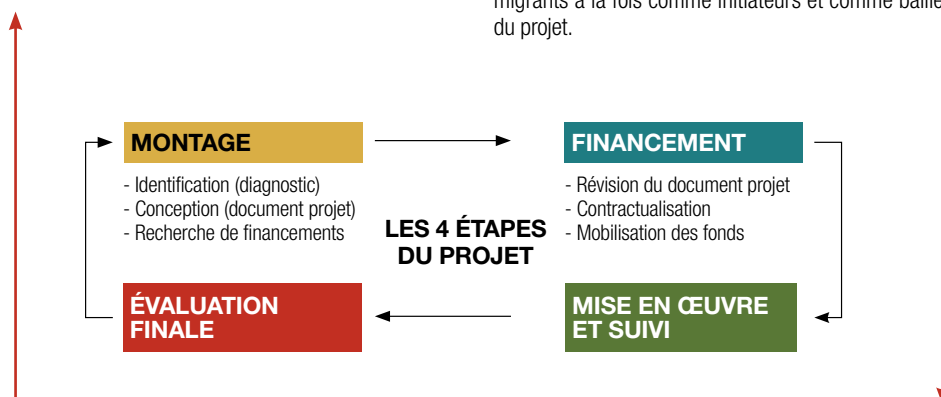
1.1. Identification du projet

Les migrants ont été les **initiateurs** du projet : après avoir identifié le besoin en eau potable des populations sur place, ils ont sollicité HSF (contact web) pour approfondir l'étude en 2004.

1.2. Conception du document projet

L'étude de faisabilité, sous forme de **missions d'HSF**, a été prise en charge par la DIASCOM, donc les migrants organisés à l'échelle nationale.

Le document projet qui en a découlé mentionne les migrants à la fois comme initiateurs et comme bailleurs du projet.



1.4. Mise en œuvre

Contexte de défaillance financière de l'Etat, qui s'est engagé à financer une part du projet :

→ **Plaidoyer politique** de la part des migrants auprès du ministère des finances.

Plus généralement, les migrants mènent une réflexion sur leur rôle de **bailleurs** : ils **refusent d'être seulement des « vaches à lait »** des besoins villageois, ils s'impliquent à la fois dans la constitution de **partenariats** et dans le plaidoyer.

1.3. Financement

Les associations de ressortissants prennent en charge les études préalables ainsi que **5 % du budget** total du projet.

LOCALISATION

Koimbani



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

- Le projet d'alimentation en eau potable a des antécédents depuis les années 1980 : 40 puits de grande profondeur avaient alors été construits par l'ONU. Mais le réseau en entier (tuyaux, pompe, robinets, réservoirs) n'avait pas été mis en place.
- L'implication des ressortissants a pointé les dysfonctionnements des projets précédents, et enclenché une nouvelle étape du projet en faveur de l'eau potable, qui mobilise des partenaires identifiés par les migrants plus que des organisations mondiales.
- Les migrants prennent part aux missions organisées (2 à 3 par an) : le projet facilite leur circulation régulière.

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

Région de Oichili

C'est l'espace au cœur du projet (objectifs, mise en œuvre)

→ Les migrants **prennent en charge des services publics** pour l'amélioration des conditions de vie de leurs familles.

Identification :

L'île de Ngazidja est volcanique → L'eau potable n'est pas accessible par infiltration.

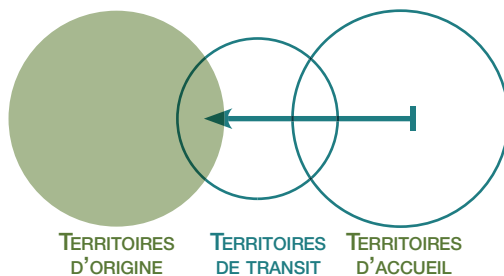
→ Plus qu'un puits, un forage est nécessaire pour trouver de l'eau potable sous la roche ou à l'intérieur.

Impacts :

→ Les migrants se mobilisent d'abord pour Oichili, mais ils sont originaires de **plusieurs territoires** : une **concurrence** dans les espaces prioritaires est à l'origine de certaines tensions.

→ En affirmant un rôle politique, ils contribuent petit à petit à une **prise de conscience** de la part des villageois, à l'encontre de la logique d'assistanat.

LES ESPACES DE LA MOBILITÉ DES RESSORTISSANTS DE OICHILI



● Territoire(s) où intervient le projet

← Circulation financière, circulation de compétences techniques, circulation de discours politiques à l'initiative des migrants.

Territoires d'accueil :

France, Union Européenne

→ Les associations de ressortissants regroupent les migrants à l'échelle française (DIASCOM, de fait) et européenne (ACKÉ)

→ Les migrants y constituent des partenariats :

- **Techniques** : HSF

- **Financiers** : pour le programme Facilité eau à l'Union européenne, par exemple, c'est HSF qui porte le dossier, car l'association a un fonctionnement qui répond aux exigences de l'UE.

La ville de la Courneuve appuie leur recherche de financements.

Territoires de transit, espaces-relais :

Capitale Moroni

Le rôle de **plaidoyer** des migrants s'exerce auprès des **autorités**, dans la capitale.

Ils font pression auprès de structures dont ils pallient certaines carences.

SYNTHÈSE

Le rôle des migrants dans ce projet de développement est de l'ordre de **l'apport financier, partenarial** et, au fur et à mesure des carences de l'Etat, du **plaidoyer**. Du portefeuille au porte-voix, ils redéfinissent leur place vis-à-vis des projets pour là-bas. Ils n'hésitent pas à affirmer une position politique au niveau national en prenant appui sur la communauté internationale.

HSF valorise cette plus-value des migrants en apportant une **crédibilité technique et financière** aux associations. L'association renforce leur **efficacité et leur efficience**.

DOCUMENTS CONSULTÉS SUR LE PROJET :

- Documents de suivi, novembre 2007

PERSONNES RESSOURCES :

Papa Abdou Issa (DIASCOM) : papa.abdouissa@gmail.com

Michel Chartier (HSF) : M2CH@wanadoo.fr

Gaetan Quenel (permanent HSF à Moroni) : hsf.koimbani@gmail.com

Djamal Mhoudine (ACKÉ, chef de projet) : acke.asso@wanadoo.fr



PROJET D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

à Dzogbegan, Togo



Le projet aborde les **migrations internationales Sud – Nord**, en provenance du Togo et à destination de la France. Une **association de ressortissants** se mobilise fortement pour l'alimentation en eau potable du village de Danyi Dzogbegan (région montagneuse de Kloto). Les migrants installés dans la capitale togolaise (exode rural) sont également impliqués.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

Travaux sur trois années de 2007 à 2009

Initiateurs :

A.R.D.D.A.F., association des ressortissants de Danyi Dzogbegan et leurs Alliés en France (50 pers.)

Bénéficiaires :

Les 4 570 habitants de Dzogbegan.

Objectif :

Fournir de l'eau potable aux populations du village

Activités :

- Aménagement de la rivière par un barrage pour créer une chute d'eau de 5 mètres
- Construction d'une conduite de refoulement + réservoir et bac de chloration + filtre à sable
- Construction d'une turbine Banki pour remonter l'eau
- Mise en place de canalisations, d'un réservoir et de bornes fontaines au village
- Mise en place du « comité eau » villageois, et formation des responsables de l'entretien de l'installation.

Partenaires :

Le comité de commune du pays de Geix
Le monastère de Dzogbegan
AFD Togo.

Bailleurs :

pays de Geix puis AFD + migrants

Budget :

260 000 €

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

Le projet est actuellement à l'étape de **mise en œuvre** (travaux en rivière terminés).

HSF est l'**opérateur technique** du projet, et impliqué dans la constitution de partenariats.

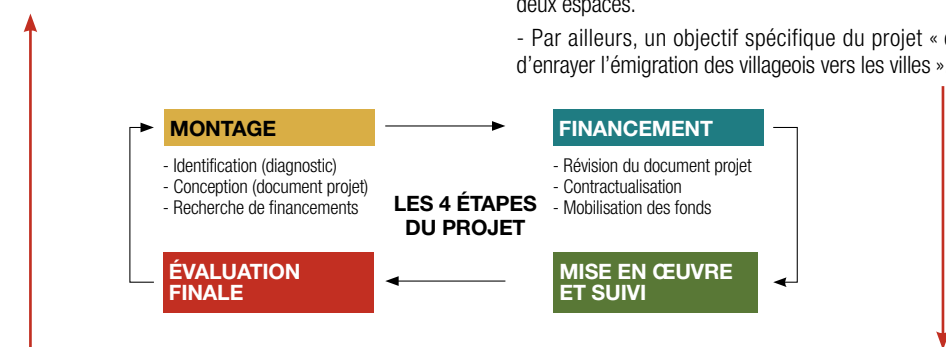
1.1. Identification du projet

L'association des ressortissants du village a été à l'**initiative** du projet : après avoir identifié le besoin en eau potable des populations sur place, elle a sollicité HSF (contact web) pour approfondir l'étude dès la fin 2003.

1.2. Conception du document projet

- En 2006, les migrants apparaissent dans le document projet, sont mentionnés comme « partenaires locaux ». Le local de leur pays d'origine, mais aussi celui de leur pays d'accueil, par lequel ils ont pris contact avec HSF, en font des partenaires sur plusieurs espaces. Ils sont identifiés comme acteurs qui « assurent la coordination de tous les intervenants » sur les deux espaces.

- Par ailleurs, un objectif spécifique du projet « est d'enrayer l'émigration des villageois vers les villes ».



1.5. Suivi

Les migrants installés à Lomé s'organisent pour porter un **plaidoyer** envers les partenaires / structures qui veulent récupérer leur initiatives (AFD, Eaux du Togo).

1.4. Mise en œuvre

- Les migrants sont présents lors des **discussions techniques**, ils orientent les conseils d'HSF pour réduire les frais de fonctionnement, qui leur reviendraient en aval. Ils s'opposent à une remontée d'eau alimentée au fuel proposée par HSF, lui préfèrent une remontée mécanique.

- Ils sont représentés lors de l'**inauguration** du projet.

1.3. Recherche de financements

Les migrants financent le projet à hauteur de **10 à 15 %** (un peu moins de 60 000 euros). Ils ont pris en charge les 2 missions de reconnaissance d'HSF.

LOCALISATION

Togo,
Région des plateaux,
Préfecture de Kloto,
Village de Danyi-Dzogbegan,
175 Km au Nord-Ouest de Lomé.



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

- Les migrants ont contribué à l'élaboration technique concertée du projet : ils l'ont fait évoluer selon leurs exigences de pérennisation (pas de roue à aubes, pas de fuel) et de faible coût de fonctionnement. **Les intérêts des migrants rejoignent ceux du développement dit durable.**
- Lors des missions prévues dans le cadre du projet, les migrants **circulent régulièrement** entre leurs territoires d'origine et d'installation.
- Des migrants vivant à Lomé se sont projetés dans un temps futur en participant au projet : certains ont prévu un espace raccordé à l'adduction, inoccupé, afin d'y construire des résidences pour leurs **retraites**. Par là, la possibilité d'un retour devient concrète.

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

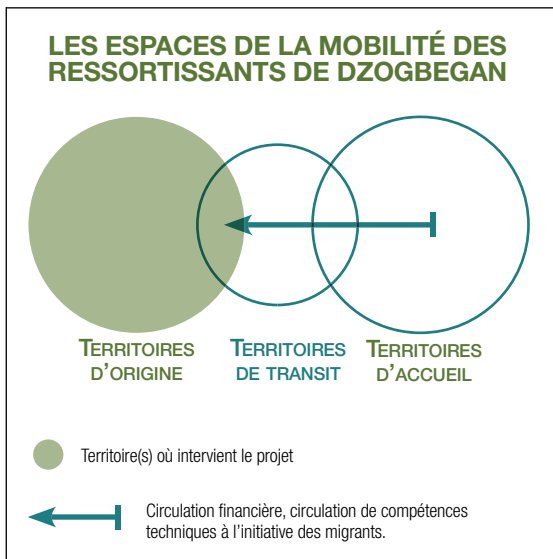
Territoires d'origine :

Danyi Dzogbegan, Togo

C'est l'espace au cœur du projet (objectifs, mise en œuvre).

En charge de la coordination des acteurs, les migrants :

- accompagnent les élus de la communauté de communes du pays de Geix, dans le cadre de la **coopération décentralisée**
- ont **sollicité le monastère** installé sur les terres villageoises, afin qu'il prenne en charge le volet « éducation à l'hygiène » du projet.
- ont encouragé la **mise en place d'un « comité eau »** au sein du village, sur le principe du traditionnel comité « pour les morts », mais bien distinct.



Territoires d'accueil :

France, région parisienne, Lyon

Partenariats ici :

- Les migrants réagissent aux **propositions techniques d'HSF**, un échange a lieu dans la construction du projet.
- **L'effet boule de neige** : HSF met en contact les migrants avec la communauté de communes du pays de Geix, intéressée par les problématiques d'eau en région montagneuse : les partenariats se multiplient (lycée technique, entreprise de maçonnerie de la région...).
- Les migrants organisent des **événements** pour récolter des fonds, par exemple, concert de rock à Lyon.

Territoires de transit / espace-relais :

Lomé

C'est l'espace où les migrants nouent les liens avec les autorités : ambassades, ministères, AFD... Attention, Lomé est surtout **le territoire d'accueil** de nombreux ressortissants de Dzogbegan.

SYNTHÈSE

Le rôle des migrants dans ce projet de développement se décline à plusieurs étapes, de la recherche de **partenariats** au **financement**, et à la **prise de décision** quand un choix technique s'impose.

HSF valorise leur rôle en renforçant l'efficacité de leur action par ses compétences, et en favorisant la **mise en relation** des acteurs. Une véritable relation de confiance s'instaure, les financements des bailleurs sont versés à HSF.

Et après ? Les migrants s'investissent dans un volet culturel à la suite de ce projet (création d'une bibliothèque).



DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Documents : Affiches, fiche récapitulative du projet, powerpoint de présentation, dossier de présentation.
- Site internet : <http://assohsf.free.fr/>

PERSONNE RESSOURCE :

Francis Percheron

PROJET DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET ACCES A L'EMPLOI

Dans la Paraiba, Brésil



Le projet aborde les grands **flux migratoires des zones rurales vers les grandes centres urbains** par la formation professionnelle, l'accès à l'emploi et la création d'activités génératrices de revenus dans les zones urbaines des petites et moyennes villes de la Paraiba, donc dans des **espaces de transit**. Il est en relation avec des projets de développement agricole et d'autres dans les périphéries des grandes villes, autres espaces de migration.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

3 ans à partir de 2009 (avec 1 an d'étude 2007 et 1 an d'actions pilotes en 2008)

Initiateurs :

ESSOR, associations brésiliennes (ASDP, CEMAR, AMAZONA)

Bénéficiaires :

2 000 personnes issues des migrations depuis le monde rural

Objectifs Généraux :

- Contribuer à réduire la vulnérabilité sociale et économique des populations des municipalités de la Paraiba,
- Endiguer les flux migratoires des zones rurales vers les grands centres urbains,
- Contribuer à améliorer l'efficacité et la mise en œuvre des politiques publiques de formation et d'insertion professionnelle dans la Paraiba.

Objectif spécifique :

Améliorer les opportunités d'insertion sociale et économique de 4.000 familles des municipalités de Pombal, Patos, Sousa et Santa Rita - Paraiba.

Activités/ Résultats en 2008 :

- Formation et insertion professionnelle (confection, mécanique, alimentation, coiffure...) et appui aux activités génératrice de revenus
- Renforcement des compétences techniques de 3 associations
- 4 services d'orientation et accompagnement au travail mis en place
- Partenariats durables des ONG locales avec des institutions privées et publiques : SENAI, SENAC, Syndicats, Autorités locales, entreprises....

Partenaires :

Associations brésiliennes (CEMAR, ASDP, AMAZONA), Organismes locaux de formation (SENAI, SENAC, SEBRAE), entreprises locales, Université Fédérale de Campina Grande, Municipalités et Etat de la Paraiba.

Dont bailleurs :

UE, Fondation Michelham, Entreprises françaises et brésiliennes

Budget :

Environ 700 000 € (2008-2011)

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

Le projet est actuellement en phase de mise en œuvre, après une étude de faisabilité d'un an et un an d'actions pilotes. ESSOR est initiateur et co-opérateur du projet, avec des associations brésiliennes des villes identifiées.

1.1. Identification du projet

Une enquête préalable a été menée auprès des familles et des entreprises. Elle met en évidence :

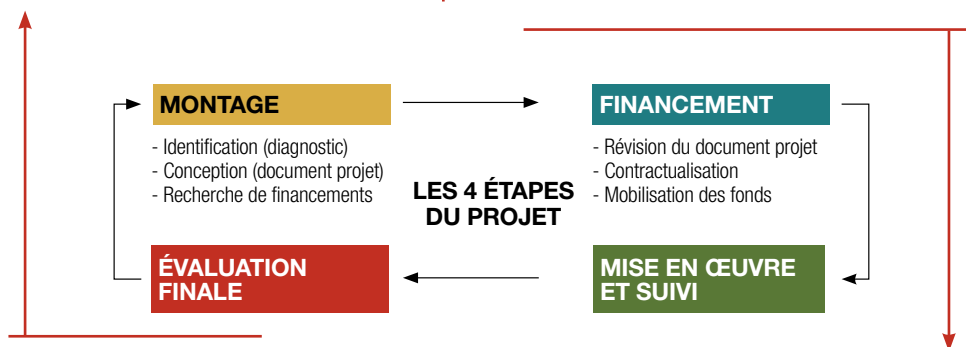
- La **paupérisation** à la fois des campagnes d'origine et des centres urbains vers où se dirigent les flux d'exode rural.
- Les **conditions de vie dans les espaces de transit** : conditions précaires d'habitat, de services publics, d'infrastructures et d'emplois.

Par ailleurs, ESSOR travaille déjà depuis plusieurs années sur un projet de développement rural mais aussi sur des projets d'insertion socio-économique dans les favelas des grands centres urbains.

1.2. Conception du document projet

Le document mentionne les migrations dans un de ses objectifs : « **Endiguer les flux migratoires** des zones rurales vers les grands centres urbains ». L'approche est néanmoins originale car :

- L'objectif ne consiste pas seulement en un maintien des populations sur les territoires d'origine.
- Les petites et moyennes villes, **espaces-relais dans les trajectoires migratoires**, sont identifiées comme des territoires privilégiés de mise en œuvre du projet.
- Les OSC dans ces espaces transitoires sont elles-mêmes isolées et les autorités locales insuffisamment préparées pour mener des politiques publiques efficaces.



1.3. Mise en œuvre

- Les activités menées privilégient la mise en œuvre d'alternatives pour générer du travail et des revenus par **la formation et l'insertion professionnelle**, l'appui aux petits entrepreneurs et la garantie des droits sociaux pour améliorer les conditions de vie et la stabilité sociale et familiale des migrants arrivés dans les espaces de transit.

- **L'insertion des migrants** dans ces villes passe par une meilleure qualification, des activités génératrices de revenus, la garantie de leurs droits sociaux et la participation à une dynamique économique.

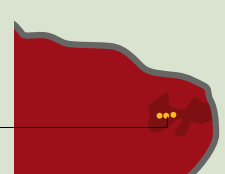
LOCALISATION

Paraiba, région du Nordeste



Sites d'interventions du projet :

Souza, Pombal, Patos



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

Le projet se déroule sur 3 ans, en plus des 2 années préalables, avec un transfert prévu aux structures locales. Les familles restent en moyenne de 1 à 3 ans dans les villes de transit. Le projet prend en compte cette **temporalité de rebond**. Les chefs de famille, 30 / 40 ans, face à l'absence d'alternative professionnelle sur place, se dirigent alors vers les grands centres urbains, souvent sans leur famille.

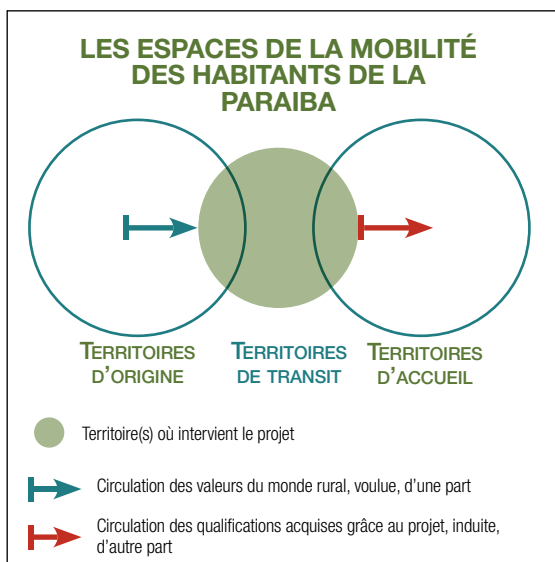
- **L'exode rural** a pris de l'ampleur dans les années 80 (sécheresse, services concentrés dans les zones urbaines) jusque dans le milieu des années 90. Il perdure mais s'est stabilisé pour les zones rurales et se poursuit à partir des zones de transit (petites villes) vers les grandes métropoles (Recife, Sao Paulo, Rio). Par ailleurs, la Paraíba enregistre un des plus forts taux de migration des **femmes jeunes** (18/30 ans).

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

Zones rurales du sertão.

- Activités de développement de l'agriculture familiale dans le cadre d'un autre projet.
- Valorisation de valeurs du monde rural dans les espaces de transit, notamment à destination des enfants et des jeunes



Territoires d'accueil :

Grands centres urbains : João Pessoa et São Paulo.

- Dans le cadre d'un autre projet, formation professionnelle et éducation **dans les favelas**.
- Effet induit des formations : **une fois qualifiées**, certaines personnes transitent tout de même vers les grands centres avec des chances d'insertion augmentées
- Note : dans le projet, les territoires de transit sont appelés à devenir des territoires d'accueil.

Territoires de transit :

Petites et moyennes villes de la Paraíba : Pombal, Patos, Sousa.

C'est l'espace au cœur du projet.

- Formation et insertion professionnelle des migrants pour l'amélioration de leurs revenus et pour le développement économique des centres urbains municipaux.
- 1 projet sur les politiques publiques de formation et insertion professionnelle : meilleure connaissance des mécanismes d'accès et de contrôle social de ces

politiques par les acteurs locaux et populations.

= Travail sur les conséquences de l'immigration dans ces villes, insertion, citoyenneté

- 1 projet de complément scolaire et d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté : actions de valorisation du monde rural (pour inciter les enfants à découvrir la zone d'origine de leurs parents)

= Travail sur les conséquences de l'émigration des chefs de famille : construction de l'enfant, développement humain

SYNTHÈSE

Le rôle des migrants dans ce projet de développement : bénéficiaires des formations, ils deviennent acteurs du développement des zones de transit où ils vivent, ils participent pleinement à l'amélioration des conditions de vie et de travail dans ces espaces par les compétences qu'ils acquièrent. De plus, leur lien constant avec d'autres territoires d'installation des familles constitue une mise en réseau au niveau social des petits centres urbains.

Le rôle du projet dans la valorisation des mobilités : Le projet passe de l'endiguement des flux à l'amélioration des conditions de vie en migration, dans les espaces de transit. Par les valeurs du monde rural qu'il promeut, il permet de conserver un lien à la fois entre les territoires et entre les générations. Par une meilleure connaissance des politiques publiques et des droits sociaux, il valorise les migrants en tant que citoyens sur ce territoire de transit.

DOCUMENTS CONSULTÉS SUR LE PROJET :

- Document Projet, Evaluations, Capitalisation, Enquêtes socio-économiques
- Site Internet : www.essor-ong.org

PERSONNE RESSOURCE :

Frédéric Barbotin, Coordinateur ESSOR au Brésil – fbarbotin@essorbrasil.org



LE MOUVEMENT AFRICAIN ENFANTS ET JEUNES TRAVAILLEURS (MAEJT)

à travers 20 pays africains



En visant avant tout le renforcement des droits des enfants et jeunes travailleurs (EJT), le projet veut aussi sécuriser l' « exode précoce » (exode rural avant tout, mais aussi circulation d'une ville vers une autre ville du même ou d'un autre territoire national). Il s'agit à la fois d'exode rural des jeunes, et de migrations internationales Sud-Sud entre pays africains.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

Depuis 1995 (14 ans)

Membres :

80 associations membres

Initiateurs :

D'après le site : des enfants et jeunes travailleurs.

D'après le secrétaire de l'association de Bamako : de « jeunes femmes migrantes »

Bénéficiaires :

Enfants et jeunes travailleurs (condition d'apprenti) de 13 à 30 ans

Soit en 2008 : 148 193 membres et sympathisants

Objectif Général :

Informier et former les enfants sur leurs droits, et mener des actions pour réaliser ces droits.

Objectifs spécifiques :

- Promouvoir et renforcer la concrétisation de 12 droits et l'amélioration des conditions de vie et de travail des bénéficiaires
- Renforcer les capacités de communication des membres et des associations
- Renforcer la capacité des membres dans la mise en place d'AGR (Activités Génératrices de revenus), rentables
- Renforcer la formation des membres des associations et des animateurs.
- Développer la collaboration entre les associations d'EJT (AEJT) et les autorités locales, les institutions internationales, les ONG et d'autres mouvements.
- Organiser les AEJT sur l'échelle nationale en vue d'actions communes et de programmes nationaux
- Participer aux débats et aux rencontres internationaux sur l'enfance
- Faire des activités de lobbying

Activités :

- pour les objectifs 1 et 3 : formation d'animateurs locaux et activités de sensibilisation par différents canaux (théâtres, causeries, danses...)
- pour l'objectif 2 : formation à la gestion, à l'entrepreneuriat, formation technique par des partenariats avec des centres de formation
- pour les objectifs 4 et 6 : campagnes menées par les EJT auprès des décideurs à tous les niveaux pour renforcer les capacités d'expression citoyenne des EJT, sensibiliser sur la situation de la jeunesse, obtenir des salles de classe. Exemples :
 - Directeur d'école ou de dispensaire
 - Chef de quartier
 - Autorités gouvernementales
 - Secrétariat général des Nations Unies

Partenaires (parmi les principaux bailleurs) :

Union Européenne, Caritas, Unicef, Save the Children, Plan International, Pronats

Budget :

environ 900 000 euros /an

1. LES MOBILITÉS DANS L'HISTOIRE DU MAEJT

Le mouvement mène actuellement un renforcement et un élargissement de ses activités à d'autres pays d'Afrique (initialement : Sénégal).

- Enda a tenu un strict rôle d'appui organisationnel dans le projet :
- au niveau de la formation des animateurs et de leur orientation dans la progression du projet.
- au niveau de la recherche de partenaires techniques et financiers.

Dès le départ du mouvement, mention est faite des « enfants migrants » et de l' « exode et traite des enfants » dans la charte des 12 droits : le second est le « droit à rester au village, à ne pas « s'exoder » → Un objectif implicite est de limiter l'exode rural.

En 2004 est monté un programme spécifiquement axé sur la « lutte contre l'exode précoce » des EJT (cf documents consultables dans cette fiche) → actions de sensibilisation

En 2007, une recherche-action est menée au sein du même programme → elle vise à identifier au plus près les motifs individuels de cet « exode ». Elle permet de faire la distinction entre « exode voulu » et « exode forcé ». Le terme « migrations » est de plus en plus employé.

En 2009 démarre le programme « mobilité » → objectif : accompagner les jeunes dans leur mobilité entre les grandes villes en renforçant 1/ les capacités d'accueil des associations nationales membres du mouvement et 2/ la communication entre ces associations.

→ Evolution de l'appréhension des mobilités, de « exode rural = exode forcé » à « exode forcé/exode voulu + accompagnement des migrations régionales et des mobilités inter-urbaines ».

LOCALISATION

Sénégal, Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Gambie, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Nigeria, Togo, Cameroun, RDC, Rwanda, Burundi, Ethiopie, Madagascar, Zimbabwe, Angola, (prochainement : Kenya)



2. LE MAEJT PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du MAEJT

Le développement se décline pour le mouvement selon un volet « droits » : il s'agit de renforcer les capacités citoyennes et socio-économiques des EJT.

- L'exode rural est défini comme structurel, dépassant le cadre et les capacités du projet : il s'effectue sur le temps long. Le mouvement travaille depuis 14 ans par rapport à l'exode, ses activités sont donc aussi pensées dans la durée.

- Les mobilités intra-régionales et inter-urbaines sont abordées depuis 2009 par le mouvement. Elles orientent sa structuration d'un dispositif vertical (de l'accompagnement dans le quartier au national) à un élargissement de ce dispositif selon une logique horizontale (de ville à ville, de pays à pays). C'est du jeune et de lui seul, avec l'appui des associations, que dépend la temporalité des mobilités. La durée de résidence en une ville est très variable, selon les contacts et les possibilités trouvées sur place par l'enfant ou le jeune migrant.

2.2. Le MAEJT dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

1. Les villages

Mieux préparer ceux qui partent :

- Etude de 2004 : « L'exode qui ne profite qu'à des adultes qui l'organisent est mauvais, nous le condamnons, parfois il se transforme en « traite des enfants » que nous dénonçons. Mais nous ne pouvons pas arrêter ceux qui veulent partir et découvrir la ville. Nous les informons surtout de risques de maltraitance en leur donnant des conseils pour leur sécurité (...) et des contacts avec nos associations pour qu'ils ne soient pas isolés ».

- En visant à « lutter contre l'exode précoce », le projet ne vise pas tant à empêcher les départs qu'à assurer leurs conditions juridiques.

Informers ceux qui restent :

Actions de sensibilisation auprès des groupes, des chefs de village, des familles sur la situation des jeunes et enfants, leur situation d'exploitation et sur les 12 droits et sur les situations difficiles des enfants en exode (dans les grandes villes)

Mieux préparer ceux qui reviennent :

- Entretiens avec des animateurs formés pour accompagner et orienter les jeunes : quelles motivations réelles, quelles perspectives concrètes sur place ?

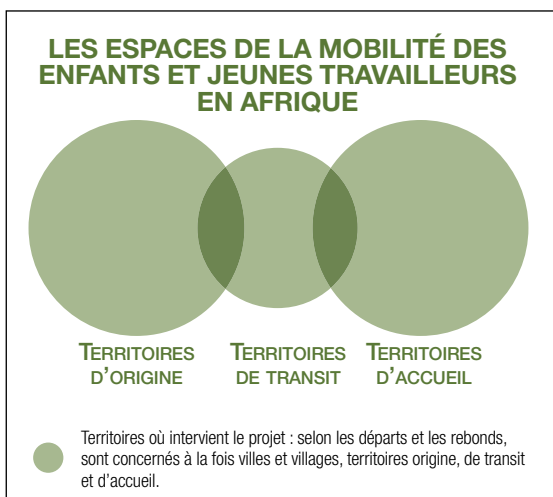
- Coordination entre associations sur plusieurs territoires pour le suivi du jeune.

2. Les villes

A chaque mobilité inter-urbaine, **mieux préparer ceux qui partent :**

- Entretiens avec des animateurs formés pour accompagner et orienter les jeunes : quel parcours, quelles motivations réelles, quelles perspectives concrètes sur place ?

- Coordination entre associations sur plusieurs territoires pour le suivi du jeune.



Territoires de transit :

Les villes.

- A la fois territoires de départ et d'installation, elles deviennent espaces de transit selon la durée du passage.

- Actions d'accueil, de soutien et de conseil auprès des jeunes pour favoriser leurs perspectives en fonction de leurs parcours et situations spécifiques.

Territoires d'accueil :

Les villes

C'est l'espace au cœur des activités du MAEJT.

Dans le cadre de l'exode ou des mobilités inter-urbaines, les territoires d'accueil sont urbains.

- Coordination entre associations sur plusieurs territoires pour le suivi du jeune.

Les animateurs formés accompagnent les jeunes dans leur insertion par :

- Appui à la formation professionnelle,

- Education,

- Actions de lobbying et de sensibilisation sur les droits auprès des employeurs, des institutionnels, du grand public, d'autres jeunes apprentis.

→ Le travail des animateurs associatifs rejoint des mécanismes de syndicalisation. L'important n'est pas de fixer les jeunes dans une ville mais de les sécuriser, de renforcer leurs capacités citoyennes et socio-économiques.

SYNTHÈSE

Le rôle des jeunes migrants dans le mouvement : ils n'en sont pas les bénéficiaires que pour mieux être véritablement acteurs de leur mobilité, avec un projet défini au moment du départ et une connaissance des modalités d'insertion. L'enfant ou le jeune est considéré en tant qu'acteur de sa construction, dont la mobilité fait partie, et pas seulement objet de volontés extérieures (celle des parents, de l'employeur) ou d'une situation objective (la misère, l'exploitation).

En partant de ce constat que l'enfant peut être acteur, Le MAEJT s'attache à renforcer cette capacité par une approche centrée sur les droits. Il valorise les mobilités en renforçant les connaissances juridiques des jeunes et leurs compétences (plaidoyer, par exemple), la formation dont ils ont pu bénéficier dans l'association (sur les droits principalement) et de la réflexion sur leurs propres parcours (grâce à l'appui d'animateurs formés).

Résumer en quoi le projet s'est avéré être une pratique de co-développement ou non, ses aspects positifs et négatifs, ses perspectives par rapport à la mobilité.

DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Document d'explicitation du « droit à ne pas s'exoder », document de Capitalisation des pratiques de lutte contre l'exode précoce et la lutte des EJT et Rapport de la recherche-action réalisée en 2007 : consultable sur le site.

- Site Internet : <http://eja.enda.sn/>

PERSONNE RESSOURCE :

fabrizio@enda.sn

HIP, HEALTH INSURANCE PROTECTION

Projet d'assurance santé pour les ouvrières textiles de Phnom Penh



Le projet approche les migrations de femmes, jeunes en majorité, des campagnes cambodgiennes vers Phnom Penh, dans le cadre de l'industrie textile. L'objectif est de mettre en place **une assurance santé** pour ces femmes. Cela contribue à l'instauration d'une couverture santé obligatoire au Cambodge d'ici 2010.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

Trois ans à partir de janvier 2009.

Initiateurs :

GRET, fondation Levi Strauss, Care, syndicat patronal GMAC

Bénéficiaires :

Le personnel des usines textiles de Phnom Penh. 10 000 personnes prévues en année 1 (soit 3 usines, pour le 3e trimestre 2009), 100 000 en année 2. Age moyen : 25 ans.

Objectifs :

Améliorer la santé des populations à faibles ressources.

- Faciliter l'accès des populations exclues des systèmes d'assurance maladie existants à des soins de qualité.

- Etendre la portée de la micro-assurance santé pour des populations à faibles ressources.

- Contribuer à la mise en œuvre des stratégies de protection sociale.

Activités :

Durant l'année pilote

- Mise en place d'un centre de promotion et de gestion des produits de micro-assurance santé

- Adapter l'offre de produits de micro-assurance à la demande et aux besoins des groupes organisés.

- Impliquer les organisations de bénéficiaires dans le financement et la gestion de l'activité de micro-assurance.

- Identifier les bonnes pratiques rendant possible un passage à l'échelle de la micro-assurance santé.

Partenaires :

Ministère du Travail, Syndicat patronal GMAC, industries textile et hôpitaux à identifier

Bailleur :

AFD

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET HIP

- Le projet est actuellement à l'étape de réactualisation des études préalables, après la recherche fructueuse de financement.

- Le GRET est initiateur et opérateur du projet, au même titre que le syndicat patronal GMAC (Garment Manufacturers Association in Cambodia).

1.1. Identification : études préalables par le BIT* en 2006.

- Dans le repérage des acteurs, l'entrée est avant tout professionnelle : il s'agit des ouvriers du secteur textile, identifiés comme particulièrement vulnérables en santé. Il s'avère que ce sont à 92% des **femmes**, ce qui justifie l'approche par genre. Avec leur salaire, elles prennent en charge 4 à 9 personnes restées dans des milieux ruraux en difficulté, et l'éducation de leurs proches.

- Dans la compréhension des comportements en santé, l'étude met en avant l'**éloignement des structures familiales traditionnelles**, qu'elle justifie par la distance rural-urbain. Cela joue notamment sur les soins infantiles.

* Bureau International du Travail (ILO)

1.2. Identification : études préalables par le GRET en 2007.

- Le projet précédent en micro-assurance santé (SKY) privilégiait une approche familiale et locale. HIP intervient sur un **secteur économique**, l'approche territoriale n'est pas privilégiée.

- **Repérage des acteurs** : 57% des personnes interrogées dans 9 usines textiles déclarent avoir leur famille en province, et rentrer pour les vacances, moins d'une fois par mois (nouvel an khmer, Pchum Ben...). La **migration est permanente**, avec une circulation régulière. La répartition par région n'est pas comprise dans l'étude.

Les **migrations pendulaires** domicile / travail sont évoquées dans les questionnaires.

- Les **remises** financières à la famille circulent avec les migrantes ou des proches qui leur rendent visite (à la valise). Elles constituent 36 % du salaire. Toutefois, c'est plutôt le poste des dépenses en santé qui intéresse le projet : 10% du salaire.

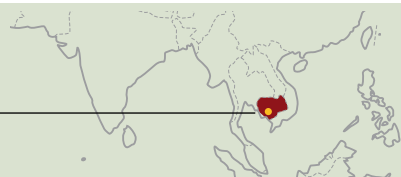


1.3. Conception du document projet :

Le cadre logique, général, ne mentionne pas la migration.

LOCALISATION

Phnom Penh



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

- La mobilité professionnelle est prise en compte dans les études préalables : les ouvrières restent en moyenne 4 ans dans la même entreprise. Le projet, élaboré pour 3 ans, doit compter avec cet important **turn-over**. Sa temporalité est davantage pensée en fonction de la mise en place d'une assurance maladie obligatoire à l'échelle nationale.

- Les remises financières sont corrélées à la cotisation calculée pour l'assurance santé, selon la temporalité **mensuelle** de versement des salaires. Pour un salaire moyen de 72 \$, elles en envoient 30 à leur famille, et la cotisation serait évaluée à 1,6 \$ par mois (contre 8 \$ par mois pour le poste « santé » en général).

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

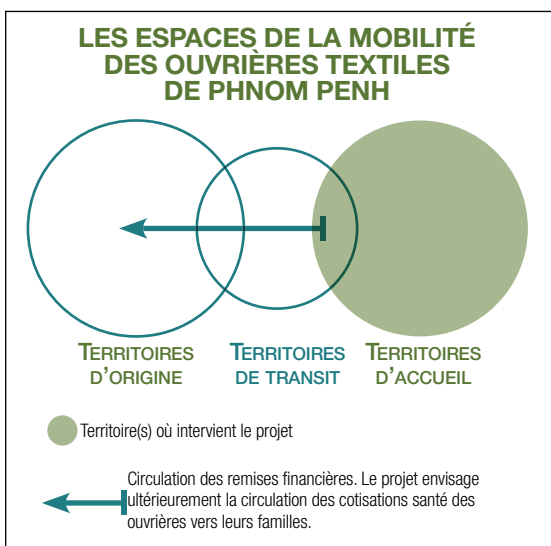
Territoires d'origine :

Provinces cambodgiennes.

- Ces espaces sont pris en compte comme une donnée essentielle des profils socio-économiques des bénéficiaires principales : régions pauvres, dont les habitants misent sur la migration d'une femme de la famille pour un **revenu complémentaire** nécessaire (remises).

- La santé des familles

demeurées sur ces territoires est abordée en fine par le projet : si les ouvrières le souhaitent, elles pourront cotiser pour les membres de leur famille. La **couverture familiale** permet de mélanger les populations ouvrières très vulnérables (jeunes, avec des enfants en bas âge) et des populations moins fragiles, et est une forme de lien entre les territoires.



Territoire d'accueil :

Phnom Penh et environs.

C'est le territoire au cœur du projet.

- Il est abordé comme un espace urbain qui concentre l'exode rural.

- Dans la ville, le projet identifie les lieux de travail, à partir desquels est conçue l'approche sectorielle.

L'insertion des ouvrières textiles dans les rouages sanitaires du territoire d'accueil mobilise de **nombreux acteurs** : hôpitaux, centres de santé, employeurs, Etat.

Territoires de transit :

Ils ne sont pas abordés par le projet.

SYNTHÈSE

La mobilité n'a pas été identifiée comme l'entrée principale dans l'élaboration du projet HIP. La perspective adoptée privilégie plutôt le cadre professionnel et économique. **L'approche sectorielle** ne donne pas lieu à une réflexion sur les territoires, si ce n'est à l'échelle nationale dans le cadre d'une couverture obligatoire et formelle.

Néanmoins, la mise en réseau des partenaires contribue à **l'insertion des ouvrières migrantes dans le territoire où elles travaillent** : le lien sera établi avec des hôpitaux, des centres de santé...

La **liaison entre les territoires** d'origine, où vivent les familles, et ceux où vivent les ouvrières, mais aussi entre les remises et la couverture santé, est pensée à terme et comme facultative, sur une base volontaire.

DOCUMENTS CONSULTÉ SUR LE PROJET :

- Document cadre logique, études préalables par le GRET et ILO, note de concept.
- Site Internet : prochainement.

PERSONNE RESSOURCE :

Aurore Duffau, GRET. duffau@gret.org



PROJET PISCICOLE DE GUINEE FORESTIERE

PPGF – APDRA-F



Le projet approche les migrations intra-régionales en Guinée Conakry, et internationales Sud-Sud vers la Guinée, qui ont lieu principalement au gré des conflits dans la région (Libéria, Sierra Léone, Côte d'Ivoire). Il s'agit de réfugiés et de personnes de retour dans leurs territoires d'origine. L'innovation piscicole proposée par le projet participe à la réinsertion de ces personnes dans les villages.

QUELQUES DONNÉES SUR LA COOPÉRATION...

Durée :

2000 – 2008 avec interruptions. 3e et dernière phase : 2005-2008.

Initiateurs :

APDRA-F

Bénéficiaires :

Populations de Guinée forestière, pisciculteurs.

Objectifs :

Les populations locales améliorent leur niveau de vie par la mise en valeur diversifiée des bas fonds et le renforcement des dynamiques sociales de la pisciculture artisanale.

Quelques résultats :

Existence d'une profession piscicole et émergence d'une filière piscicole

- 244 pisciculteurs installés + 109 pisciculteurs en installation
- 50 tonnes de poissons produites par an
- 104 paysans candidats à la pisciculture
- 110 tonnes de riz produites par an
- 309 étangs barrage et 227 étangs de service : 58 ha d'étangs

Partenaires :

Ministère de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture guinéen

AFVP

Association des pisciculteurs de Guinée Forestière (APGF)

Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

Association des animateurs en pisciriziculture de Guinée Forestière (AAPRGF)

Dont bailleurs :

AFD

Budget :

1 700 000 euros

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

- Le projet est terminé, plusieurs évaluations ont été réalisées ainsi qu'une capitalisation. Le transfert de compétences à des structures locales est effectif.

- L'APDRA-F a assuré l'assistance technique et la conduite technique du projet. L'AFVP en était maître d'œuvre. L'association a accompagné les producteurs et organisations paysannes dans la mise en place d'une pisciculture rentable.

1.1. Identification du projet :

Situation d'immigration massive en périphérie de conflits, sur des terres peu exploitées.

→ Densification du tissu rural.

→ Une population rurale structurée par les migrations, les retours directs dans les villages sont estimés d'une ampleur démographique supérieure à la population recensée dans les camps de réfugiés.

→ Carences alimentaires en protéines dans la zone

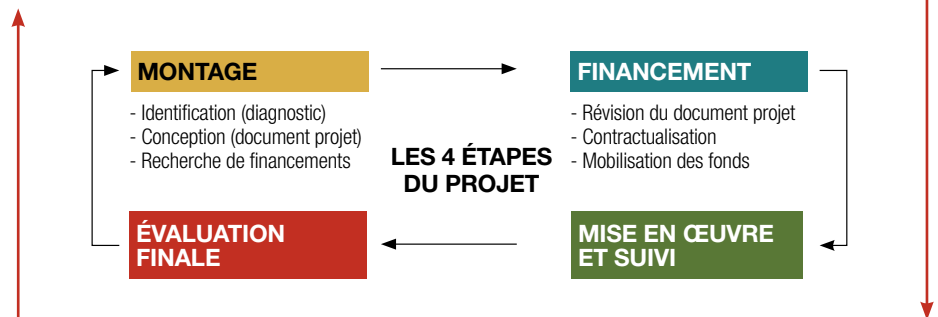
→ Système de défriche-brûlis devient inadapté.

1.2. Conception du document projet :

- Les acteurs ne sont pas identifiés en tant que migrants ou réfugiés. Ils sont paysans exploitants, déjà installés, avec des bas-fonds à aménager.

- L'intensification agricole proposée passe par l'extension des systèmes de culture de riz dans les bas-fonds, en plus de l'innovation piscicole.

- La concertation locale, incluant le président de district, a été au cœur de la conception.



1.3. Mise en œuvre :

La mise en œuvre a souligné les plus-values des mobilités :

- Valorisation de l'expérience piscicole déjà rencontrée par certains migrants lors de leur séjour en Côte d'Ivoire (PPCO) → sont témoins de la réussite des projets.

- Des voyages des pisciculteurs en Côte d'Ivoire sont organisés dans le cadre du projet pour une transmission de l'innovation piscicole → constitution de réseaux internationaux.

LOCALISATION

Guinée forestière : pays Kpellé



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

- Les mouvements migratoires de populations essentiellement guéréz ou kpellé, de et vers le pays Kpellé en Guinée, ont fluctué selon les crises et conflits :
 - Jusqu'au début des années 80, émigration vers le Libéria et la Côte d'Ivoire (du temps de Sékou Touré)
 - Immigration en provenance du Libéria dès le début des années 90 puis de la Sierra Leone (conséquences des guerres civiles successives dans ces deux pays). Retours et réfugiés nombreux.
 - 2003-2004 : immigration en provenance de Côte d'Ivoire (suite au conflit dans ce pays). Retours et réfugiés nombreux.
 - depuis 2006 : émigration vers le Libéria et depuis peu vers la Côte d'Ivoire.
- Le projet a débuté lors des vagues d'immigration dans le pays Kpellé. Il s'est déroulé sur un temps long. Il n'aborde pas les populations de réfugiés dans les camps de la région (jusqu'à plusieurs centaines de milliers de personnes) : le temps de l'urgence est court, les appuis aux populations des camps sont planifiés à 6 mois d'échéance.

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoire d'origine et d'accueil :

Guinée forestière, pays Kpellé : N'Zérékoré, Boma Nord, Soulouta, Koulé, Kéléma, Konipara.
C'est l'espace au cœur du projet.

Prise en compte des conséquences de l'immigration massive et rapide :

- Elles sont à l'origine du projet (cf cycle de projet), au même titre que l'augmentation démographique naturelle.
- Proposition d'innover par l'activité piscicole.

Activités contribuant à l'insertion sur les territoires d'accueil :

- Concertation locale, reconnaissance de groupes professionnels par le président de district, les autorités coutumières et la population, validation des processus d'aménagement.
- Implication des migrants dans la dynamique locale, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'activités innovantes dont ils ont déjà connaissance.

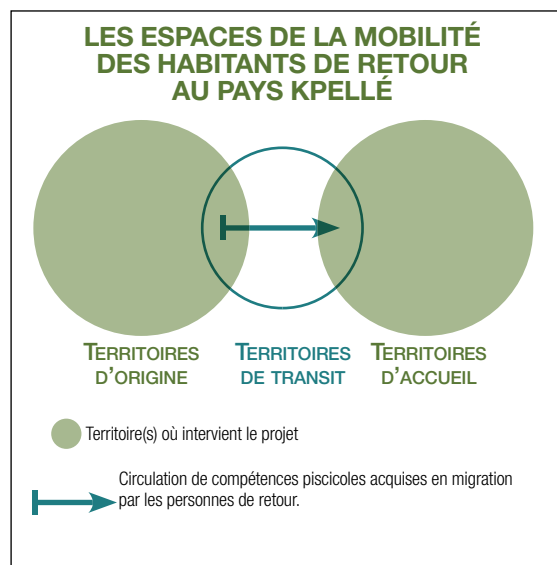
Territoires de transit :

Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire.

- L'APDRA-F est présente en Côte d'Ivoire.
- Le fait que cette expérience ait comme pays de référence la Côte d'Ivoire, et que de nombreux migrants y aient séjourné, valorisait cette phase de leurs vies.

Ils étaient en situation de témoins que « ça marchait » en Côte d'Ivoire, état d'esprit auquel les gens de retour du Libéria se sont associés.

- Valorisation des parcours migratoires dans le projet.
- Constitution potentielle de réseaux sur l'innovation piscicole à l'échelle de la sous-région.



SYNTHÈSE

Synthèse

Le rôle des migrants de retour dans ce projet de développement rural met en avant les compétences et savoirs qu'ils ont acquis en migration : ils promeuvent l'innovation piscicole auprès des populations. Ils appuient aussi et cautionnent des changements : dans l'accès aux parcelles, dans la mise en place d'échanges de terres et de terres contre de l'argent ou contre du capital, de pratiques intéressantes sur les marges de l'aménagement (emprise de la digue dans les coteaux par exemple).

L'APDRA-F renforce l'efficacité de leurs activités, et valorise leur rôle lors de leur retour.

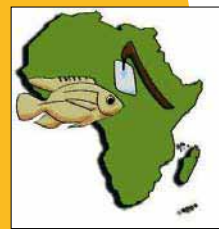
En revanche, les pas de temps différents entre le projet de développement et la planification d'urgence auprès des populations réfugiées dans la zone ne permet pas à l'ONG d'aborder ce type de migrations.

DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Document projet, rapports d'activités.
- Site Internet : <http://www.apdra-f.org>
- contact.apdraf@free.fr



PROJET PISCICOLE CÔTE D'IVOIRE CENTRE OUEST PPCO – APDRA-F



Le projet approche les migrations intra-régionales en Côte d'Ivoire et internationales Sud-Sud vers la Côte d'Ivoire, dans le cadre post front pionnier du cacao. La forte immigration a pour conséquence une densification rapide du tissu social. Ce contexte nécessite une intensification agricole et une réponse aux carences en protéines : le projet de pisciculture y remédie. L'insertion dans les territoires d'accueil sur plusieurs générations est abordée.

QUELQUES DONNÉES SUR LA COOPÉRATION...

Durée :

1992-1999, puis plus légèrement en 2003-2008

Initiateurs :

Les fondateurs de l'APDRA, l'AFVP

Bénéficiaires :

Populations ivoiriennes, pisciculteurs.

Objectif :

Les populations locales améliorent leur niveau de vie par la mise en valeur diversifiée des bas fonds en parallèle du renforcement des dynamiques sociales de la pisciculture artisanale.

Quelques activités et résultats :

- Mise en place d'organisations professionnelles piscicoles
- Formations à la pisciculture
- En 1999, 488 pisciculteurs installés dans 31 villages, 170 ha d'étangs, 258 tonnes de poisson
- Estimation en 2008 : 750 pisciculteurs

Partenaires :

groupements de pisciculteurs

Dont bailleurs :

CCFD, Ministère de la coopération, Région Centre

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DES ÉTAPES DE LA COOPÉRATION

- Le projet est terminé, une évaluation finale des bailleurs ainsi qu'une évaluation interne sur la dynamique sociale ont été réalisées.

- L'AFVP a été maître d'œuvre du PPCO, l'APDRA-F a assuré la mise en œuvre de la suite.

1.1. Identification du projet :

Situation post front pionnier sur des terres favorables à la cacao- et à la caféiculture

→ Densification du tissu rural de x5 à x20 en 50 ans.

→ une population rurale structurée par les migrations, les « autochtones » (selon la terminologie ivoirienne), ne représentant que 20 % de la population env.

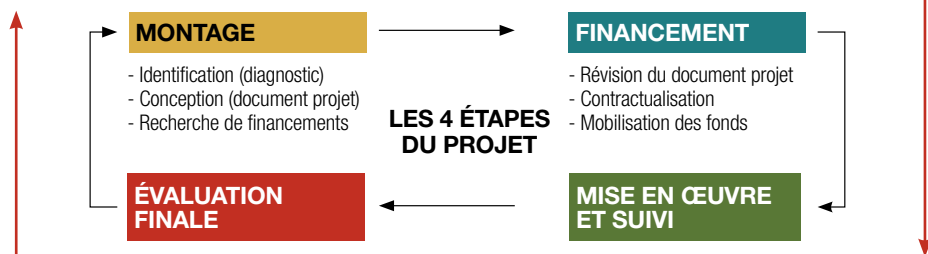
→ Ressources cynégétiques et halieutiques considérablement réduites.

→ Des tensions existent autour de l'accès au foncier.

1.2. Conception du document projet :

- Les acteurs ne sont pas identifiés en tant que migrants ou descendants de. Ils sont paysans exploitants, déjà installés, ont par ailleurs des plantations à gérer.

- Une étude de faisabilité mentionne un environnement « de terre d'accueil de nombreux migrants ». La pisciculture est une innovation dans ces régions.



1.4. Suivi :

Les synergies entre acteurs appuyées par le projet ont été à l'origine d'autres initiatives locales.

→ Gestion d'une caisse par les migrants et leurs familles. Groupe de travail, de matériel en commun (tel que les filets)

→ Validation du bien fondé des actions d'aménagement de bas-fonds par les différentes parties impliquées.

1.3. Mise en œuvre :

La mise en œuvre souligne un contexte multi-culturel.

→ Souci de mise en réseau des acteurs des différentes communautés : les associations regroupent des personnes aux origines variées.

→ Concertation au sein des groupes de professionnels facilitée par l'accent mis par le projet sur la traduction. Des traducteurs cooptés par les membres des groupes ont été mobilisés.

LOCALISATION

Le Centre-Ouest et le Sud-Ouest de la zone forestière de la Côte d'Ivoire



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

- Le front pionnier s'est constitué des années 1950 à la fin des années 1970, il correspond à une « ruée » vers la forêt pour planter du cacao et du café. Le projet intervient en aval, dans les années 1990. Il se trouve alors confronté à des problématiques d'insertion sur un territoire multi-culturel, en explosion démographique. La gestion des ressources naturelles, compatible avec les cultures en place, constitue le cœur du projet d'innovation piscicole.

- Les migrants ne retournent pas régulièrement dans les territoires d'origine. Parfois, ils font appel à de la main d'œuvre et participent aux dépenses de leurs communautés d'origine.

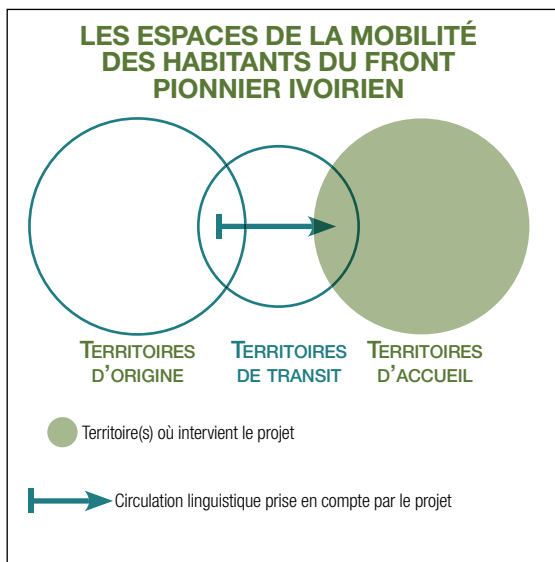
- Lors de la crise ivoirienne (2003-2004), les groupes professionnels ont su s'adapter aux différentes phases en choisissant les représentants les plus à même de défendre leurs intérêts et en formulant des discours adaptés au contexte politique local.

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

Autres régions de Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Guinée, Niger.

→ Pas d'activités du projet sur ces territoires.



Territoires d'accueil :

30 villages ou campements en Centre-Ouest et Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire.

Prise en compte des conséquences de l'immigration massive :

- Elles sont à l'origine du projet (cf cycle de projet).

- Proposition d'innover par l'activité piscicole.

Activités contribuant à l'insertion sur les territoires d'accueil :

- Concertation locale, dans l'esprit du plan foncier rural. Validation sociale des droits sur les terres à aménager.

- Avant chaque réunion ou discussion, un tour de table était systématiquement organisé précisant les langues devant être utilisées et les traducteurs proposés par le groupe.

SYNTHÈSE

Le rôle des migrants dans ce projet de développement rural pose la question : à partir de quand (quelle génération ??) n'est-on plus migrant ? Les acteurs du territoire d'accueil, « autochtones » et les nouveaux arrivés participent à son développement et notamment en pisciculture par les compétences qu'ils acquièrent ensemble et par le plaidoyer qu'ils savent mener auprès des autorités locales.

L'APDRA-F renforce l'efficacité de leurs activités et leur pertinence politique en tant que groupement professionnel.



DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Document de projet, évaluation, capitalisation
- Site Internet : www.apdra-f.org
- contact.apdraf@free.fr

LA COOPERATION DECENTRALISEE ENTRE VILLETANEUSE ET KONIAKARY

Les liens de coopération à l'échelle locale (France-Mali)

La co-opération décentralisée de commune à commune travaille directement avec les migrants koniakarois résidant en Ile-de-France. Il s'agit de **migrations internationales Sud-Nord**. L'association Enndam Diombuxu est un interlocuteur privilégié, elle regroupe la centaine de migrants originaires de Koniakary en région Ile-de-France (dont 2 familles villetaneusiennes). Le lien est explicite entre **les activités ici et là-bas**, puisque les **pôles relations internationales et vie associative** de la municipalité de Villetaneuse n'en forment qu'un dans cette coopération.

QUELQUES DONNÉES SUR LA COOPÉRATION...

Durée :

Communes en lien depuis 2004, coopération officialisée le 17 juin 2007

Initiateurs :

Association des migrants, maire de Koniakary.

Bénéficiaires :

Potentiellement, l'ensemble de la population des 2 territoires : 12 500 habitants à Villetaneuse, 12 000 à Koniakary + l'association de migrants dans tout l'Ile-de-France.

Objectifs :

- Favoriser la connaissance mutuelle, les rencontres d'amitié et d'échange entre les populations des 2 communes.
- Agir ensemble pour soutenir la commune de Koniakary dans ses efforts de développement.
- Travailler ensemble avec la population de Villetaneuse au développement de l'engagement citoyen et de la vie locale favorisant ainsi la cohésion sociale sur le territoire.

Projets et activités :

- 2006-2007 : désenclavement de Koniakary
- 2007-2009 : création d'un périmètre maraîcher à Koniakary
- 2008-2009 : projet interculturel « Nous sommes d'ici et d'ailleurs »
- 3 missions dans le cadre de la coopération Sud-Nord, 2 missions Nord-Sud
- Le suivi d'un chantier jeune mené par l'association jeunesse feu vert.

Parties prenantes :

Collectivités locales de Villetaneuse et Koniakary, association de migrants Enndam Diombuxu, populations de Villetaneuse et de Koniakary (associations, élus, enseignants, habitants...), ONG (GRDR).

Dont partenaires financiers :

Acse, CG 93, collectivités

Budget :

budget annuel entre 5000 et 15000 euros selon les projets

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DES ÉTAPES DE LA COOPÉRATION

1.1 Les débuts de la coopération :

- Une **mission du maire** de Koniakary en France est organisée en 2004 avec le GRDR (prog. PAIDEL-PIMDERO), pour rencontrer les migrants, parties prenantes du développement local là-bas. Le lien entre les communes a commencé par cette visite, les migrants ont souhaité que les maires se rencontrent par la suite.

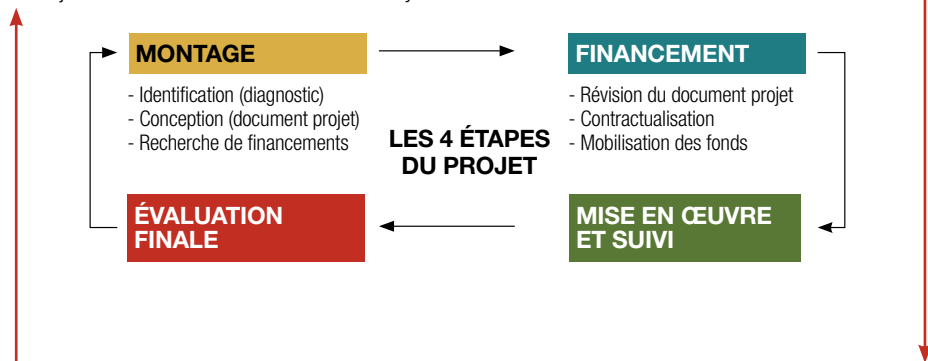
- En 2006, le maire de Villetaneuse voyage à Koniakary. La coopération est mise en place 6 mois plus tard, la **forte mobilisation des acteurs ici et là-bas** joue dans le choix du territoire de Koniakary.

1.2. Conception du document de convention cadre de la coopération :

- En 2006, les migrants ont signé la **convention d'objectifs** sur le désenclavement avec le maire de Villetaneuse. Ils sont mandatés par le maire comme **en ambassadeurs** de Koniakary en France.

- Les migrants ne sont pas mentionnés spécifiquement dans la convention de partenariat.

- Ils apparaissent par la suite dans les **conventions de projets spécifiques**.



1.5. Suivi :

- En France, c'est le comité technique, dont des migrants font partie, qui suit les projets.

L'évaluation de la coopération est prévue pour l'anniversaire de ses trois ans, en juin 2009.

1.4. Mise en œuvre :

- Une dizaine de migrants prennent part aux réunions du comité technique pour le co-développement.

- Ils s'investissent dans les événements qui font connaître la coopération ici, et dans les projets menés, ici et là-bas.

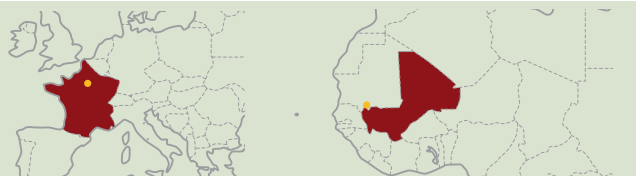
1.3 : Financement

Ex. ponctuel : dans le cadre du projet de maraîchage, l'association des migrants s'est portée volontaire pour participer financièrement à une partie du projet

LOCALISATION

En France : Villetaneuse (93).

Au Mali : Région de Kayes.



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du développement des territoires

- Les 2 familles originaires de Koniakary résident à Villetaneuse depuis plus de 10 ans. Elles participent activement à la **vie associative de la ville**. Elles ont pris contact avec la municipalité par le biais des 2 médiateurs, impliqués depuis ce moment dans la coopération.
- Le **pôle relations internationales** de la mairie de Villetaneuse a été créé en janvier 2007 : le lien entre plusieurs territoires est rendu de plus en plus visible et opérationnel, sur le temps long.
- Lorsque les ressortissants de Koniakary voyagent entre les deux territoires, ils font **circuler des informations, des documents sur et pour la coopération**. Les missions des acteurs de Villetaneuse facilitent cette circulation.

2.2. La coopération dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

La commune de Koniakary.

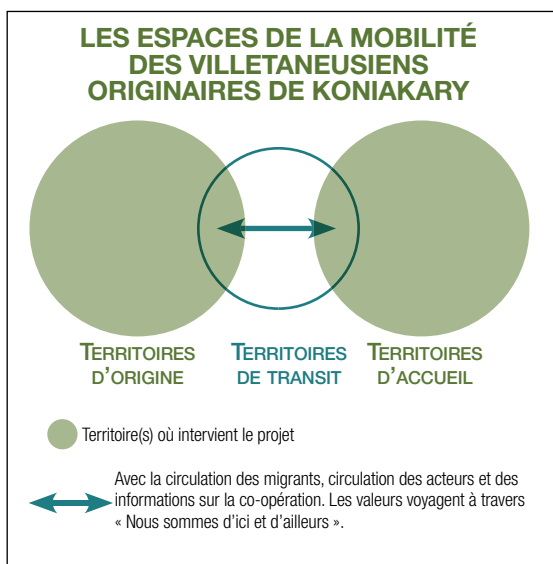
C'est l'espace au centre du projet

- Dans le cadre de la coopération, les migrants prennent part activement au processus de concertation pour le développement local du territoire de Koniakary :

- Rencontres avec le maire lors de leurs séjours
- Echanges avec les associations sur place, notamment celles de femmes.

- Les migrants ont apporté au développement de Koniakary une plus-value :

- politique : signature de la convention pour le désenclavement
- financière : apport ponctuel pour le projet de maraîchage
- par leurs compétences : transmission de savoir-faire associatifs aux enfants nés en France dans le cadre d'un projet de bibliothèque.



Territoires d'accueil :

Villetaneuse + Ile-de-France (notamment l'Hajj-les-Roses, Villejuif, Le Pré Saint Gervais...)

La co-opération met en avant le co-, le travail en commun pour le développement réciproque des deux territoires. A Villetaneuse, une implication de la population dans la vie locale participe au **développement social**. Les migrants y apportent :

- Leur temps et leur énergie dans la **réalisation d'événements** pour faire connaître le **partenariat** auquel ils contribuent, ainsi que leur pays d'origine ici.
- Leur capacité à ouvrir la dynamique coopérative à **d'autres Villetaneusiens**, non originaires de Koniakary. Ex : spectacle qui valorise les danses traditionnelles d'Afrique de l'Ouest pendant la fête de la ville.
- De même, leur capacité à ouvrir la coopération à **d'autres territoires en Ile-de-France**, où d'autres personnes originaires de Koniakary résident.

Territoires de transit :

Bamako

La coopération travaille avec l'association Enndam Diombuxu de Bamako (siège social de l'association dans le monde), les informations leur sont relayées. Les migrants installés dans la capitale malienne s'occupent par exemple de l'**accueil des délégations françaises** à leur arrivée dans le pays.

SYNTHÈSE

Les migrants dans la coopération pour le développement des deux territoires s'impliquent :

- **politiquement lorsqu'ils sont ambassadeurs,**
- **dans la constitution de partenariats à l'échelle de Villetaneuse et à celle de l'Ile-de-France,**
- **et plus récemment dans la promotion de l'échange de valeurs et cultures, pour la cohésion sociale et un meilleur vivre-ensemble.**

La co-opération valorise le **rôle des migrants** en tant que parties prenantes essentielles de l'élaboration des projets, à la fois ici et là-bas. Elle met en avant leur identité multiple, à la fois « d'ici et d'ailleurs ».

DOCUMENTS CONSULTÉS SUR LE PROJET :

Document projet « Nous sommes d'ici et d'ailleurs », un point sur la coopération, rapport d'activités Paidel-Educoddev 2006-2008 (GRDR).

PERSONNE RESSOURCE :

Sabrina Cortes, 01.49.40.76.28, sabrina.cortes@mairie-villetaneuse.fr

LE PROJET « NOUS SOMMES D'ICI ET D'AILLEURS », 2008-2009

Partenaires du projet : Enndam Diombuxu, Acsé, CG 93, GRDR.

- La coopération dans le domaine **culturel** s'est traduite par une **exposition de photographies et de textes**, qui mettent en scène des femmes vivant sur les deux territoires et leurs perceptions du bonheur. Déjà exposée à Villetaneuse, elle a interpellé les migrants, qui n'avaient pas participé à sa création : **des citations en bambara dans Villetaneuse !**

- Perspectives pour les migrants :

- Les migrants souhaitent s'impliquer dans l'accueil des **femmes** maliennes venues en France dans le cadre du projet, et dans l'accompagnement des femmes françaises en voyage au Mali.
- La 2^e exposition concernera les **hommes** : un migrant s'est porté volontaire pour un portrait.

- Perspectives là-bas : après traduction d'une partie de l'exposition, la municipalité de Koniakary souhaite s'approprier le projet en le reliant à un **projet touristique**, en cours.

- Perspectives ici : l'exposition a été présentée à toute la population, les portraits locaux font écho à l'international : « **L'Afrique paraît plus proche** ». La mairie a choisi le projet pour publier ses vœux 2009 : il est rendu visible auprès de tous ses partenaires.

LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE FIGUIG MAROC EN FRANCE (FAF-MF)

Une expérience de développement local au Maroc



La fédération est constituée d'associations de migrants en provenance de la province de Figuig au Maroc, résidant en France. Il s'agit de migrations internationales Sud-Nord. La fédération fait partie du réseau IDD, Immigration Développement Démocratie, réseau d'associations issues de l'immigration marocaine en France. Elle travaille aussi avec les autres associations de ressortissants Figuigui, notamment en interne au Maroc.

QUELQUES DONNÉES SUR LA FÉDÉRATION...

Création :
2001

Initiateurs :

6 associations de ressortissants de Figuig + des individus, regroupés en interlocuteur unique au moment de constituer une coopération décentralisée avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis.

Bénéficiaires :

Ressortissants (7 000 personnes rien qu'en Ile de France) et habitants de la province de Figuig (12 700 pers).

Objectifs :

Mise en commun des objectifs des associations, à savoir :

- Encourager toute amélioration de l'infrastructure médicale de Figuig ;
- Organiser des voyages et découvertes ;
- Promouvoir le rôle social de la femme (santé, éducation, etc.) ;
- Créer entreprises et emplois pour maintenir un tissu social viable à Figuig.

Activités :

- Formation : informatique, agriculture, animation culturelle, création d'entreprises et création d'espaces verts (pour les jeunes)
- Démocratie locale : formation des élus locaux dans le cadre de la coopération décentralisée
- Agriculture : économie d'eau, méthodes d'agriculture
- Eau : assainissement d'une partie de Figuig
- Echanges scolaires, chantiers internationaux pour les jeunes

Partenaires :

Conseil général de Seine-Saint-Denis, municipalité de Figuig, IDD
Dont bailleurs : ressortissants, CG 93

RÔLE :

- Au-delà des objectifs déclarés en préfecture, la fédération permet aux associations qui la composent **d'échanger** sur leurs pratiques et projet, de **se rassembler en interlocuteur unique** pour constituer des partenariats, de **faire connaître** les dynamiques de développement insufflées par et pour les Figuigui.
- Elle fait écho à la Fédération des Associations pour le Développement de la province de Figuig (FADEF) à Figuig même, créée en 1998.

1. LES MOBILITÉS DANS L'HISTOIRE DE LA FÉDÉRATION

Les temps des migrations face au temps des initiatives de développement

- La province de Figuig connaît une **tradition d'émigration** depuis le XIXe siècle, d'abord pour du commerce en Algérie toute proche, comme la capacité agri- et horticole de l'oasis est limitée. Les mouvements vers la France datent des années 1950, permettent de **désengorger l'oasis**. Actuellement, les ressortissants et parfois leurs familles se situent au Canada, Etats-Unis, Japon, En Hollande, Allemagne, Espagne, Italie... et « dans l'espace » (NASA) !
- Les remises des Figuigui en migration constituent aujourd'hui la **principale source de revenus de l'oasis**. Le « mythe de l'émigration » est très ancré chez les jeunes, qui partent avant de se marier, la **population se féminise** sans toujours avoir d'attaches familiales à l'extérieur. Par ailleurs, des **populations nomades** de la zone se sédentarisent à Figuig : la province est aussi territoire d'immigration.
- Les ressortissants à l'extérieur se mobilisent depuis toujours pour faire de leur espace d'origine / d'origine de leurs parents « un lieu de vie, non un musée ». La **création d'associations**, informelles depuis les années 50, formelles en France depuis 1981, permet d'avoir des ambitions plus larges pour le développement de la province de Figuig. Des individus et leurs familles, les associations permettent de passer à une solidarité par ksar (village fortifié), puis entre les ksour et dans **tous les domaines, de la santé, éducation, religion, aux activités plus récentes génératrices de revenus, tourisme, commerce équitable**. La fédération rassemble des initiatives portées par les associations dans la durée.
- Pendant les années 2000, se fédérer devient une réalité officielle, afin de pouvoir établir un **partenariat de coopération décentralisée** entre la province et le département français de Seine-Saint-Denis. A l'initiative de la coopération, on retrouve un migrant de la ville de Stains. La fédération devient un interlocuteur et un **acteur privilégié** de cette coopération internationale.



DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

Documents de plusieurs projets, de la coopération décentralisée avec la Seine-Saint-Denis, plaquettes de présentations d'associations membres.
www.fafef.org

PERSONNE RESSOURCE :

Abderrahmane Benkerroum :
abenkerroum@groupama-pvl.fr

2. LES INITIATIVES DE LA FÉDÉRATION PARMIS LES ESPACES DES MIGRATIONS

Les projets de la fédération dans l'espace de la mobilité

- Les projets de la fédération sont toujours présentés comme faisant partie d'un tout, inscrits dans un **réseau des acteurs Figuigui qui s'étend sur plusieurs espaces** : Figuig, la France, les autres pays d'immigration, les autres provinces du Maroc... La **coordination** et la concertation ne sont pas toujours évidentes étant donné le foisonnement d'initiatives par-delà les distances géographiques.
- La fédération établit des liens à **toutes les échelles géographiques** concernées de près ou de plus loin par Figuig : des ksour à la province, des villes (Stains) aux départements (Seine-Saint-Denis), et entre diasporas à l'échelle des pays (réseau IDD).

Territoires d'origine :

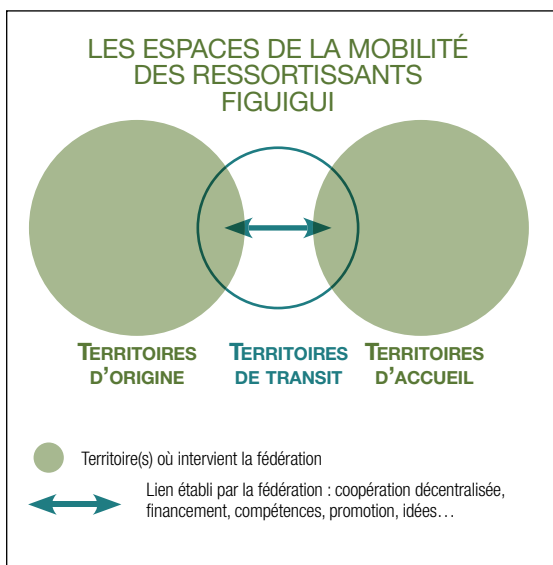
Les 7 ksour de Figuig.

Quelques secteurs de mobilisation des associations :

- Un territoire à désenclaver :
 - Zone saharienne désertique avec un effet frontière depuis la décolonisation
 - Peu touristique pour le Maroc
- Acheminement de 3 bus pour désenclaver les ksour (FAF-MF)
- Projet de tourisme pour l'ouverture, création de chambres d'hôtes.

La fédération rencontre le PNUD, le département architecture de l'université de Paris VII pour en parler.

- Les spécificités oasiennes à valoriser :
 - Problème d'acheminement de l'eau, la province étant en aval de bassin versant : sécheresse.
 - Le triplement de la population l'été lorsque les migrants reviennent, notamment ses conséquences environnementales (eau, ressources...).
- Replantation de palmiers doum pour l'alimentation et l'exportation (association Zousfana), plantation de pourghère.
- Instauration de panneaux solaires (association Zousfana), travail sur les biocarburants
- Les effets démographiques des migrations :
 - Nombreuses femmes sur place, qui n'ont pas forcément de proches en migration
 - La diminution du nombre d'habitants en général
- Projet de commerce équitable pour créer des activités génératrices de revenus pour les femmes (savon...). Travail avec les coopératives. La fédération cherche des partenaires financiers en France, des correspondants pour le réseau de commercialisation.
- Construction et fonctionnement de crèches (association Almostaqbal)
- Forums sur la santé pour de la prévention, avec la mobilisation des diasporas médicales qualifiées de Figuig sur plusieurs territoires + des femmes de la FAF-MF.
- Assainissement. La fédération cherche des financements, la coopération décentralisée est impliquée.



Quelques résultats de la mobilisation générale pour Figuig :

- Taux de scolarisation et d'alphabétisation parmi les plus élevés du Maroc
- 1000 touristes par an en 5-6 ans.
- 1 ksar entièrement pourvu en réseau d'assainissement
- Mise en place de cliniques avec emploi ponctuel de ressortissants bénévoles.
- Mise en place d'un réseau informatique actualisé (association Almostaqbal)

Territoires de transit :

- Ils ne sont pas appréhendés en tant que tel par la fédération. Figuig a été un point de passage avant l'instauration de la frontière Maroc-Algérie.
- Par ailleurs, les routes empruntées par les Figuigui en migration ne sont pas évoquées.

Territoires d'accueil :

France, région parisienne, villes dans le département de la Seine-Saint-Denis (notamment Stains, Sevran, Bobigny, la Courneuve...)

Quelques activités ici :

La fédération comme caisse de résonance des projets des associations :

- Communication et promotion :
 - Commerce équitable : diffusion de la pâte de datte « façon barre de mars », du beurre rance, des teintures naturelles.
 - Mise en lumière des valeurs culturelles et des événements à Figuig : organisation d'événements festifs et de débats (ex : association le palmier de Sevran), semaine culturelle sur l'oasis, le Maroc.
- Implication dans les partenariats avec des structures en France :
 - Coopération décentralisée, réunions mensuelles - par rapport au logement des nomades nouvellement arrivés à Figuig, amorce de partenariat avec la fondation Abbé Pierre.
 - Visibilité de Figuig dans des réseaux comme IDD, le FORIM, Léo Lagrange.....
 - Lien avec des étudiants et professeurs (Tours, professeurs de yoga à Orléans en recherche de lieux « zen » pour des stages...), échanges entre collèges de Stains et de Figuig (association Hassania).
- Initiatives de rassemblement de la communauté Figuigui sur les territoires d'accueil
 - intergénérationnel, organisation de tournois de football, appui aux groupes de musique des enfants de Figuigui.

SYNTHÈSE

Le rôle des migrants de la FAF-MF dans le développement de Figuig : il se décline en plus-value financière, partenariale, en compétences et en plaidoyer via la promotion culturelle et environnementale du territoire. Le développement auquel ils participent est véritablement holistique : dans tous les domaines et dans la durée. Les migrants participent à l'innovation, ils s'investissent par exemple dans le commerce équitable actuellement. Malgré la distance, ils se mobilisent suivant une logique diasporique, revendiquent leur identité multiple de Figuigui et franciliens.

La fédération des associations valorise leur rôle car elle leur donne plus de poids auprès des partenaires, plus de visibilité ici et là-bas, et qu'elle s'inscrit dans leurs initiatives à long terme.



PROJET DE MICRO-FINANCE HABITAT à destination des migrants sénégalais installés en Italie



Le projet approche les migrations internationales de Sénégalais installés en Italie (dynamique Sud-Nord). Ce projet consiste à identifier des produits de financement de l'habitat à destination des migrants et est mis en œuvre par une institution de microfinance sénégalaise, PAMECAS, avec l'accompagnement du GRETE.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

2 ans à partir de septembre 2008

Initiateurs :

PAMECAS, partenariat pour la mobilisation de l'épargne et du crédit au Sénégal

Bénéficiaires :

50 migrants, leurs proches bénéficiant de l'habitat

Objectif :

Les migrants ont accès à des services financiers adaptés et abordables pour réaliser leurs projets immobiliers dans leur pays d'origine.

Partenaires :

PAMECAS, CIF confédération des Institutions Financières, ADA Luxembourg Appui au développement Autonome.

Dont bailleurs :

Financement multi-bailleurs pour l'innovation sur les transferts d'argent des migrants (Promoting innovative remittance systems and investment channels for migrants). FIDA, UE, CGAP, FENU, coopérations espagnole et luxembourgeoise.

Budget :

200 000 euros.

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

- Le projet débute actuellement l'étape de mise en œuvre.
- Le GRETE est co-opérateur du projet, en partenariat avec PAMECAS, la CIF et ADA Luxembourg.

1.1. Identification du projet

PAMECAS est une institution de micro-finance qui souhaite capter l'épargne à long terme pour financer ses activités de mésofinance.

Au Sénégal, les placements d'argent se font sur du court terme.

Les migrants ont été identifiés comme des acteurs ayant une capacité d'épargne longue.

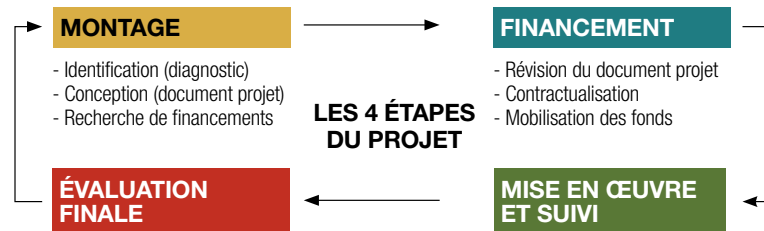
Afin de les intéresser, le produit retenu est le **crédit habitat (avec épargne préalable)**, pour l'investissement dans le pays d'origine.

Il s'inspire notamment de l'expérience avec des migrants entre l'Espagne et l'Equateur.

1.2. Conception du document projet

Dans le document, **les migrants sont les premiers bénéficiaires** du projet, ainsi que des acteurs clés de sa mise en œuvre. Leurs attentes constituent le point de départ du projet.

Le produit qui est élaboré et testé par le projet intègre en amont l'existence d'un service de **transfert d'argent**, et implique la mise en place d'un ensemble de services d'accompagnement (interface client, sélection des promoteurs immobiliers, le contrôle de la qualité, le volet juridique pour la formalisation des contrats, etc).



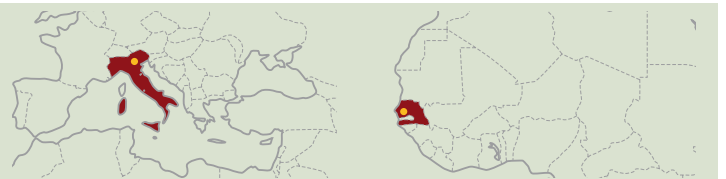
1.3. Mise en œuvre

Le projet en est à l'étape de l'étude de marché. Elle se déroule sur les deux espaces :

- En Italie, par des **questionnaires passés aux migrants** sur leurs attentes, contraintes et préférences ;
- Puis au Sénégal, sur les sources de financements possibles de l'habitat, les offres de la filière habitat.

Dans les premiers résultats, les atouts de l'approche par une mutuelle du Sud sont révélés : les migrants apprécient cette **proximité**, même si instaurer la confiance demande un travail dans la durée. La question de l'épargne est encore abordée avec réticence.

LOCALISATION



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

Le projet doit réussir le pari de laisser le temps à une logique de confiance de s'instaurer, dans un climat de méfiance envers les intermédiaires financiers, exacerbé par les difficiles conditions de vie et d'insertion des migrants en Italie.

Le projet prend aussi en compte le temps nécessaire pour évaluer la coordination entre ici et là-bas : l'interface proposée aux migrants pour l'instruction et le suivi des opérations quand ils vont et viennent doit être adaptée et homogène.

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

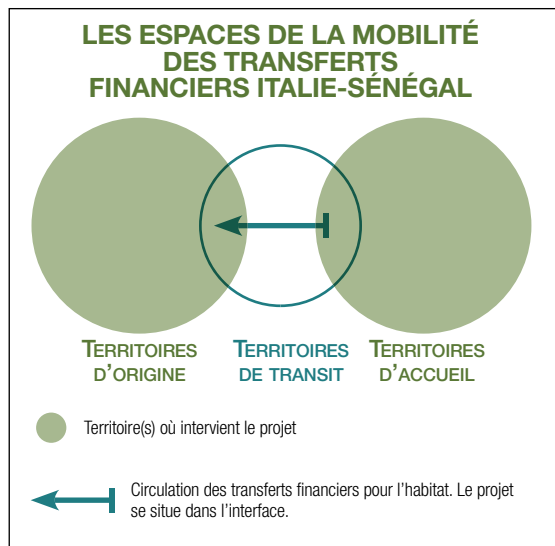
Sénégal : Dakar, Thiès, Louga, Saint Louis, Kaolack, Matam.

Le pays est identifié comme un espace-clé en ce qui concerne les **transferts financiers** des migrants : à 20% du PIB du Sénégal.

L'espace d'origine est l'unique espace où sont **réalisés les projets immobiliers**.

Les **comptes des migrants y sont situés**, leur permettant :

- de transférer de l'argent à leur famille
- d'épargner
- de gérer un crédit.



Territoires de transit :

Ils ne sont pas appréhendés par le projet sinon à travers le parcours des migrants et leurs activités (ex : les commerçants sont les plus mobiles).

Territoire d'accueil :

Italie : bassins d'emploi du Nord et Rome .

Le pays est identifié comme 2^e espace à la **source des transferts** vers le Sénégal, après la France. Il a pour avantage une réglementation souple sur les intermédiaires de micro-finance.

Le territoire d'installation est le 1^{er} sur lequel est menée l'étude de marché. Une **restitution** auprès des migrants **sur le produit de crédit** retenu y est prévue.

Pour rencontrer les migrants, les opérateurs du projet **sont passés par le monde associatif** :

- Associations d'intérêt commun dans les bassins d'emploi.
- Peu les associations villageoises, aux effectifs plus réduits.
- Peu les associations et confréries religieuses, peu réceptives aux intermédiaires.

Le projet participe à l'**insertion des migrants dans les réseaux associatifs et financiers du pays d'accueil**, par des partenariats encore à identifier avec des acteurs de la finance alternative, des associations italiennes. Ces liens ont leur importance dans un climat économique et politique (vis à vis des migrants) plus tendu ces derniers mois.

Un territoire unique de la migration :

Le projet permet de souligner que **les migrants ont un unique budget**. Pour eux, les 2 espaces ne font qu'un, ce qui renforce l'importance de l'interface sur les 2 espaces proposée par PAMECAS pour faciliter la gestion de leur argent.

SYNTHÈSE

Le rôle des migrants dans cet outil : leurs initiatives financières individuelles permettent de lier les territoires, ils participent au développement de leur territoire d'origine par **l'amélioration des conditions d'habitat** de leurs proches la **consolidation des secteurs financier et de l'immobilier sénégalais**.

Le rôle du GRET et de ses partenaires dans la valorisation de la plus-value des migrations : l'entrée passe par le financier, mais au-delà, une **vocation sociale** est affirmée. En partant des transferts, le projet permet de **considérer l'espace de vie et d'investissement des migrants comme un tout**.

Perspectives : le produit élaboré et testé est destiné à **être étendu**, à la fois en Afrique de l'Ouest (zone d'intervention de la CIF) et en Europe, selon l'installation de la diaspora.

PERSONNE RESSOURCE :
Frédéric Ponsot ponsot@gret.org



PROJET HABITAT ET CREDIT AU MALI

Vecteurs d'un développement durable en zones urbaine et rurale



Le projet approche les **migrations internationales Sud-Nord**, du Mali vers la France, plus précisément de la région de Kayes vers la région parisienne. Les migrants, militants pour le **droit au logement** et constitués en associations en France, s'impliquent dans l'**amélioration de l'habitat** dans leurs régions d'origine.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

Plusieurs projets depuis 1995, le dernier de 2003 à 2006.

Initiateurs :

Migrants maliens en France (associations et individus) et fondation Abbé Pierre

Bénéficiaires :

50 migrants maliens en France et leurs familles dans les villages au Mali, les ménages maliens démunis et à bas revenus.

Quelques objectifs :

Réduction de la pauvreté par l'intégration des populations défavorisées dans un processus économique endogène, générant un développement durable.

- Les plus démunis, les bas revenus et les migrants accèdent (...) à un titre foncier, à un logement, à une promotion socio-économique.

- (...) Les migrants, vecteurs d'une modernité respectueuse des savoir-faire traditionnels et de l'environnement, s'investissent dans la promotion d'un habitat local amélioré, re-légitimant l'utilisation des matériaux locaux.

- Par leur structuration de type coopératif, les migrants mobilisent des ressources financières sous la forme de crédits et d'investissements productifs liés au développement économique local.

Résultats :

- Constructions de 20 maisons dans les villages et 18 à Bamako.
- 38 migrants ont accédé à un crédit pour construire leur maison au pays.

Partenaires :

AND DEFAR ('travail ensemble' en wolof, association locale), SIDI (Société d'investissement et de développement international), Fondation Abbé Pierre pour le Logement des Défavorisés (FAP), Crédit coopératif.

Dont bailleurs : Fondation Abbé Pierre, MAE, migrants, Conseil IdF.

Budget :

3 261 185 € sur 3 ans

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

- Le projet est actuellement terminé. Lui succède un projet tourné vers les coopératives d'habitat là-bas, pour leur structuration et leur fédération. Les femmes y sont impliquées davantage.

- L'ADER était maître d'œuvre du projet. L'association s'est constituée autour de ce premier projet. Elle a désormais transmis ces compétences à l'association locale AND DEFAR.

1.1. Identification du projet

Les liens entre la fondation Abbé Pierre et les migrants maliens se sont tissés dans les luttes pour le droit au logement en France dans les années 1990. La question « Et là-bas ? » est venue rapidement dans les échanges.

→ **Initiative des migrants**, mission de FAP au Mali auprès de leurs contacts pour évaluer les conditions d'habitat.

→ Recommandations :

- les conditions de construction pour les migrants sont à améliorer
- Les techniques de maçonnerie et de briqueterie doivent être adaptées au climat : construction en banco stabilisé.
- L'électrification au solaire demande moins d'entretien qu'un groupe électrogène.

→ 1.2. Conception du document projet

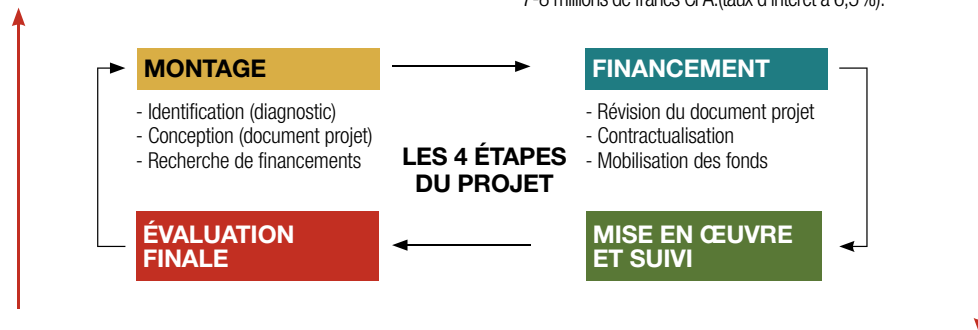
Les migrants sont à la fois des acteurs et des bénéficiaires directs du projet. **Le cadre logique les mentionne** à plusieurs reprises (cf. "objectifs" ci-contre). Un montage technique et financier, auquel ils prennent part, leur est destiné.

→ L'ADER est créée sous l'impulsion de FAP afin de gérer le projet, FAP étant un de ses partenaires financiers.

→ Il s'agit en 1995-98 d'un **projet innovant** pour ses bénéficiaires migrants.

1.3. Financement

Les migrants qui contractent un crédit auprès du Crédit Coopératif, avec l'appui de l'ADER, financent les constructions selon un apport personnel de 30% au départ, puis remboursent un prêt moyen à 7-8 millions de francs CFA. (taux d'intérêt à 6,5%).



1.4. Suivi

→ La transmission des compétences de l'ADER à l'AND DEFAR s'est faite progressivement. La cellule Migrants a été dissoute durant ce processus.

→ La durée des travaux, la qualité des constructions a pu porter préjudice aux attentes des migrants.

← 1.3. Mise en œuvre

→ Les migrants en France propriétaires de terrains au Mali, membres de l'association KTF (ka teegé fedde, association pour la construction de maisons) se sont intéressés au projet. Ils en constituent les 1ers et principaux bénéficiaires (22 maisons construites). Les structures associatives étaient les interlocuteurs d'ADER en premier lieu, elles sélectionnaient les candidats migrants au prêt.

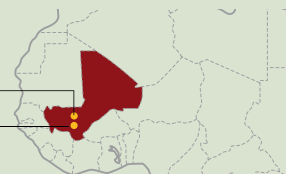
→ Une cellule Migrants a été créée au sein de l'ADER (1998-2003). Un animateur migrant faisait le lien entre les différents acteurs et les différents territoires du projet. L'information circulait par lui.

→ Les plans techniques étaient proposés aux migrants, qui les sélectionnaient. Les migrants assuraient le coût de la construction.

LOCALISATION

Région de Kayes

Bamako



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

Le projet a pris en compte dès le départ la circulation des migrants : les chantiers des maisons n'avançaient parfois que lorsqu'ils revenaient au Mali, ce qui allongeait la durée des travaux et de l'inoccupation des lieux. Le temps consacré à l'habitat dépendait des va-et-vient des migrants.

Le dispositif financier a demandé un délai de mise en place important, durant lequel la confiance entre les différents partenaires a pu être éprouvée.

La mise en œuvre sur un temps long a permis de mener de front plusieurs aspects du projet : électrification au solaire, prêts bancaires, formations en construction...

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

Mali : Bamako, (quartiers périphériques), Kayes, villages de la région de Kayes.

Ce sont les espaces au cœur du projet.

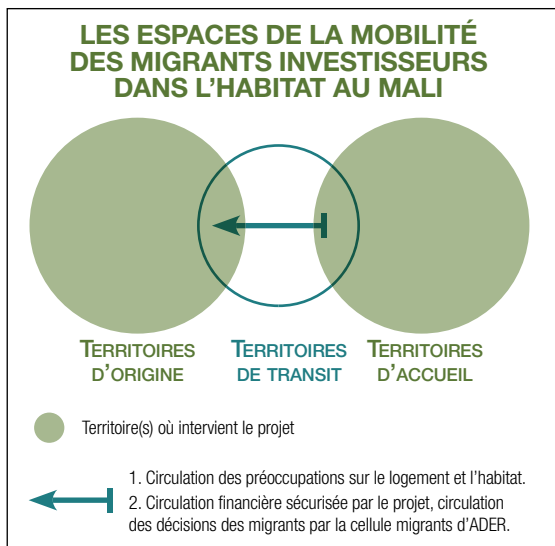
• Activités menées en partant des besoins des migrants :

- Formation de jeunes sur les techniques architecturales, de construction en banco stabilisé, de maçonnerie, de briqueterie, d'électrification au solaire

- Création d'une entreprise dans le solaire par les jeunes (GIE solaire)

• Transmission de ces compétences à AND DEFAR.

• Accompagnement des coopératives d'habitat pour leur renforcement : le projet se prolonge en mettant l'accent sur les acteurs là-bas.



Territoires de transit :

Ils ne sont pas abordés par le projet.

Territoire d'accueil :

France : région parisienne

Ce sont les difficultés d'accès au logement dans cet espace qui ont amené à une réflexion sur l'habitat au Mali. Les problématiques d'insertion concernent à la fois ici et là-bas.

• Quelques activités mises en place :

- Accès des migrants à un prêt bancaire, auparavant impossible car considérés comme peu solvables et positionnés sur deux espaces.

- Création de la cellule Migrants au sein d'ADER pour la circulation de l'information.

- Organisation de journées migrants pour informer et mobiliser ce public sur les dispositifs et les réalisations.

- Identification d'associations de ressortissants intéressées.

- Relations avec les partenaires (FAP, Crédit Coopératif...).

• Le transfert de compétences a concerné les territoires d'accueil également : un migrant a constitué une entreprise en électrification solaire, sise à Paris.

SYNTHÈSE

Le rôle des migrants dans ce projet d'amélioration de l'habitat au Mali articule leurs casquettes de financeurs et de porteurs de changements auprès des populations (par ex. sur l'utilisation de matériaux locaux). Ils portent l'initiative d'un projet qui s'élargit aux plus démunis de leurs territoires d'origine.

L'ADER a vu le jour dans cette dynamique, a permis à la fois un élargissement partenarial du projet et un renforcement des compétences de différents acteurs par transfert, ici et là-bas.

Le projet a innové en répondant à un besoin d'offres financières adaptées à des acteurs investis sur plusieurs territoires.



DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Document projet, évaluation, capitalisation
- Site Internet : www.ader.eu

PERSONNE RESSOURCE :

aderfrance@gmail.com

PROGRAMME D'APPUI AUX PORTEURS DE PROJETS ECONOMIQUES (PAPPE) PROGRAMME DE PROMOTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES MIGRANTS (PPSPM)

Le programme a formé, suivi et renforcé les compétences des migrants **porteurs de projets économiques, à l'échelle individuelle ou familiale**, originaires de toute l'Afrique. Leurs projets, impulsés par l'épargne collectée au cours des parcours migratoires, se veulent générateurs de revenus – de type micro-entreprises artisanales, agricoles, import-export – et ont pour objectif de **créer de l'activité** sur les territoires d'origine afin de permettre aux familles de **vivre de manière autonome**. Projets de retour et/ou de réinsertion professionnelle ? Investissement à distance ? Sur quinze années, le programme a évolué, et même changé de nom, et est en mesure de suivre les porteurs de projets économiques en France. Il met en avant les **critères socioprofessionnels d'évaluation de l'impact** de ce type d'accompagnement sur les territoires d'accueil.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

1991 : Début de l'accueil au GRDR – 1994 : PAPPE, Axe spécifique pour les porteurs de projet de réinsertion (accompagnement individuel et formations) – 2004 : PPSPM, Mise en avant de l'axe promotion sociale et professionnelle des migrants sur les territoires de vie.

Initiateurs :

GRDR, CCFD.

Bénéficiaires :

Près de 1 000 porteurs de projet ont été accompagnés, originaires d'Afrique de l'ouest (72 %) ou d'autres pays d'Afrique (25 %) et vivant en région Ile de France (93 %), plus particulièrement à Paris (28 %) et en Seine Saint-Denis (28 %).

Objectif :

Accompagner les migrants, porteurs de projets économiques en France et/ou en Afrique afin de développer les activités génératrices de revenus, créatrices d'emplois et d'assurer leur promotion sociale et professionnelle.

Activités :

- Accueil des porteurs de projets / Appui – Conseil individualisé
- Animations thématiques (sur une activité particulière)
- Cours du soir (sensibilisation à la création et à la gestion d'une activité économique)
- Formations longues, Stages (jusqu'en 2003) : techniques agricoles, artisanales...
- Mise en réseau : Groupe d'Appui à la Micro Entreprise (GAME), appui à la création d'IEM

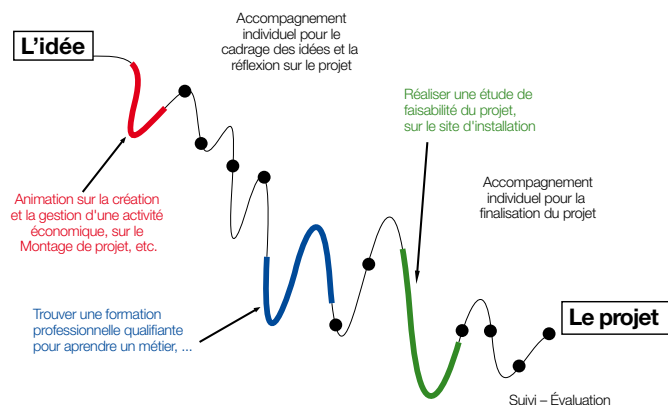
Partenaires :

Financiers : FAS/FASILD/ACSE, DPM, MAEE, CCFD, Fondation Michelham, Région Ile de France, Mairie de Paris.

Techniques : Groupe d'Appui à la Micro-Entreprise (à partir de 1996), Programme Migrants et Initiatives Economiques (à partir de 2001) – Asso. IEM : Initiatives Economiques des Migrants (idée en juin 2005), ANPE, dispositifs FSP Codev...

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

Le GRDR a fait en 2008 le bilan de 15 années d'accompagnement individuel sur la thématique « entrepreneuriat individuel » : impacts positifs des parcours migratoires, contraintes identifiées... Un nouveau projet a été élaboré, fondé sur les dynamiques positives du PAPPE-PPSPM, dénommé Programme d'Appui aux Co-Développement Economique. Le GRDR assure la maîtrise d'œuvre de ces projets.



Cycle de projet

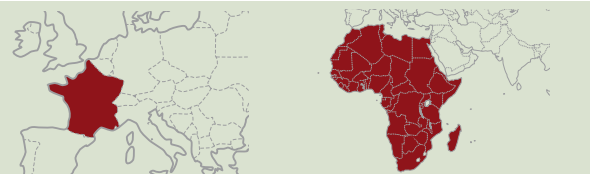
A travers l'accompagnement des projets individuels, le GRDR identifie à chacune des étapes du montage de projet **les plus-values** (épargne, savoirs, savoir-faire, maillage d'acteurs, etc.) et **les contraintes** (distance, pressions sociales et familiales, accès aux crédits, fonds de garantie, suivi-évaluation, durabilité...) inhérents aux différents parcours migratoires.

Difficultés. Difficile suivi-évaluation le long du cycle de projet :

- 1°) Qui porte le dossier (ici ou là-bas) ?
- 2°) Qui fait l'étude de faisabilité ?
- 3°) Où trouver les financements ?
- 4°) Comment est réalisé, suivi le projet ? (contractualisation avec opérateur local ?)
- 5°) Quelle évaluation possible à terme et à moyen terme ?

La mobilité est abordée à toutes les étapes et renforcée dans ce qu'elle peut produire comme atouts !

LOCALISATION



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

Les temps de la mobilité conditionnent les temps de la formation professionnelle et de la capacité d'épargne et freinent ceux de l'accès aux crédits bancaires (quasiment impossible à obtenir là-bas quand le porteur est ici, ni ici quand le projet est là-bas). La distance est aussi une véritable contrainte : la migration fige les mémoires et la gestion du cycle de projet à distance en est rendue plus compliquée à chaque étape (maîtrises d'ouvrage et d'oeuvre, étude de faisabilité, financements, suivi-évaluation).

Le « mythe du migrant entrepreneur » doit être déconstruit afin de l'aborder sous l'angle de l'efficacité (rapport entre l'impact du projet et le coût d'accompagnement) des ONG structures d'appui et de la pertinence des projets accompagnés (méconnaissance des marchés et des filières économiques porteuses à mettre en relation avec les secteurs d'investissements pressentis par les migrants, profils des porteurs de projet).

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

Afrique : Afrique de l'Ouest, autres...

Où les projets sont mis en oeuvre.

Contexte : Mauvaise connaissance des filières économiques porteuses, pas d'accès au crédit, des systèmes de caisse d'épargne-crédit encore fragiles et peu connus.

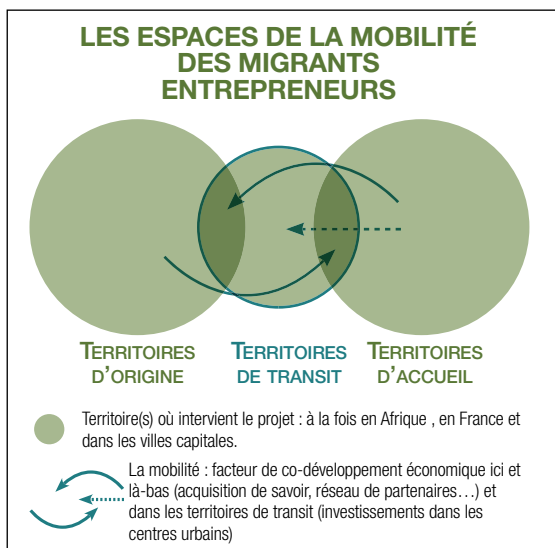
Projets des migrants :

- Rare valorisation des compétences (savoirs, savoir-faire) des migrants qui sont retournés au pays.

- Fragilité économique des porteurs de projets à distance (surtout des profils d'origine rurale, à faible qualification, devenus ouvrier en France).

- Des petits projets de « micro-entreprise » unipersonnelle et à vocation de subsistance (survie de la famille ou autonomisation).

Des études « filières » et « prospectives à 15 ans » sont à mener sur les territoires du Sud en impliquant tant que possible les migrants aux différentes étapes.



Territoires de transit :

Près de **40 % des projets accompagnés au Mali** l'ont été à Bamako et **25 % au Sénégal** à Dakar (petit commerce, atelier mécanique, import-export, nouvelles technologies).

Les grands centres urbains sont un gage d'équilibre entre une offre incertaine et la garantie d'une demande plus importante : un projet de co-développement économique a statistiquement davantage de chances de marcher en ville.

Territoire d'accueil :

Ile-de-France : Paris, Seine-St-Denis...

Où s'élabore la conception, la recherche de financement...

Contexte :

Paupérisation des populations migrantes, logique d'exclusion sociale et insolvabilité. Certaines idées de projets « là-bas » sont clairement des ballons d'oxygène dont la vocation est de sortir la tête de l'eau (approche méthodologique qui permet indirectement de retrouver un travail, obtenir un logement...).

Projets des migrants ici :

- Des projets en liens avec « là-bas » (restauration spécifique, boutique de vêtement avec tissus du Sud, import-export, commerce équitable).

- Un accès au crédit difficile.

- Des projets à espérance de vie variable (suivi difficile).

- Une association de porteurs de projets a été créée en 2007 : IEM.

SYNTHÈSE

Déconnecté des questions de l'aide au retour au pays, l'accompagnement des projets économiques des migrants entrepreneurs met l'accent sur l'importance de la mobilité des hommes, des savoirs, des moyens techniques et financiers dans la réussite de ces projets : « Un projet économique nécessite au moins trois allers-retours avant de pouvoir aboutir ! » (un porteur de projet).

Inverser la dynamique. Le Programme d'appui au Co-développement Economique (PACE) cible la nécessaire connexion entre les initiatives économiques des régions d'origine et le potentiel d'investissement de la migration (entrepreneurs, financeurs, réseaux qualifiés) afin de soutenir l'essor des secteurs productifs générateurs de richesse et de développement économique durable (identification de projets à forte plus-value économique).

DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Guide : « Se réinstaller et entreprendre au pays », PS-Eau-Game, Edition 1999, réédition 2005 - 94 p.
- Documents de synthèse de 15 ans d'accompagnement Pappé-Ppspm, modules de formation (disponibles au GRDR)
- Etudes : Les investissements économiques des migrants dans leur pays d'origine – Rencontre avec 20 entrepreneurs (S. Yatéra, M. Timéra, O. Kaba, 16 p. Août 2000) – Pratiques et politiques d'aide au retour au niveau européen – Analyse de la situation française (O. Kaba et E. Force, 51 p, Novembre 2002).
- Site et plaquette de présentation du GAME : http://www.pseau.org/pmie/partenaires/men_game.htm.

PERSONNES RESSOURCES :

mathieu.lafrechoux@grdr.org ; nafissa.hamadi@grdr.org

L'association I.E.M. Initiative Economiques des Migrants

« Au service des migrants, porteurs de projets économiques et des entrepreneurs »

■ Association de loi 1901

■ Créée en mars 2007 (soutient : GRDR et Fonds Social Européen)

■ Objectif : Animer un lieu d'échanges de savoir et de savoir-faire dans l'ingénierie de projets de co-développement économique.

■ Activités : Conseil, orientation, formation, base de données, espace d'échanges thématiques et géographiques.

■ Site : www.iem-asso.fr

■ Courriel : iem-asso@yahoo.fr

■ Contacts : Malick DIOP (président)

■ Réseau : Membre du GAME

PROGRAMME D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DU BASSIN DU KARAKORO

Coopération transfrontalière Mali-Mauritanie

Le programme approche les **migrations régionales et sous-régionales de part et d'autre de la frontière** entre le Mali et la Mauritanie, au niveau de l'oued Karakoro. Il a pour objectif de réduire l'« effet de barrière » produit par les frontières pour un meilleur aménagement du territoire. De plus, des migrants originaires du bassin installés à l'international, notamment en France, sont impliqués.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :

Phase de préparation, conception 2003-2008, opérationnelle depuis 2008.

Initiateurs :

Acteurs locaux, GRDR, CCFD, CSAO

Bénéficiaires :

populations locales du bassin du fleuve Karakoro = 150 000 habitants sur 9 communes (5 maliennes et 4 mauritaniennes).

Objectif :

Mettre en place un processus de construction d'un cadre de cohérence et d'une régulation collective des coopérations transfrontalières dans le bassin du Karakoro, au bénéfice des populations de la zone, pour une meilleure intégration des hommes, des ressources et des territoires dans une perspective de développement, de paix, de sécurité et d'amélioration de l'environnement.

Activités :

- Développement institutionnel, organisationnel et stratégique du programme
- Investissements infrastructurels transfrontaliers
- Gestion des ressources naturelles et promotion des économies locales
- Capitalisation et plaidoyer

Partenaires :

Acteurs locaux, migrants du Karakoro, Etats.

Bailleurs pressentis :

Etats, FED, agences de coopération et organisations internationales

Budget :

10 millions d'euros sur 4 ans.

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

- Le projet est actuellement à l'étape de recherche de financement, tout en débutant la mise en œuvre (information, sensibilisation, plaidoyer) afin de conserver la dynamique initiale.

- Le GRDR co-initiateur du projet est maître d'œuvre de l'action

1.1. Identification du projet :

Etude de faisabilité :

- Contextes nationaux d'abandon de souveraineté dans les espaces transfrontaliers au profit de l'échelle communale, dans la dynamique de la **décentralisation**.

- Contexte régional transfrontalier : **circulation usuelle des personnes et des biens** à travers la frontière.

> Pour l'utilisation des services sociaux frontaliers, notamment en santé ;

> Lors de la **transhumance** avec une mise en commun des ressources, entre pâturages maliens et cures salées mauritaniennes ;

> Pour le commerce, en jouant sur les avantages comparatifs de la frontière, entre produits agricoles et forestiers maliens, et produits manufacturés et animaux mauritaniens.

- Contraintes à la mobilité régionale : **tracasseries douanières, enclavement** de la zone.

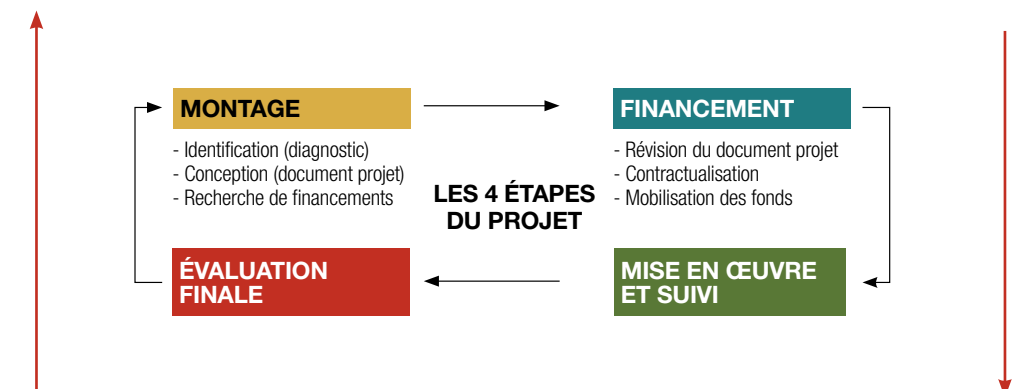
→ 1.2. Conception du document projet :

- La coopération transfrontalière est pensée dans le projet, et plus généralement dans le programme d'initiatives transfrontalières (PIT), comme un outil plus qu'un domaine de développement. Elle a pour objectif, concernant la mobilité, **d'assurer une meilleure circulation des personnes et des biens**, afin d'aménager les zones frontalières en espaces de peuplement et de développement.

- Elle se joue aussi sur le plan sectoriel, en matière de **sécurité** en cas de conflit (**réfugiés**, par exemple en 1989).

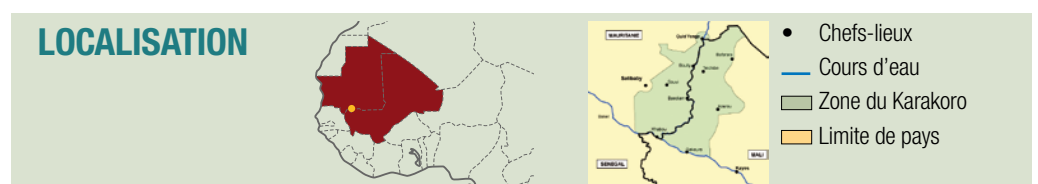
- Dans les documents de présentation, **les migrants hors de la région (France, notamment)** sont mentionnés comme acteurs de la coopération, mais sans attribution d'un rôle spécifique.

Lors des réunions de validation avec les autorités nationales, le président du conseil des maliens de l'extérieur était présent.



1.3. Mise en œuvre :

La 1ère présentation du projet aux migrants en France a eu lieu en septembre 2008, les modalités de leur participation à la concertation sont en cours de **construction**.



2. LA COOPÉRATION PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps de l'outil de développement

- La coopération transfrontalière appuie et renforce les temporalités des circulations régionales : saisonnière pour ce qui est de la transhumance, ponctuelle ou quotidienne pour les services sociaux (santé, éducation...), pendulaire pour les échanges commerciaux.
- Elle privilégie ces pas de temps à ceux des modalités administratives et douanières de l'échelle nationale (délai pour obtenir un certificat de vaccination pour des animaux, par exemple).
- Le projet a été mûri durant 5 ans pour obtenir un consensus sur l'aménagement : le temps long du développement est à mettre en perspective des mobilités dynamiques et quotidiennes qui existent dans le bassin.

2.2. La coopération dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine et d'accueil :

Selon l'orientation des flux : Mali et Mauritanie, respectivement cercle de Kayes et wilaya du Guidimakha (Sélibaby).

De part et d'autre de la frontière, la coopération vise des infrastructures qui facilitent les mobilités..

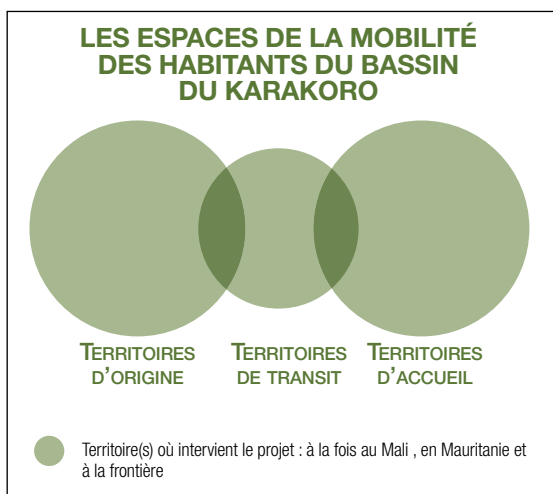
- Aménagement des **points de passage** pour la circulation des personnes et des biens.

- **Circulation immatérielle** : mise en réseau des radios communautaires, amélioration du réseau de téléphone mobile.

Des politiques sectorielles sont favorisées par la coopération :

- **Élevage** : afin de réduire les causes de conflits, l'aménagement du territoire comprend le tracé des **couloirs de transhumance**, avec l'établissement d'un calendrier de passage.

- **Santé** : Les habitants utilisent indistinctement les centres de santé, sans tenir compte de la



frontière (mais aussi d'autres infrastructures, comme les écoles). Le **désenclavement** a pour objectif de faciliter les mobilités lors d'une évacuation, d'une intervention médicale, surtout en saison des pluies.

- **Commerce** : le désenclavement et l'amélioration des points de passage devraient avoir pour conséquence une réduction des **coûts de transport**, donc des prix des produits commercialisés dans la région. La tenue hebdomadaire de marchés renforce le lien social de la région.

Territoire de transit :

Les frontières nationales maliennes et mauritaniennes

La coopération envisage un travail de vulgarisation de la législation internationale et interne applicable, afin que les populations connaissent leurs droits au moment du **passage de la douane**.

L'ASSOCIATION GUIDIMAKHA DANKA FRANCE

Depuis 2006, l'AGDF, Association Guidimakha Danka France, regroupe les ressortissants de la région historique de part et d'autre de la frontière Mali-Mauritanie.

La **logique transfrontalière** marque des projets communs là-bas (centre d'accueil des familles dans les deux capitales régionales, par exemple). La même logique permet à ses membres de valoriser en France une identité culturelle qui dépasse les enjeux nationaux, et de la faire découvrir dans leur espace d'installation.

SYNTHÈSE

Dans cet outil de développement qu'est la coopération transfrontalière, **les mobilités font partie intégrante de l'aménagement de la zone par-delà la logique nationale**. L'articulation des dynamiques régionales avec d'autres mobilités en provenance du bassin du Karakoro (**migrants en France**) reste encore à construire, notamment en termes de partenariats avec les programmes transfrontaliers à l'échelle européenne. La coopération valorise, appuie et renforce les mobilités. Elles manifestent une **pratique des territoires au quotidien** par les populations qui transcende les frontières étatiques.

DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- 9 fiches thématiques disponibles sur www.afriquefrontieres.org
- Une fiche de présentation succincte du projet 2009

PERSONNES RESSOURCES :

Habaye Ansari habaye.ansari@grdr.org, Karen Mbomozomo karen.mbomozomo@grdr.org,
Demba Diabira – président Guidimakha Danka France.



LETTRES VIDEOS

Outils de prévention du VIH/Sida en France et au Mali

Le projet approche les **migrations internationales** entre Sud et Nord, entre la région de Kayes au Mali et principalement la région parisienne en France. Il s'agit de migrants venus travailler en France, ou arrivés dans le cadre du regroupement familial, et leurs enfants français et maliens. Les foyers de travailleurs migrants ont particulièrement été mobilisés.

Les lettres vidéos, en tant que remises de valeurs, sont un moyen de **communiquer par-delà la distance** géographique, notamment au sein des couples, dans un contexte parfois polygame, sur le VIH/Sida. Dans la mise en œuvre de l'outil, les migrants affirment leur rôle ici et là-bas.

QUELQUES DONNÉES SUR LE PROJET...

Durée :
1992-2007

Initiateurs :
GRDR, professionnels socio-sanitaires, associations de migrants

Bénéficiaires :
Associations de migrants, habitants en région de Kayes, professionnels de santé et autorités sanitaires.

Objectifs :
- Promouvoir les comportements préventifs (recours au dépistage et préservatifs) auprès des populations migrantes originaires notamment d'Afrique subsaharienne
- Promouvoir le rôle et l'implication des migrants dans la lutte contre le VIH/Sida
- Maintenir et/ou rehausser le degré de connaissances relatif à la pathologie VIH et aux IST (modes de transmission et de protection, lieux de dépistage...)

Activités :
- Mise en place d'un groupe de travail composé de résidents de foyers, d'associations de ressortissants, de professionnels de santé
- Rencontres-débats afin de dégager un scénario
- Visites de structures socio-sanitaires
- Réalisation de l'outil vidéo (x 8 sur le Sida, mais x 20 en santé plus généraliste)
- Réalisation d'un livret pédagogique pour l'utilisation et l'animation de l'outil.

Partenaires :
Associations de migrants en France, départements et municipalités d'Ile-de-France, centre hospitalier de Saint-Denis
Dont bailleurs : CPAM, INPES, Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé, Mairie de Paris.

Budget :
30 000 euros pour une lettre récente

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

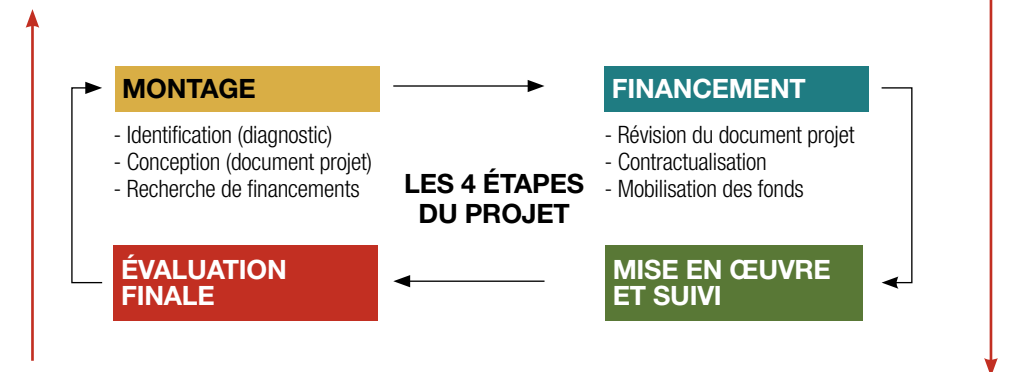
- Le projet est actuellement terminé, après huit lettres spécifiquement sur la prévention du VIH/Sida.
- Le GRDR a été à l'initiative du projet et l'a porté à toutes ses étapes, en partenariat avec les associations de migrants, les professionnels de santé et les autorités sanitaires.

1.1. Identification du projet

- Dans les années 1990, le projet est **pionnier en matière de prévention auprès des migrants**, qui ne sont identifiés que plus tard comme des catégories à risque en santé publique.
- Les lettres audio (cassettes) sont historiquement un moyen de communication entre les migrants en France et leurs familles dans la région de Kayes, avant le téléphone. L'audiovisuel est pertinent dans un contexte de culture orale.

1.2. Conception du document projet

Dans l'identification des acteurs, les associations de migrants sont impliquées. Les migrants ne sont pas considérés en tant que cibles, mais en tant **qu'acteurs de prévention**.



1.4. Suivi

L'outil a été décliné suivant différents domaines, par exemple :

- géographique, en Belgique et en Afrique centrale en 2003 ;
- genre, avec le film *Sida, défis de femmes* en 2005.
- générationnel, une association de jeunes nés en France crée une fiction dans *Aimer est plus fort que le Sida* en 2000.

1.3. Mise en œuvre

Les associations de migrants, émettrices de la lettre, débattent de la forme et du contenu, élaborent le scénario au GRDR.

Le tournage se caractérise par une absence de mise en scène et un discours libre. Des professionnels du domaine social et de la santé sont impliqués (médecins...). Des scènes se passent en foyer. Le débat continue au moment du montage, visionné par les acteurs. La version finalisée est diffusée en France, au Mali et au-delà.

LOCALISATION

En France : IdF, Lyon.

Au Mali : région de Kayes.



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

L'outil vidéo comble une distance géographique prolongée dans le temps : les migrants reviennent tous les deux-trois ans passer des vacances au pays d'origine. La distance est aussi immatérielle, dans les tabous qui existent au sein des familles, par rapport aux différences de traitement ici et là-bas, par exemple.

Dans ce contexte de distance, les lettres vidéos circulent environ trois fois aller-retour, le cycle de conception dure un an. Les premières images donnent lieu à des débats là-bas, qui sont à leur tour filmés et débattus ici, etc.

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoires d'origine :

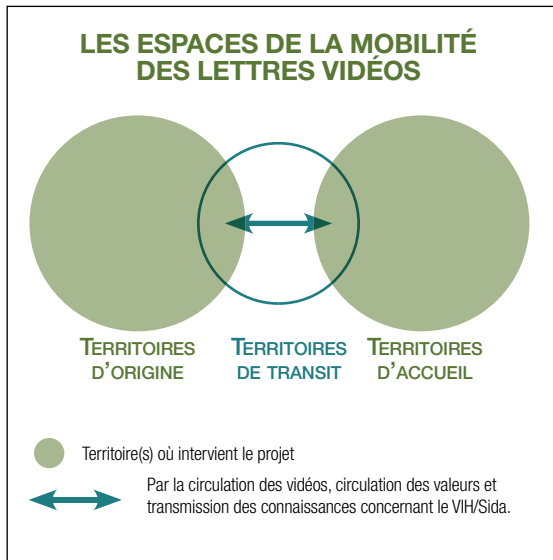
Villages et quartiers en région de Kayes.

- **Conception** : la moitié des lettres vidéos sur le VIH/Sida ont été tournées aussi en Afrique. L'AICS, **Association Inter-centres de santé** (24 centres) participe à la mise en œuvre.

- **Transferts** : l'outil dépasse le simple transfert de fonds pour la santé des familles au village, pour un **transfert de compétences et de connaissances** véhiculées par la parole.

- **Reconnaissance** : les migrants sont reconnus comme des interlocuteurs légitimes pour parler de la maladie, la proximité sociale et culturelle permet la sensibilisation.

- **Diffusion** : l'outil est diffusé durant les **forums de santé** communautaire, les formations.



Territoires de transit :

Pas d'activités du projet directement sur ces territoires.

Territoires d'accueil :

Villes en Ile-de-France

- **Réseau** : L'outil met en lien les associations de ressortissants réunies en une Charte santé, les associations de lutte contre le Sida (AIDES...), les professionnels de santé, les autorités sanitaires locales : il contribue à **l'insertion dans les réseaux de santé ici**.

- **Formation** : Les migrants impliqués dans la conception de l'outil se forment à la fois aux problématiques liées au VIH/Sida, aux méthodes d'enquête et à la technique cinématographique.

- **Transmission** : La transmission de ces compétences acquises est assurée par les délégués des associations aux autres membres : pour 20 acteurs de l'outil, 400 participent aux débats autour de la conception.

- **Diffusion** : L'outil est diffusé dans les foyers, mais aussi auprès des professionnels et étudiants en santé : **un échange des codes, notamment culturels**, est possible. La diffusion de *Le sida parlons-en* s'est faite, par exemple, en peul, soninké et en arabe.

SYNTHÈSE

Le rôle du projet dans la valorisation des mobilités : la circulation des lettres constitue une manière pour les migrants de gérer la distance, de se former et d'être reconnus ici et là-bas en tant qu'acteurs de prévention.

Le rôle des migrants dans cet outil de développement sanitaire est essentiel pour faire circuler le message de prévention à travers les codes (dont langues, tabous). Ils transfèrent les compétences et les connaissances qu'ils acquièrent durant le projet autour d'eux, ici et là-bas.

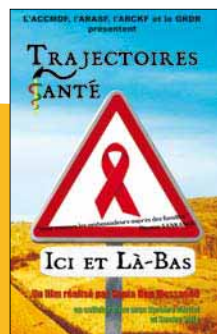
Et après ? La diffusion des outils produits est difficile à évaluer, ils circulent toujours auprès des partenaires. La méthode de conception a été souvent reprise. L'enjeu actuel est la prévention au moment de la retraite, alors que certains migrants reviennent dans le bassin du fleuve Sénégal.

DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

Outils sur cassettes vidéo et dvd (consultables au GRDR), articles, Comptes Rendus de réalisation...

PERSONNES RESSOURCES :

Barbara Bertini barbara.bertini@grdr.org
et Marianne Mailloux marianne.mailloux@grdr.org



MIGRATIONS ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

UN MALENTENDU IGNORE

Revisiter les approches



Cette note n'est pas la présentation d'un projet. Elle reprend les résultats d'une évaluation menée il y a quelques années en France et dans la « Région des trois frontières » (Mali, Mauritanie, Sénégal) sur la relation Migration - Développement. Les éléments réunis depuis corroborent ses résultats qui conduisent à revisiter les relations entre les deux composantes de ce couple.

L'étude-bilan de 30 ans d'accompagnement du GRDR date de 1999-2000. La structure a évolué depuis en prenant en compte ces recommandations, pour tendre vers une approche globale de l'espace migratoire où les migrants ont le choix d'être présents ici et là-bas. La note développée ici reprend les fondements de l'évolution du GRDR depuis 10 ans, un changement de position pas toujours intégré dans la lecture faite actuellement en France sur le rôle des migrants par rapport au développement.

QUELQUES RÉFÉRENCES DE DÉPART

La migration n'est pas seulement un phénomène de départ et d'éloignement ou une pratique liée à des us et coutumes. Elle est une réponse que des communautés se donnent pour résoudre un problème interne qu'elles ne sauraient juguler sans un recours à l'extériorité. Entre ceux qui partent et ceux qui restent, la question du lien et de l'instrumentalisation de ce lien à des fins de reproduction matérielle est récurrente. Liée aux sécheresses successives, la migration avait pour objet premier de subvenir aux besoins fondamentaux des familles ; aujourd'hui et depuis une vingtaine d'années les départs et les modalités d'insertion en France se font dans des contextes qui ont beaucoup évolué.

Dans la région des trois frontières, la généralisation du numéraire et la multiplication des besoins modifient le rapport et le discours sur les départs. En France, le regroupement familial et l'accroissement de la migration féminine changent la hiérarchie des priorités des migrants pour leurs choix financiers ; la dissociation grande famille / ménage introduit de nouveaux comportements.

DANS LA RÉGION DES TROIS FRONTIÈRES, LA PARTICIPATION DES MIGRANTS AU DÉVELOPPEMENT, UN MALENTENDU CULTUREL

L'un des éléments qui rend problématique l'articulation entre migration et développement est le malentendu qui existe depuis l'origine entre les différents partenaires du développement (Etat, ONG, etc.) et les sociétés locales. Ce décalage de conception est le produit d'approches portées par les partenaires institutionnels pour qui le migrant n'était pas seulement un travailleur au service de la survie de sa famille mais aussi un militant du développement.

Le contrat moral entre migrants et villageois sur l'objet de la migration est établi sur la base de références portant principalement sur la satisfaction des besoins de base de la famille, non sur le développement des territoires. Pourquoi sont-ils partis ? Est-ce pour développer leur village, leurs communautés rurales ou pour subvenir aux besoins de leurs familles ? Dans aucun des entretiens menés en France comme dans la « Région des trois frontières » pour conduire l'étude « Migration et Développement » (GRDR/ F3E), il n'a été mentionné pour les motivations de départ : le développement du village, de la communauté rurale, du territoire.

Un des responsables du Réseau Fouta montrait la distance qui sépare les associations de base à vocation de développement et les migrants :

« Ici les migrants ont directement des rapports avec leurs familles, mais pas avec les organisations de base. Ils n'ont pas confiance en elles. Les migrants ne s'occupent que de leurs familles et ils ne s'intéressent pas aux activités de développement. Ils ne s'investissent pas dans les activités qui génèrent des ressources, des emplois ».

Les politiques de décentralisation au Mali, Mauritanie et Sénégal rendent aujourd'hui plus difficiles encore la participation des migrants au développement de leur territoire en reconfigurant les territoires de référence :

- par l'intégration des villages dans des dynamiques territorialement élargies qui réduisent la place de la relation migrants/villageois comme facteur de développement ;
- en faisant des communes et des régions des relais d'impulsion du développement local.

Dans le bassin du Fleuve Sénégal, les organisations d'appui aux migrants sont ainsi passées d'une situation de quasi-monopole à une situation où elles interviennent dans un contexte multipartenarial voire concurrentiel.

Ces dynamiques locales interviennent dans une période où les conditions de vie et les ressources financières des migrants sont de plus en plus orientées vers leurs projets individuel d'insertion dans la société française qui s'accompagne d'une baisse tendancielle des transferts d'argent. Aussi, la reconnaissance de la place des migrants comme acteur du développement de leur territoire d'origine est-elle non seulement faible mais se trouve-t-elle minorée.

EN FRANCE, UNE VOLONTÉ D'INSERTION

Le pendant de cette situation se constate en France. L'institution du regroupement familial et l'ancrage des familles dans la société française, plus encore les demandes sociales des jeunes dits de la deuxième génération, ont introduit des obligations et des charges incompressibles pour les familles de migrants (frais de scolarité, cotisations sociales diverses, frais d'équipements, charges locatives, etc.). Elles limitent la marge de participation des migrants à la formation du capital solidaire dévolue aux villages d'origine.

Cette évolution est fortement le fait des femmes qui cherchent à limiter à des niveaux supportables les solidarités villageoises par rapport au budget familial. L'émergence des familles de migrants place ainsi la relation personnalisée migrant / village en concurrence avec la satisfaction des besoins familiaux en France.

Il y a 20 ans un migrant décrivait sa venue en France « *pour reprendre ce que mon père avait commencé : c'est-à-dire l'entretien de la famille [élargie] lorsqu'il partait à la retraite en France. Je suis l'aîné de la famille et je suis le seul à travailler. Ils sont une trentaine et j'ai le contrat moral au moins de les nourrir* ».

Aujourd'hui, un migrant de la génération suivante vit sa situation différemment. « *Je me compare à des collègues français à salaires équivalents ils arrivent à finaliser des projets individuels. Je leur ai dit que j'habitais en foyer, ils me prenaient pour un fou.* »

QUELS ENJEUX POUR LES PRATIQUES DE COOPÉRATION ?

L'émergence des jeunes dits de la «deuxième génération» comme les nouveaux arrivants déplacent les approches à développer. Leur revendication d'insertion dans la cité et leur refus de la référence au foyer, qu'ils vivent comme une marginalisation, soulignent des changements socioculturels profonds. Ce phénomène souligne deux données :

- le village n'est plus le modèle de référence exclusif du monde migrant. Les jeunes issus de la migration disposent de références culturelles autres que celles de leurs parents et ont une propension à s'investir dans de nouveaux espaces de sociabilité plus centrés sur ce qu'il est convenu d'appeler les «cultures urbaines».
- l'expression de demandes plus liées à la citoyenneté, aux droits, au pouvoir d'achat, à l'accès à l'emploi, à l'échec scolaire, à l'insertion, etc. prend le dessus sur les modes classiques de solidarité avec le village d'origine, même si des initiatives sont prises dans pour entretenir un lien solidaire avec lui.

Dépasser «l'identité fondée sur le pays d'origine»

L'univers de la cité est multiculturel, les pratiques de coopération doivent prendre en compte ce fait. L'élargissement de l'espace de solidarité doit s'étendre à toutes les communautés et en faisant un acte citoyen et transethnique. C'est le travail avec les associations de quartier, les collectivités locales, les organisations à vocation culturelle... qui permettront de dépasser les organisations fondées sur une identité territoriale dont la force de mobilisation est aujourd'hui plus déclarative que réelle.

Ne pas vouloir travailler avec tous les migrants

Il n'y a pas une population de migrants mais des populations d'émigrés originaires de la région du fleuve. On ne peut plus parler des migrants de façon indifférenciée. Déjà, tous n'ont pas le même niveau d'implication dans l'appui à la famille et aux villages d'origine et leur stratégie d'insertion dans le pays d'accueil n'est pas uniforme. A fortiori dans l'avenir.

Il est probable qu'à terme il sera plus pertinent de travailler avec les groupes de migrants les plus motivés et d'orienter vers d'autres lieux de solidarité les immigrés qui ne veulent conserver qu'un lien ténu avec leur village ou région d'origine.

LOCALISATION

RÉGION DES 3 FRONTIÈRES



PRÉSENTATION DES MEMBRES DU GROUPE INITIATIVES



Groupe de recherches et de réalisations pour le développement rural

Depuis 1969, le GRDR accompagne les dynamiques de développement induites par la migration. Sa démarche s'inscrit dans une approche globale qui intègre les deux espaces : l'Afrique et la France. Le GRDR travaille ainsi, en valorisant ce double espace dans lequel évoluent les migrants, à la mise en cohérence du développement et de la citoyenneté là-bas et ici. Dans les pays d'origine des migrants (Mali, Mauritanie, Sénégal, Guinée Bissau), le GRDR travaille avec les autorités administratives locales, les services techniques de l'Etat, les municipalités et les acteurs de la société civile afin de promouvoir le processus de maîtrise locale de la décision et de l'action. Sur la base de cette approche de développement local, il met également en œuvre des programmes de développement social (santé communautaire, hydraulique, éducation) et d'appui aux secteurs économique (sécurité alimentaire, gestion de ressources naturelles).

En France, le GRDR accompagne les dynamiques individuelles et collectives des personnes issues de l'immigration, il agit pour l'insertion sociale et économique de ces populations dans leur localité d'accueil.

Le GRDR valorise enfin les migrants dans leur implication citoyenne là-bas et ici en favorisant les dynamiques de co-opération de collectivités locales d'origine et d'accueil.

Contact

66-72 rue Marceau – 93 100 Montreuil – France
Tél. : 33 (0)1 48 57 75 80 – Fax : 33 (0)1 48 57 59 75
grdr@grdr.org – www.grdr.org



Groupe de recherche et d'échanges technologiques

Créé en 1976, le Gret est une association de solidarité internationale travaillant à l'interface de la recherche et du développement en dialogue avec les pouvoirs publics. Ses actions visent à lutter contre la pauvreté et les inégalités structurelles en milieu rural et urbain.

Le Gret intervient en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe en privilégiant systématiquement les partenariats avec les organisations intermédiaires locales. A travers l'animation de réseaux, l'appui aux maîtrises d'ouvrage de développement et de coopération, l'association contribue à l'élaboration des politiques publiques, au Nord comme au Sud. Le Gret met un accent important sur la capitalisation d'expériences et la communication pour le développement, en particulier autour de publications.

Le Gret est ainsi à la fois ONG professionnelle, bureau d'études associatif, opérateur délégué de missions de services publics, lieu de production et de diffusion de connaissances et de méthodes, structure d'interface entre acteurs du développement et de la coopération. Cette identité hybride est, pour l'association, une force face aux recompositions actuelles de la notion même de développement.

Contact

Campus du Jardin tropical – 45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne – France
Tél. : +33 (0)1 70 91 92 00 – Fax : +33 (0)1 70 91 92 01
gret@gret.org – www.gret.org



Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

Association de solidarité internationale, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) agit depuis plus de 30 ans avec les communautés paysannes des pays en développement pour prévenir les crises alimentaires.

L'association met à leur service les compétences de professionnels de l'agriculture et de l'élevage : aide technique, financière, formations, accès aux marchés locaux et au commerce équitable.

AVSF intervient aussi par des actions de plaidoyer en Europe pour influencer sur les politiques et pratiques de développement et de coopération.

Reconnue d'utilité publique, AVSF mène plus de 60 projets dans 19 pays d'Amérique Centrale et du Sud, d'Asie et d'Afrique, pour que les hommes vivent de la Terre durablement.

Contact

Siège Lyon : 58 rue Raulin – 69 361 Lyon cedex 07
Tél. : +33 (0)4 78 69 79 59 – Fax : +33 (0)4 78 69 79 56
avsf@avsf.org
Ile de France : 45-bis, av. de la Belle Gabrielle – 94736 Nogent s/Marne
Tél. : +33 (0)1 43 94 72 01 – Fax : +33 (0)1 43 94 72 17
www.avsf.org



Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement

50 ans d'expérience en Afrique, Amérique latine, Caraïbes et plus récemment en Asie du Sud Est et en Europe, ont permis à l'Iram de développer des compétences dans quatre champs complémentaires :

- Politiques agricoles et sécurité alimentaire, champ dont les principaux thèmes de travail sont : la constitution d'espaces régionaux, l'articulation entre politiques agricoles, macroéconomiques et sectorielles, l'analyse et l'organisation des filières, les politiques foncières et la sécurité alimentaire.
- Organisations rurales et micro-entreprises à travers l'accompagnement des producteurs ruraux, le soutien à des organisations paysannes au sein des filières, l'appui à la professionnalisation des acteurs et aux micro-entreprises.
- Financement local et microfinance à travers : la mise en œuvre de programmes de microfinance, l'appui de longue durée à des institutions de microfinance (IMF) et la conduite d'études (analyses d'impact, évaluation de projets et programmes, recommandations de politiques sectorielles, ...).
- Développement local et gestion de ressources naturelles, dont les thèmes principaux sont : instances locales et gouvernance, gestion des ressources naturelles et systèmes agraires, gestion sociale des ressources hydrauliques et pastorales, décentralisation et planification locale.

L'Iram cherche à conjuguer compétence, éthique et exigence professionnelle. Ses activités d'études couvrent toutes les étapes du cycle du projet. L'Iram réalise également de interventions d'appui-conseil. Sur le terrain, en association avec des partenaires locaux, divers programmes de développement sont conduits. A partir de cet ensemble d'intervention, l'Iram mène des travaux de recherche méthodologique.

Contact

49, rue de la Glacière – 75013 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 08 67 67 – Fax : +33 (0)1 43 31 66 3
iram@iram.org – www.iram-fr.org



Centre international d'études pour le développement local

Le Ciedel est un institut de la Faculté de Droit et de sciences économiques et sociales de l'Université catholique de Lyon. Il propose une formation universitaire et professionnelle pour des acteurs confrontés aux nouveaux enjeux du développement. Le Ciedel est un des centres de formation participant au Profadel. Egalement opérateur d'appui à des actions de développement en France et à l'étranger il tend à développer, en lien avec le Rafod des missions d'expertise et d'appui au processus de développement local.

Contact

30 rue Sainte Hélène – 69002 Lyon – France
Tél. : +33 (0)4 72 77 87 50 – Fax : +33 (0)4 72 41 99 88
ciedel@ciedel.org – www.ciedel.org



ESSOR- Soutien - Formation - Réalisation

Essor est une Association de Solidarité Internationale créée en 1992 dans le but d'aider les populations les plus démunies à acquérir les moyens nécessaires pour améliorer durablement leurs conditions de vie.

Notre mission : Faciliter l'appropriation des processus de développement local par les populations elles-mêmes, en concevant et mettant en œuvre des actions concrètes et en favorisant l'exercice de la citoyenneté et de la justice sociale dans les pays concernés.

Nos domaines d'intervention prioritaires : Formation et insertion professionnelle, Développement rural / gestion des ressources naturelles, Education/Aide à l'enfance. Nous intervenons également en : Education au Développement en France, Assainissement/accès à l'eau potable, Renforcement de la société civile.

Nos zones d'intervention : Brésil, Mozambique, Cap-Vert, Tchad, Guinée-Bissau (en cours).

Notre objectif : Répondre aux besoins vitaux des populations, en milieu urbain et rural, en leur donnant accès aux services de base (eau, éducation, formation professionnelle, accès à l'emploi, etc...) à travers une approche intégrée, impliquant tous les acteurs communautaires, associatifs, privés et publics concernés.

Contact

Siège : 92 rue de la Reine Astrid – 59700 Marcq-en-Baroeul – France
Tél. : 03 20 83 04 15 – Fax : 03 20 83 04 12
essor.contact@free.fr – www.essor-ong.org



Hydraulique sans frontières

Créée en 1989, Hydraulique sans Frontières (HSF) est une association technique pour le développement, dont la mission est d'appuyer les initiatives locales en matière d'hydraulique villageoise. Ses domaines d'action sont les suivants :

- Alimentation en eau potable, depuis la recherche d'eau jusqu'à la réalisation des travaux : aménagements de sources, puits et forages, réservoirs et adductions d'eau potable.
- Aménagements hydro-agricoles : mise en place ou réparation d'ouvrages alimentant des périmètres irrigués ou permettant des cultures de décrue ; réhabilitation de nappes phréatiques, construction d'ouvrages anti-érosifs
- Hydroélectricité : études / conseil.
- Formation et transfert technologique : sessions de formation professionnelle pour le renforcement des compétences locales, formation des bénéficiaires.
- Education au développement et à la citoyenneté internationale : interventions scolaires ou grand public visant une prise de conscience des problématiques liées à l'eau et promouvant des comportements écocitoyens.

HSF intervient uniquement sur demande locale et accompagne son partenaire durant toute la phase du projet (de l'analyse des besoins à l'évaluation finale). L'association intervient dans plus de vingt pays sur les continents africain, asiatique et latino-américain. HSF travaille en partenariat avec de multiples acteurs : associations locales ou de ressortissants engagés dans la recherche de solutions concrètes à leurs problèmes ; ONG du « Nord » déjà présentes et à l'œuvre sur le terrain et recherchant un appui technique spécialisé ; collectivités territoriales ; organismes internationaux ; bureaux d'études et entreprises françaises, membres de l'association.

Contact

14, rue Louis de Vignet – 73000 Chambéry – France
Tél. : +33 (0)4 79 69 35 08 – Fax : +33 (0) 4 79 69 35 08
hydraulique@hsf-h2o.org – www.assohsf.free.fr/hsf.org

APDRA-F- Association Pisciculture et Développement Rural - France



Née en 1996, l'APDRA-F est une association reconnue d'intérêt général qui appuie la pisciculture dans les pays du sud et sensibilise les acteurs du Nord aux enjeux que représente cette activité. L'APDRA-F est un opérateur de développement qui définit, formule, met en œuvre et évalue des projets piscicoles intégrés aux systèmes de production dans le but de :

- Renforcer la sécurité alimentaire en contribuant à l'autosuffisance alimentaire.
- Développer une activité économique rentable.
- Renforcer les organisations paysannes représentatives du monde rural

L'APDRA-F s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire en France et à l'étranger, constituée de salariés, d'un réseau de pisciculteurs français, de membres bénévoles et de techniciens et partenaires locaux qui interviennent dans divers champs de compétences : Techniques piscicoles, Structuration professionnelle, Formation, Recherche et développement.

Grâce à son équipe opérationnelle et à ses antennes régionales (Région Basse-Normandie, Lorraine, Centre), l'APDRA-F mène actuellement des projets en Côte d'Ivoire, en Guinée, à Madagascar, au Cameroun, en République Centrafricaine et au Bénin.

Contact

Siège Paris : 24 allée Emile Zola – 91300 Massy – FRANCE
Tél./Fax : +33 (0)1 69 20 38 49
contact.apdraf@free.fr – www.apdra-f.org

GLOSSAIRE

Co-développement

voire fiche

Diaspora

Dans l'Atlas des migrations internationales (C. Wihtol de Wenden) : Evoque la dispersion à partir d'un territoire, l'organisation d'une communauté répartie entre plusieurs pays maintenant des liens entre les groupes, l'existence d'une identité collective et de recompositions identitaires autour d'une mémoire et d'un héritage culturel, un sentiment d'appartenance détaché ou non d'un espace de référence.

Emigré

- Selon Roger Brunet, dans les mots de la géographie, (1992) : Personne qui a quitté le pays natal, voire le pays de résidence antérieure, définitivement ou pour une longue durée.
- Patrick Gonin et Mohamed Charef, sur le lien émigrés/immigrés (cf Emigrés/immigrés dans le développement local, en bibliographie) : parler du couple permet « de rappeler le double regard porté sur les migrations internationales, celui du pays de départ et celui du pays d'arrivée. Le migrant étant à la fois émigré et immigré, il faut prendre en compte les effets de cette présence pour les pays d'accueil et d'installation et les pays d'origine. »

Etranger

- Dans l'Atlas des migrations internationales (C. Wihtol de Wenden) : L'étranger est le non-national au sens du droit de la nationalité.
- Pour la France, définition INSEE : Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

NB : A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

- Pour bousculer les représentations... S. Traoré dans la revue Altermondes, Hors série, automne 2008 :

« Vient de « chez ces gens-là ». Etrange. (...) Les Blancs sont forts. Ils trouvent toujours les mots pour dire qu'ils ne sont pas des étrangers comme tout le monde. Ils sont missionnaires, coopérants, assistants techniques, consultants, expatriés, humanitaires, diplomates... »

Immigré

- Pour la France, définition INSEE : Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un im-

migré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

- Dans l'Atlas des migrations internationales (C. Wihtol de Wenden) : La distinction immigré – étranger est une particularité française. Aux Etats-Unis, en Australie par exemple, ne sont comptabilisées que les populations nées dans un autre pays, c'est-à-dire les « immigrés ».
- Pour bousculer les représentations... S. Traoré dans la revue Altermondes, Hors série, automne 2008 :

« Les problèmes viennent bien des préfixes. (...) L'hôte temporaire qui vient dépenser ses sous dans un pays n'est pas un immigré. C'est un touriste. Ou un investisseur. Un étranger à choyer. Le Texan qui vient en France ne saurait être un immigré. (...) Immigré : qui ne migre pas suivant son gré ».

Migrant

- Selon l'ONU, migrant international : toute personne qui change de pays de résidence habituelle.
 - Pour bousculer les représentations... S. Traoré dans la revue Altermondes, Hors série, automne 2008 :
- « Que vient faire le migrant dans la magnifique Europe ? Le migrant vient vendre sa force de travail pour nourrir les siens. (...) Par quelle aberration le fait de vendre sa sueur peut-il devenir un délit passible des tribunaux ? »

Migrations

- Selon le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, par J. Levy et M. Lussault (2005) : Déplacement d'un individu ou d'un groupe d'individus, suffisamment durable pour nécessiter un changement de résidence principale et d'habitat, et impliquant une modification significative de l'existence sociale quotidienne du migrant.
- Pour bousculer les représentations... S. Traoré dans la revue Altermondes, Hors série, automne 2008 :

« Quand on est serré dans un centre de rétention, on a du mal à croire qu'il y ait eu une forme de migration noble (...). Souvenez-vous. Des familles quittent l'Europe, confient leur sort aux flots, et débarquent aux Amériques. Ces gens sont partis parce que « la vie devenait intenable au pays ».

Mobilité

Selon le Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, par J. Levy et M. Lussault (2005) : Ensemble des manifestations liées au mouvement des réalités sociales dans l'espace.

Réfugiés

Dans l'Atlas des migrations internationales (C. Wihtol de Wenden) : Aux termes de la convention de Genève, adoptée dans le contexte de guerre froide, « un réfugié est une personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou (...) retourner dans le pays où elle avait sa résidence habituelle. »

Remises

voire fiche

Ou transfert de fonds.

Dans l'Atlas des migrations internationales (C. Wihtol de Wenden) : Argent envoyé par les émigrés dans leurs pays d'origine correspondant à leur épargne, destinée à subvenir aux besoins de la famille ou des proches restés sur place, ou à financer des programmes d'intérêt collectif.

Réseau Eu-NOMAD

voire fiche

Transit (Espace de)

Selon Nelly Robin, dans l'Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe (1996) : L'espace de transit (...) s'intercale entre deux pôles de la migration et les relie ; il met en relation des espaces de nature différente dont dépend le caractère même des migrations qui [traversent] l'espace de transit. »

Vivre ensemble

Dans l'Atlas des migrations internationales (C. Wihtol de Wenden) : Objectif de cohabitation sereine entre nationaux et immigrés dans le respect de leurs différences. Le terme a été lancé en 1983 par Georgina Dufoix, ministre des Affaires sociales, au moment de la marche pour l'égalité (« marche des Beurs »). C'est une façon de dépasser le dilemme et le débat « assimilation-interculturalisme » en insistant sur la cohésion sociale.

POUR ALLER PLUS LOIN (BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE)

- **Jean-pierre COT**, A l'épreuve du pouvoir, le tiers-mondisme pourquoi faire ? (Seuil, Janv. 1984, 218 p.)
- **Sami NAIR**, Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires (Mission Interministérielle Codéveloppement/Migration, MAE ; Déc. 1997)
- **Patrick GONIN et Mohamed CHAREF**, Emigrés-Immigrés dans le développement local (ORMES, 2005, 365 p.)
- **Thomas LACROIX**, Les réseaux marocains du développement (Presses de Sciences Po, 2005, 257 p.)
- **Abdelmalek SAYAD**, L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, l'illusion du provisoire (Raison d'agir, 217 p.) et La double absence – Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré (Seuil, 1999, 444 p.)
- **Farika ADELKHAH et Jean-François BAYART**, Voyages du développement – Emigration, commerce, exil (CERI – KARTHALA, Déc. 2007, 368 p.)
- **Jean DANIEL**, Les routes clandestines – Immigrés, passeurs et frontières (Hachette Littérature, 2008, 279 p.)
- **Bertrand BADIE, Rony BRAUMAN, Emmanuel DECAUX, Guillaume DEVIN, Catherine WIHTOL de WENDEN**, Pour un autre regard sur les migrations – Construire une gouvernance mondiale (La découverte, Juin 2008, 126 p.)
- **GRDR**, Cimade, Cedetim, Altermondes, Migrations – Construire des ponts, pas des murs (Hors – Série N°6, Automne 2008, 52 p.)
- **Zaynab TERA, Astrid FREY**, La coopération décentralisée, une réponse à la question du codéveloppement ? (CUF, Janv. 2008, 132 p.)
- **Gildas SIMON**, La planète migratoire dans la mondialisation, Armand Collin (Oct. 2008, 256 p.)
- **Altay MANCO**, Valorisation des compétences et co-développement -Africain(e)s qualifié(e)s en immigration (L'harmattan, mai 2008, 236 p.)
- **Catherine WIHTOL de WENDEN**, Atlas mondial des migrations : réguler ou réprimer, gouverner (Janv. 2009)
- **Faim et Développement Magazine** (N° 218-219), Parcours de Migrants (CCFD, Janv-Fév. 2007)
- **Accueillir...** (N° 243), Regards croisés sur les politiques françaises d'immigration (Revue du SSAE, déc. 2007)
- **Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest** : Les Migrations (CEDEAO-CSAO/OCDE, 2006, 23 p.)
- **L'Atlas des migrations** (200 cartes) – Les routes de l'humanité (Le Monde–La Vie, Nov. 2008, 186 p.)
- **Cahiers de l'Afrique de l'Ouest**, Mobilités ouest-africaines et politiques migratoires des pays de l'OCDE, OCDE (CSAO-AWAC), 2008, 145 p.)

QUELQUES SITES INTERNET

- www.migrationanddevelopment.net
- www.migration4development.org
- www.immigration.gouv.fr
- www.co-developpement.org
- www.radio1812.net
- www.cimade.org
- www.ccfid.asso.fr
- www.secoures-catholique.asso.fr
- www.coe.int
- www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/



Cette initiative est soutenue financièrement par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et par l'ensemble des structures membres du Groupe Initiatives.

